

Météo
Ensoleillé et
chaud
max 27 / min 14
page S 16

Sports
2 0
page S7

Actualités



Une nouvelle vie pour
Annick Tremblay
page A5

Girerd

C'EST PAS JOJO
MADAME SAVARD!
Ouais! J'aurai
du consulter
l'horoscope de
la Presse!



Index

Annonces classées	
- immobilier	B10, B11, C9 et C10
- marchandises	C10
- emplois	C10 et C11
- automobile	C11, C12 et C13
- propositions d'affaires	C13
Arts et spectacles	
- informations	B5 à B9
- horaires/spectacles	B7
- télé-horaires	B5
- radio	B5
Bandes dessinées	C10
Bridge	C15
Décès	C14
Economie	C1 à C8
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	B10
Feuilleton	C11
Horoscope	B11
Le monde	A15, A16
Loterie — résultats:	A4
Mots croisés	C9
Mot mystère	C12
Opinions	B3
Politique	B1 et B4
Tabloïd SPORTS	
- Gilles Blanchard	S5

Un méga-procès de drogue avorte à cause de la SQ

YVES BOISVERT

Concluant que des policiers de la Sûreté du Québec ont délibérément fabriqué des preuves contre les accusés, un juge de la Cour du Québec vient de mettre fin abruptement à un des plus importants procès pour importation de stupéfiants à s'être tenu au Canada.

La juge Micheline Corbeil-Laramée a ordonné hier l'arrêt complet des procédures criminelles contre les sept hommes du clan Matticks qui étaient accusés d'avoir importé 26,5 tonnes de haschisch dans trois conteneurs.

«Ajouter une preuve importante et incriminante contre les accusés dans un dossier

criminel et ne rien faire pour empêcher qu'elle soit produite dans le dossier brime sûrement la liberté et la sécurité des accusés et touche à l'équité du procès», écrit la juge.

L'impressionnante quantité de drogue a été saisie le 25 mai 1994 dans le port de Montréal, où elle n'avait pas été réclamée.

Les célèbres frères Gerald (54 ans) et Richard (61 ans) Matticks, ainsi que William Hodges, Don Driver, Felice Italiano, Roger Goulet et Steve Brown ont été arrêtés à l'époque. Quelque 800 000 dollars ont été saisis lors des perquisitions. Leur procès a commencé le 26 septembre. En près de dix mois, la juge a présidé à 82 jours d'audience et était très loin de la fin de ce procès.

Les accusés étaient tous détenus sauf Richard Matticks et Hodges. Ils ont été libérés hier, le jugement équivalant à un acquittement.

La défense a contesté plusieurs preuves de la Couronne au fil des mois. Mais les ennuis pour le ministère public ont commencé sérieusement au mois de mars, quand la défense a soulevé l'aspect plus que douteux de quatre documents supposément saisis chez un des accusés.

Ces quatre documents sont des connaissances maritimes, des formulaires avec lesquels on pouvait prendre possession des conteneurs de haschisch. Les conteneurs

VOIR SQ EN A2

Le taux de la taxe scolaire serait augmenté de 15%

MICHÈLE QUIMET

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal s'apprête à augmenter le taux de la taxe scolaire d'environ 15% a appris La Presse.

La baisse spectaculaire de la valeur des propriétés sur le territoire des 29 municipalités de l'île de Montréal oblige le Conseil à ajuster sa taxe de façon importante.

Le rôle d'évaluation, basé sur la valeur du marché immobilier en 1993, a chuté de 11,6%, mais cette réduction est une moyenne qui s'applique à l'ensemble des propriétés se trouvant dans l'île de Montréal. L'impact de la hausse de la taxe scolaire sera donc ressentie de façon très inégale: plus l'évaluation foncière d'une propriété aura diminué, moins la hausse risque de faire mal.

L'année dernière, le Conseil scolaire a augmenté le taux de sa taxe de 4,28%. Cette année, il ira chercher à peu près la même hausse qui, ajoutée au manque à gagner provoqué par l'effondrement du rôle d'évaluation, totalisera environ 15%.

Cette hausse n'a pas encore été adoptée par le Conseil scolaire. Il s'agit, pour l'instant, d'une recommandation du comité exécutif qui sera soumise lundi aux membres du conseil. Le président du Conseil scolaire, Jacques Mongeau, a d'ailleurs convoqué les médias deux heures avant la tenue de cette réunion pour expliquer la hausse de taxe.

La marge de manoeuvre du Conseil scolaire est étroite. Son rôle consiste à percevoir la taxe, à la distribuer aux huit commissions scolaires membres, dont la CECM, et à fixer le taux.

Le Conseil doit distribuer la totalité de la taxe aux commissions scolaires. Par contre, il prend les intérêts engendrés par le placement de la taxe — entre le moment de sa perception et celui de sa distribution, il s'écoule environ quatre mois — pour financer les programmes pour les milieux défavorisés.

Cette année, les commissions scolaires ont demandé le maximum de taxes auxquelles elles ont droit, a expliqué Jacques Mongeau, qui a refusé de confirmer l'ampleur de la hausse. Le Conseil n'a pas le choix. Il doit obtempérer à leurs demandes et augmenter le taux de la taxe en conséquence.

Les commissions scolaires ont subi d'importantes compressions budgétaires. Elles ont besoin de plus d'argent pour boucler leur budget. Elles aussi ont une marge de manoeuvre très mince car près de 85% de leurs dépenses sont des salaires régis par des conventions collectives nationales. Elles demandent donc une hausse de la taxe scolaire et, en fin de compte, c'est encore le contribuable qui reçoit la note.

Ce sont les commissions sco-

VOIR TAXE EN A2

CHIRAC ACCUEILLI EN FRANÇAIS



PHOTO CP

Le président Jacques Chirac a été accueilli chaleureusement hier par un groupe d'écoliers à son arrivée à la base des Forces canadiennes de Shearwater, près de Dartmouth, en Nouvelle-Écosse. Le chef de l'État français, qui participe au Sommet économique du G7 qui s'est ouvert hier à Halifax, effectue sa première visite au Canada depuis son élection. • Autres informations sur cette première journée du sommet en pages B1 et B4.

Moody's abaisse la cote du Québec

L'agence est déçue par la piètre performance financière du gouvernement

PAUL DURIVAGE et DENIS LESSARD

Déçue par la piètre performance financière du gouvernement du Québec quand il avait encore le vent dans le dos, l'agence de notation financière Moody's Investors Service a finalement décoté hier les titres de dette du Québec.

Moody's a terminé son exercice de révision complète initié en début d'année en portant la cote du Québec et de ses sociétés, comme Hydro-Québec, de A1 à

A2, soit le même niveau que pour les provinces maritimes. La décade vise pour 120 milliards de titres de dettes en circulation. Suivant le principe qu'une composante ne peut faire mieux que l'ensemble, la Communauté urbaine de Montréal (avec 2,4 milliards de dettes) recule aussi d'une coche à A2. La Ville de Montréal avait pour sa part déjà perdu sa cote A1, le mois dernier.

L'agence doute de la capacité du gouvernement de réduire significativement son déficit, compte tenu du peu de progrès

réalisés sur ce front ces trois dernières années, tandis que l'économie battait encore son plein. Exprimant les mêmes craintes que lors de la décade du Canada en avril, Moody's croit qu'il sera difficile au gouvernement d'atteindre ses objectifs avec le ralentissement de l'économie. La nouvelle n'a pas eu d'impact sur le marché obligataire, note M. Richard Quessel, de la firme de courtage Tassé et Associés. «Les marchés avaient prévu le coup depuis longtemps.»

En fait, plusieurs spécialistes s'attendaient même à ce que

Moody's décode le Québec de deux crans d'un coup», explique-t-il.

Les prix des obligations québécoises étaient même à la hausse hier, suivant en cela la tendance nord-américaine, et le différentiel de taux avec les titres comparables du Canada a, contre toute logique, légèrement rétréci. Le dollar canadien, malmené la semaine dernière, a continué à reprendre un peu de

VOIR MOODY'S EN A2

La DBRS aussi pourrait décoté le Québec. Page C7

Deux banquiers suisses auraient aidé Jimmy Di Maulo à blanchir 6 millions

ANDRÉ CÉDILOT

L'enquête d'envergure internationale de la GRC sur le blanchiment d'argent a de spectaculaires répercussions en Suisse, où deux directeurs de banque sont soupçonnés d'avoir aidé le mafioso montréalais Vincenzo Di Maulo et ses associés à recycler de l'argent sale pour une valeur de six millions de dollars.

L'un des banquiers, anciennement à l'emploi de la Banque nationale de Paris à Genève, est sous arrêt depuis le 19 mai, a indiqué hier à La Presse le juge d'instruction Vladimir Stemberger, qui mène l'enquête judiciai-



Jimmy Di Maulo

durant quatre ans dans le centre-ville de Montréal.

Selon le juge Stemberger, le suspect, originaire de France, a quitté son poste de direction à la Banque nationale de Paris à Ge-

nève il y a un an environ, pour lancer sa propre compagnie de conseil en gestion avec d'autres employés de la prestigieuse chaîne d'établissements bancaires.

Après avoir comparu une première fois devant le juge Stemberger sous une accusation de blanchiment d'argent, l'homme, dans la quarantaine, a été remis en liberté provisoire. Il devrait bientôt être de nouveau convoqué par le magistrat. Si la plainte est maintenue, le dossier sera référé à un procureur qui le déposera devant le tribunal de Genève.

En vertu de la loi sur le blanchiment d'argent adoptée en 1990 par le gouvernement suisse,

le prévenu pourrait écopé une forte amende et trois ans de réclusion.

Si le cas est jugé grave (la poursuite doit démontrer que l'accusé a retiré d'importants bénéfices de ces combines ou qu'il est membre d'une organisation criminelle), la sentence peut être plus sévère: cinq ans de prison et une amende d'un million de francs suisses (1 FS = 1 dollar canadien).

L'enquête du juge Stemberger porte sur au moins trois autres personnes, dont le directeur — d'origine italienne — d'une autre banque établie en Suisse. Ce-

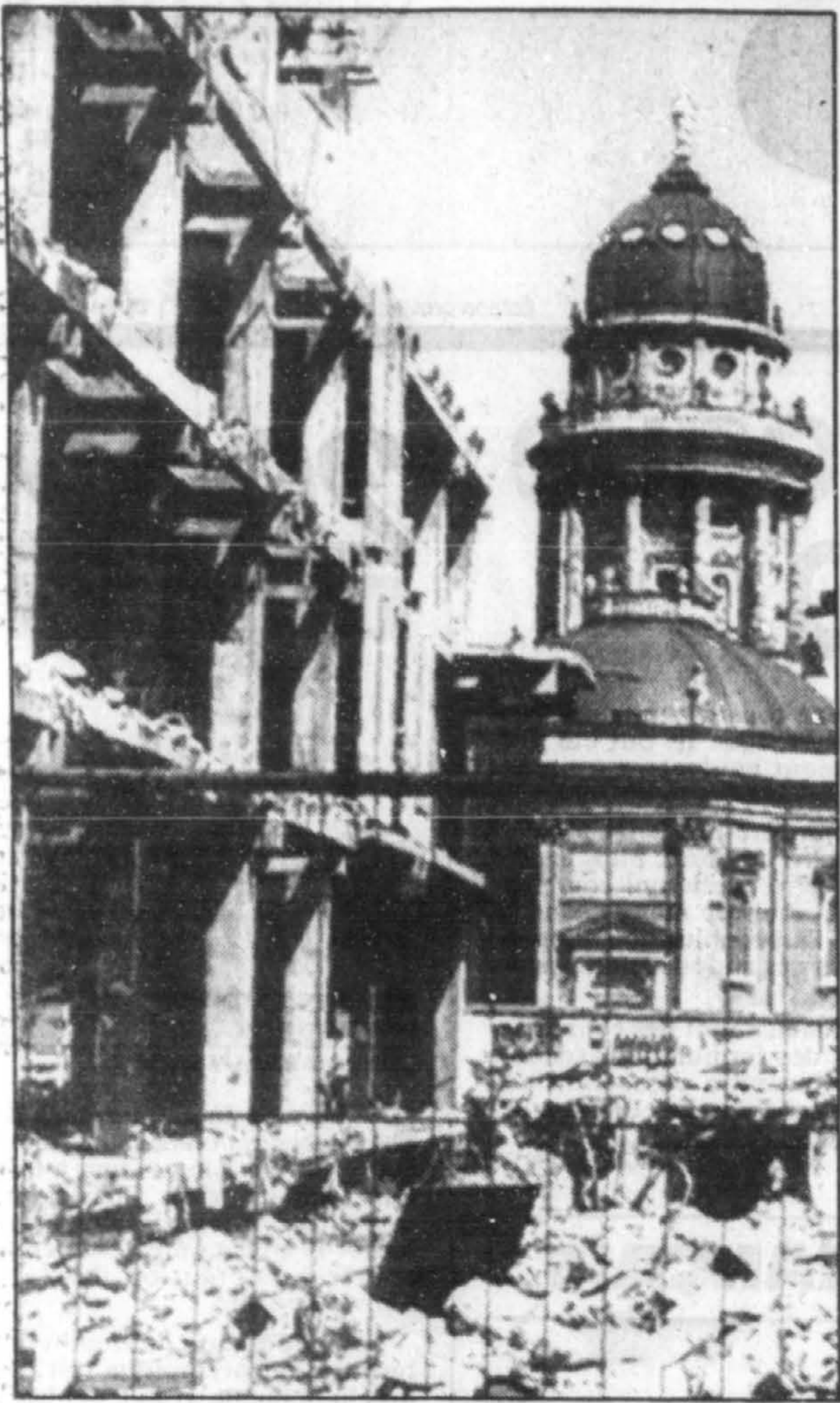
VOIR DI MAULO EN A2

Collection complète d'instruments d'écriture et d'articles en cuir
Porte carte d'affaire, porte monnaie, agenda en magasin
MONTBLANC
THE ART OF WRITING
Gravure de votre nom et/ou logo de votre compagnie.

MOVADO
Version futuriste d'un design légendaire. Verre en saphir synthétique inrayable, fermant corps avec boîtier noir. Étanche jusqu'à 99 pieds, quartz, confection suisse. Bracelet métallique ou en cuir.

BIJOUTERIE le roy
7139, rue ST-HUBERT (coin Jean-Talton)
MONTREAL H2S 2N1
277-3127

Demain dans *La Presse*



Plus

Le chantier de Berlin

Le cœur de Berlin, qui bat désormais à l'est, n'est plus qu'un gigantesque chantier de construction d'où émergera au cours de la prochaine décennie une métropole futuriste dont la démesure et le dynamisme inquiètent déjà. Des quartiers neufs sortent de terre pour abriter les locaux du gouvernement fédéral ou d'entreprises comme Daimler-Benz ou Sony; d'autres sont restaurés ou assainis, les infrastructures modernisées et élargies. Pendant ce temps, le géant économique allemand s'applique à prouver avec prudence qu'il est plus qu'un nain politique.

Collectes de sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:
 □ à Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 17 h;
 □ à Montréal: Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail, salle de formation, 6^e étage, 1199, rue de Bleury, de

9 h 30 à 16 h. Objectif: 250 donateurs;
 □ à Marieville: parrainée par le maire, salle de l'Âge d'Or, 400, rue Dr Poulin, de 13 h 30 à 20 h. Objectif: 200 donateurs;
 □ à La Prairie: les Optimistes La Prairie, Centre commercial la Citère, 50, boul. Taschereau, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 160 donateurs.

Question du jour

Le service **InfoBref Bell**

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour

Jacques Lemaire des Devils et Scotty Bowman des Red Wings. Dans la série finale qui commence demain à Detroit, lequel de ces hommes, issus tous deux de l'organisation du Canadien, mènera son équipe à la Coupe Stanley?

Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix faites le 220.



Êtes-vous d'accord avec ceux qui disent que la SRC accorde trop d'importance au sport télévisé? À cette question posée hier, 61 % des répondants ont dit oui.

La quotidienne à trois chiffres **462**
 Tirage d'hier à quatre chiffres **4953**

ABONNEMENT 285-6911	ANNONCES CLASSÉES
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30	lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
REDACTION 285-7070	Décès, remerciements 285-6816
PROMOTION 285-7100	GRANDES ANNONCES
COMPTABILITÉ	Détailants 285-7202
Grandes annonces 285-6892	National, Télé+ 285-7306
Annonces classées 285-6900	Vacances, Voyages 285-7265
	Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518. RENSEIGNEMENTS 285-7272



CODE DU JOUR **24-5** VENDREDI 16 JUIN 1995

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

Suite de la Une

SQ

Un méga-procès de drogue avorte à cause de la SQ

n'ayant jamais été réclamés, ces documents devenaient d'autant plus importants, car ils reliaient ceux qui les possédaient à la cargaison de drogue.

La SQ affirmait avoir découvert ces documents lors d'une perquisition au bureau de la firme Werner Philips, un courtier en douanes. Le président de Werner Philips est Hodges.

Mais il se trouve que ces quatre documents sont des télécopies. Ils ont été envoyés par télécopieur du bureau de Douane Canada à la SQ le 4 mai 1994. Le numéro de téléphone confidentiel de la SQ se retrouve en tête de ces documents. C'est d'ailleurs en s'interrogeant sur ce numéro de téléphone que la défense a fini par découvrir le pot aux roses. Douane Canada affirme ne les avoir envoyés qu'à la SQ.

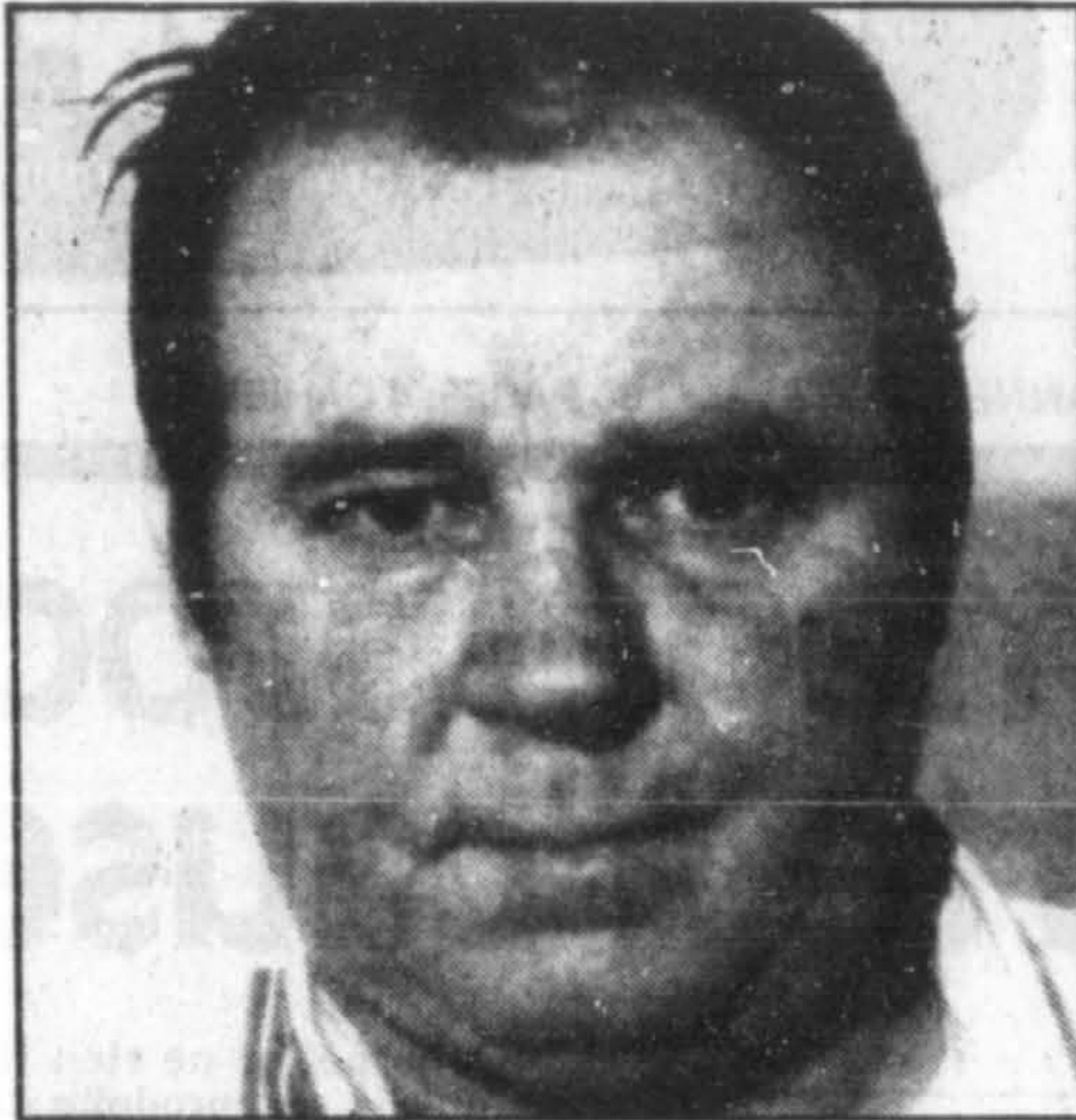
Comment alors ces télécopies auraient-elles pu passer de la SQ au bureau d'un des accusés?

La seule réponse pour la défense est que les policiers ont tout simplement, tout bêtement (et tout criminellement) « planté » cette preuve incriminante dans l'ensemble des documents saisis, afin d'alourdir leur preuve.

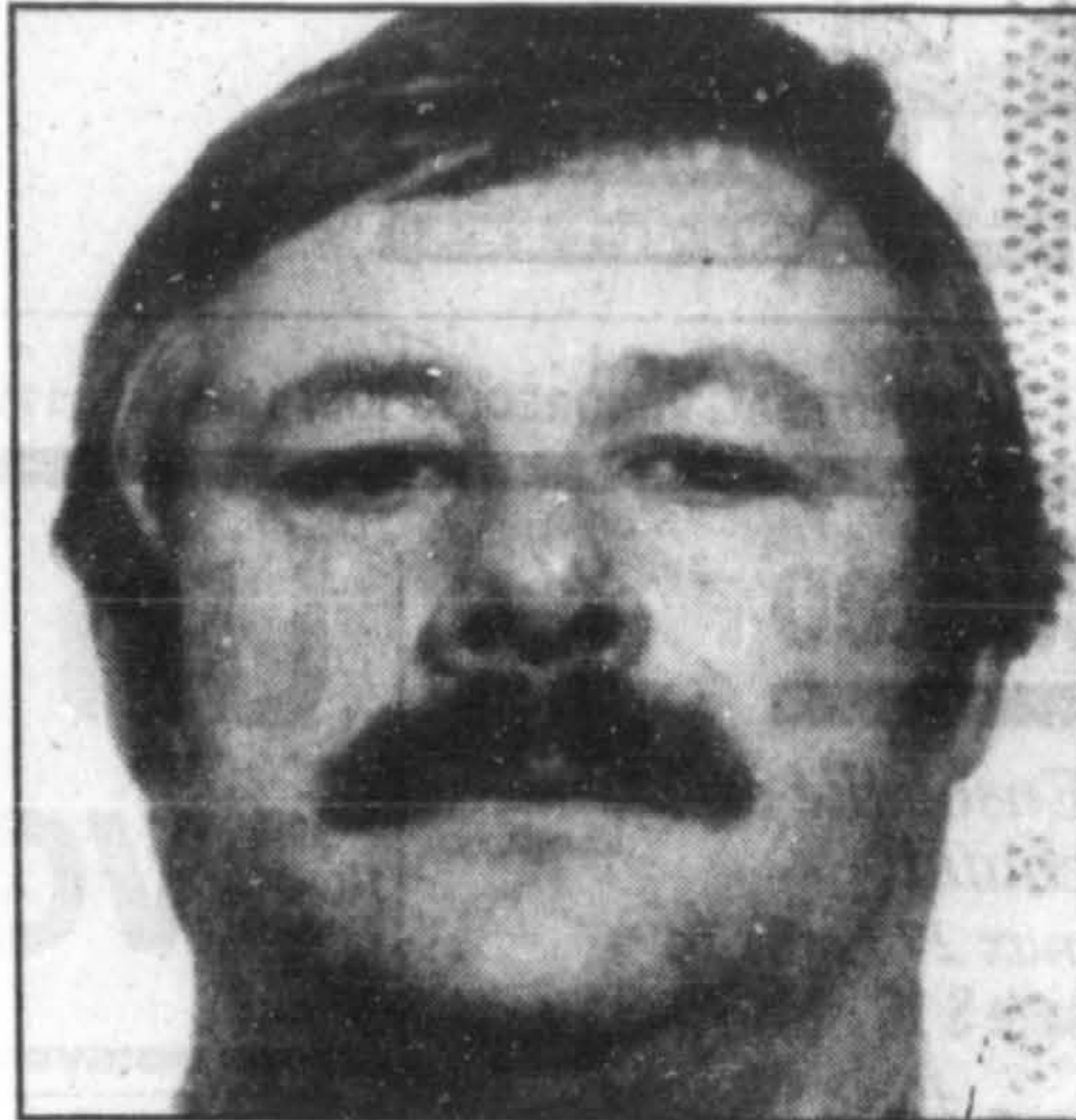
Me Madeleine Giauque, de la Couronne, plaide l'erreur administrative des policiers. Il y aurait eu mélange de documents.

Mais vu la provenance douteuse des quatre documents, la Couronne avait décidé de les retirer de sa preuve pour continuer le procès, le 6 avril. Le ministre public estimait pouvoir se passer de cette preuve, puisqu'il disposait d'un délateur qui avait participé à toutes les étapes du complot d'importation avec certains des accusés, ainsi que de plusieurs heures d'écoute électronique.

La défense ne l'entendait pas ainsi. Un long débat s'est engagé afin de creuser la question des quatre connaissements. Plusieurs



Gérald Mtticks



Richard Matticks

policiers sont venus témoigner. La défense estimait que les irrégularités commises par un ou plusieurs policiers venaient rendre inéquitable la suite du procès et réclamait l'arrêt des procédures.

Hier, le juge Corbeil-Laramée, dans un jugement de 52 pages, leur a donné raison.

Le juge, sans identifier un « coupable », note qu'elle ne croit pas en la bonne foi des policiers. Ceux-ci étaient au courant des « problèmes » découlant de ces quatre documents depuis le mois de juin 1994. Il a fallu un ordre de la cour pour forcer les policiers à enquêter (sans succès) sur l'origine de ces documents, ce qu'ils avaient le devoir de faire par eux-mêmes bien avant.

La Couronne n'avait pas été informée avant le mois de mars, de plus, que des « nouvelles photocopies » des documents saisis chez Werner Philips avaient été demandées, cinq jours après la saisie.

Me Giauque a plaidé que l'hypothèse de la fabrication de preuve est trop grosse, car les photocopies des documents en

question, transmises à la défense depuis longtemps, font voir le numéro de téléphone de la SQ, ce qui n'est pas la méthode la plus subtile de fabriquer de la preuve...

Le juge estime néanmoins que « trop de hasards » sont nécessaires pour croire à la thèse de l'erreur de bonne foi. Il lui semble évident que quelque chose s'est passé, ce 30 mai 1994, quand les policiers ont voulu faire faire de nouvelles photocopies « plus claires » de ce qu'ils avaient saisi. Quelque chose, c'est-à-dire l'introduction de documents incriminants dans la pile de ce qui avait été saisi.

Estimant cette manœuvre extrêmement grave et répréhensible, le juge conclut qu'elle n'a d'autre choix que de mettre un point final à ce procès, même s'il existe d'autres preuves contre les accusés et même si les accusations contre eux sont importantes.

Me Giauque n'était pas présente hier et son assistant, Me Pierre Labelle, n'a pas fait de commentaire. La Couronne a le droit d'en appeler.

« Le juge se devait de donner

un coup de poing sur la table et dire : ça suffit ! C'est un grand jour pour notre démocratie, a dit Me Robert Doré, l'avocat de Hodges. Peut-être le ministre Ménard pourrait-il en tirer une leçon pour ses corps policiers. »

Cette décision, qui met carrément en doute l'honnêteté de certains policiers de la SQ, intervient au moment où un ex-policier impliqué par la suite dans des activités illégales, Gaétan Rivest, affirme que les pratiques de parjure et de fabrication de preuve sont monnaie courante au sein de certaines sections de la police provinciale. Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, a d'ailleurs demandé une enquête interne à ce sujet.

En 1990, un autre méga-procès d'importation de plusieurs tonnes de haschisch dans lequel étaient impliqués des Québécois (dont Raynald Desjardins) avait avorté, à Terre-Neuve, à cause de manœuvres illégales de la police. La GRC, cette fois, avait placé sous écoute électronique les avocats de la défense à leur hôtel. L'avocat Pierre Morneau, qui défendait Richard Matticks, était d'ailleurs l'avocat de Desjardins à l'époque. □

FOI

Une foi qui «élève» les montagnes

taux. Du point de vue purement sportif, le projet de cap Maillard a plus que satisfait les experts.

Bernard Russi, ancien champion olympique et expert du C.I.O. en matière de ski alpin, a déclaré lors de sa visite des lieux : « On n'entraîne pas des gens pendant 20 ans pour les faire skier sur le plat. A cap Mail-

lard, avec les 31 degrés de dénivellation, ils vont devoir se défoncer. »

Sans compter que pour la première fois de l'histoire des Jeux, les skieurs auraient l'impression de se jeter dans le fleuve, une expérience qu'ils n'oublieront jamais.

Mais d'autres ne jurent que par les Alpes et regardent nos montagnes de haut. Partir du haut d'une tour, ça ne fait pas sérieux.

Cap Maillard n'est heureuse-

ment pas le seul argument de Québec. Lors de leur visite, les délégués du C.I.O. ont noté bien d'autres éléments positifs, comme les conditions parfaites pour la pratique des sports en salle, l'excellence du réseau routier, un système hôtelier de toute première qualité; ils ont été rassurés quant aux mesures de sécurité que les trois corps policiers se sont engagés à mettre en place; ils ont été conquis par la maquette du Village des athlètes et son accès direct au complexe d'entraînement ultra-moderne

de l'Université Laval, une autre première dans l'histoire des Jeux.

Ils ont surtout été séduits par la chaleur de la ville et de l'accueil que les gens leur ont réservé.

« Notre plus grand regret, disait récemment M. René Paquet le président de Québec 2002, c'est que tous les délégués n'aient pas pu nous rendre visite. »

Québec aurait remporté une victoire facile. □

TAXE

Le taux de la taxe scolaire serait augmenté de 15%

laire qui perçoivent la taxe scolaire sauf dans l'île de Montréal, où c'est le Conseil scolaire qui détient ce pouvoir. Les commissions scolaires ne peuvent pas augmenter les taxes comme elles

le veulent. Le gouvernement leur impose un plafond, calculé selon une formule qui tient compte de l'assiette fiscale des municipalités.

Selon Denis Pouliot, porte-parole de la Fédération des commissions scolaires du Québec, 143 des 146 commissions scolaires avaient atteint leur limite de taxation en 1992-1993. La taxe ne rapporte que 13% de l'ensem-

ble des revenus d'une commission scolaire, souligne-t-il.

Dans l'île de Montréal, c'est la CECM qui reçoit la plus grosse part de la taxe. L'année dernière, par exemple, la taxe a rapporté 148 millions. La CECM a reçu 69 millions, la Commission des écoles protestantes du grand Montréal, 25 millions, Jérôme-Le Royer, 14 millions, Baldwin-Cartier, 12 millions, Sault-Saint-

Louis, 8,7 millions, Lakeshore, 9,4 millions et Sainte-Croix, 7,1 millions.

Le taux était fixé à 14,85 cents du 100 \$ d'évaluation et une maison évaluée à 100 000 \$ recevait un compte de taxes d'environ 150 \$. Selon la directrice générale du Conseil scolaire, Nicole Ranger, le compte de taxes moyen était, l'année passée, d'environ 200 \$. □

MOODY'S

Moody's abaisse la cote du Québec

mieux hier, passant de 72,47 à 72,57 cents US.

Le ministère des Finances aura par ailleurs très peu recours aux marchés publics d'obligations d'ici l'an prochain. Québec a planifié des emprunts de seulement 1,5 milliard sur ces marchés pour l'exercice en cours, de façon à éviter de s'exposer aux humeurs des marchés financiers en période référendaire. Québec a en outre devancé pour près de 1,9 milliard d'emprunts, en février, et privilégie les prêts privés.

La décote de Moody's apparaissait inévitable depuis l'annonce de la révision exhaustive, en janvier. L'agence américaine insistait depuis pour que soit implanté un plan crédible de réduction du déficit. Or, on ne retrouve pas de tel plan dans le premier budget péquiste.

Moody's avait d'ailleurs déjà réduit la cote de crédit de la Ville de Montréal de A 1 à A 2 le mois dernier, en raison du fardeau des taxes sans commune mesure avec les réductions des dépenses. Le maire Bourque éva-

lué à un million de dollars l'impact de la décote sur le budget (de 1,6 milliard) de la ville.

Par contre, la patience montrée par les autres agences de notation et l'engouement même de certains créanciers pour les titres du Québec avaient fait oublier le jugement imminent de la redoutable agence new-yorkaise. La maison Canadian Bond Rating Service (CBRS), qui avait déjà sévi en décembre, s'était notamment montrée satisfaite du budget Campeau. La firme de courtage new-yorkaise Salomon Brothers faisait au même moment une chaude promotion pour les obligations négociables du Québec.

Tout n'est pas joué cependant. Il faudrait peu de choses pour que Moody's, qui garde un œil négatif sur le Québec, réduise sa cote derechef, note un observateur du marché. Également, l'agence new-yorkaise Standard & Poor's, qui accorde présentement un A stable au crédit de Québec, une note supérieure à celle de Moody's, pourrait bien revoir son appréciation, croit le chef économiste de MMS International, M. Andrew Pyle.

Réactions

Le récent budget québécois et l'imminence d'un référendum

sur la souveraineté n'ont rien à voir dans la décision de l'agence new-yorkaise de décoter le crédit du gouvernement québécois, soutient le ministre des Finances Jean Campeau.

En conférence de presse, hier, le ministre a soutenu que le gouvernement Parizeau, avec son récent budget, « n'avait aucune responsabilité » dans la décote, qu'il a cherché à minimiser. « Je ne suis pas content, c'est évident, mais ce n'est pas un drame, on reste dans les A. »

Essentiellement, dit-il, Moody's a estimé que les mesures qui auraient dû être prises au cours des trois dernières années ne l'ont pas été. « Dans les années de croissance économique, il fallait faire quelque chose, c'est là qu'il fallait faire la job », résume le ministre, rentré précipitamment de Montréal pour commenter la décision de l'agence. Québec espérait que ce verdict ne tomberait que dans deux semaines, après l'ajournement de l'Assemblée nationale.

Selon le ministre Campeau, sur le référendum, l'agence se contente « d'une mise en garde, d'un avertissement » au gouvernement, qu'elle invite à se concentrer sur ses objectifs de compressions plutôt que sur son « agenda politique » pour 1995.

DI MAULO

Deux banquiers suisses auraient aidé Jimmy Di Maulo à blanchir 6 millions

lui-ci aurait également contribué au lessivage de quelque trois millions pour le compte de trafiquants du gang de Vincenzo « Jimmy » Di Maulo.

En général, les montagnes de billets verts revenaient dans les poches des mafiosi montréalais via des prêts bancaires consentis à des dizaines d'entreprises et de prête-noms établis en Suisse, au Panama et au Canada.

Ici même, Di Maulo, 57 ans, qui fait face à 46 chefs d'accusation et ses complices sont accusés de blanchiment d'argent et d'importation de stupéfiants. En libération conditionnelle pour une vieille histoire de meurtre,

le célèbre pégrin italien est détenu depuis son arrestation, le 30 août 1994.

À l'instar de ses acolytes, il avait été arrêté au lendemain de la fermeture du Centre international monétaire de Montréal (CIMM) que la GRC a tenu en catimini pendant quatre ans au rez-de-chaussée d'une tour à bureaux située à l'angle des rues Peel et de Maisonneuve, dans le centre-ville.

Sur l'ordre du juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec, Di Maulo a vu une bonne partie de ses biens bloqués jusqu'à ce que l'enquête de la GRC soit terminée.

Une requête déposée le 5 septembre 1994 au greffe du palais de justice de Montréal fait notamment état de comptes de banque personnels et d'entreprises — on n'en compte pas moins

de 18 — dans lesquelles « Jimmy » Di Maulo a des intérêts.

Il se peut que le juge Vladimir Stemberger vienne à Montréal pour compléter son enquête. « Dépendant de l'évolution de nos recherches ici (en parlant de la Suisse), et si cela s'avère nécessaire, il n'est pas impossible que je vienne dans votre pays », a-t-il dit lors d'une entrevue téléphonique.

Dans les jours qui ont suivi la raffe de la police fédérale, Libertina Rizzuto, 69 ans, mère du chef de la mafia canadienne Vito Rizzuto et un ami de la famille avaient également été arrêtés en Suisse au moment de déposer trois millions dans trois succursales bancaires de Lugano. Elle a été libérée au début de l'année, sous un cautionnement de 200 000 FS.

Au cours de l'enquête, les policiers suisses ont découvert, à

Zurich et à Genève, deux autres comptes de banques contenant deux millions.

Le nom de Vito Rizzuto figure dans l'acte d'accusation, mais il n'a jamais été importuné, les policiers et les procureurs du ministère fédéral de la Justice jugeant les preuves insuffisantes pour le traduire en justice.

Le coup fumant de la GRC a aussi eu des retentissements dans la république de Panama, où se trouve la petite ville franche de Colon, décrite comme un centre névralgique pour le lessivage des énormes profits du cartel de Cali.

Grâce à la police canadienne, les autorités de Panama ont du même coup identifié les « hommes d'affaires » locaux qui servaient d'intermédiaires entre les trafiquants colombiens et plusieurs clients nord-américains et européens. □



Marie-Chantale Desjardins



Mélanie Cabay



Marie-Ève Larivière



Marie-Claude Côté



Pascal Poulin



Valérie Dalpé



LOU FRAZIER : ENQUÊTE LE 20 JUILLET

Le joueur de baseball des Expos Arthur Lou Frazier, accusé de voies de fait causant des lésions corporelles, reviendra au palais de justice de Montréal le 20 juillet pour subir son enquête préliminaire. Frazier, 30 ans, est accusé d'avoir battu un policier en civil qu'il avait tenté de couper sur l'autoroute, le 23 juillet 1994. Il était présent hier au palais de justice pour la communication de la preuve.

GRÉVISTES D'OGILVIE

Une cinquantaine de grévistes de la minoterie montréalaise Ogilvie manifestait à nouveau, hier devant le Parlement canadien, pour réclamer l'adoption de dispositions anti-briseurs de grève dans le Code canadien du travail. La manifestation coïncidait avec la deuxième lecture du projet de loi privé déposé le 20 mars dernier à la Chambre des communes par le député bloquiste de Manicouagan, Bernard Saint-Laurent, afin que le Code fédéral du travail interdise l'embauche de scabs.

PROGRAMME AUTO-REIN

Une vieille Ford 1979 qui traîne dans la cour depuis 6 mois, un camion Toyota 1984 condamné au rebut, une Renault 5 qu'on arrive à peine à changer de côté de rue... et même une tente-roulotte! Un mois seulement après son lancement à Montréal et à Laval, le nouveau programme de collecte de fonds Auto-Rein de la Fondation canadienne de rein séduit déjà le grand public. Au total, 45 vieux véhicules de toutes marques, de 1975 à 1986, ont été donnés au programme Auto-Rein. Ainsi, la personne qui veut se débarrasser de son vieux véhicule compose le 325-REIN (325-7346). Le remorquage du véhicule est gratuit. Le donateur reçoit sur place, un reçu temporaire pour fins d'impôts de 50 \$ pour une minoune ou du montant équivalent à la valeur réelle du véhicule.

PETITS BAIGNEURS

Les baigneurs montréalais pourront dorénavant apporter leurs chaises pliantes aux piscines extérieures municipales. Il s'agit d'une des quelques nouveautés offertes par la Ville de Montréal dans ses 20 piscines extérieures, dans le cadre de l'ouverture officielle de la saison cet après-midi. L'horaire sera élargi à partir du samedi 24 juin, soit de 11 h 30 à 20 h 30, sept jours sur sept. Les piscines ouvriront aussi à 11 h 30, la fin de semaine des 17 et 18 juin. Par ailleurs, en vue d'élargir l'accès à la clientèle familiale, huit piscines extérieures — à raison d'une par arrondissement — accueilleront les petits baigneurs de trois ans et moins, accompagnés d'un adulte de 18 ans et plus par enfant. La Ville implante ce projet pilote dans les piscines Marcelin-Wilson (Ahuntsic-Cartierville), Benny (Côtes-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce), Taillon (Mercier-Hochelaga-Maisonneuve), Laurier (Plateau-Mont-Royal-Centre-Sud), Alexis-Carrel (Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles), Joseph-Paré (Rosemont-Petite-Patrie), Ignace-Bourget (Sud-Ouest) et François-Perreault (Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension). L'accès aux piscines extérieures est gratuit pendant la semaine. Les tarifs pour les baignades du week-end sont de 1 \$ pour les enfants de 3 à 17 ans, 2,50 \$ pour les adultes de 18 à 54 ans et de 1,50 \$ pour les aînés de 55 ans et plus.

CANNABIS À SAINT-LIBOIRE

La Sûreté du Québec, assistée de la police municipale de Saint-Hyacinthe, tente de retrouver des individus qui pourraient être reliés à l'exploitation d'une plantation de cannabis à Saint-Liboire. La valeur du cannabis, découvert mercredi lors d'une perquisition, est de quelque 650 000 \$, et la valeur de l'équipement est d'environ 5 000 \$. Les suspects ont pris le large avant l'arrivée des policiers.

« C'est affreux de penser qu'il y a plusieurs agresseurs qui se promènent dans nos rues... »

La mère de Mélanie Cabay a posé des affiches pour aider à retrouver Joleil Campeau

ÉRIC TROTTIER

La disparition de la petite Joleil Campeau, 9 ans, de Laval, a éveillé de bien mauvais souvenirs chez les parents de Marie-Chantale Desjardins et de Mélanie Cabay, disparues et retrouvées assassinées il y aura bientôt un an sans que la police ne retrace leur agresseur.

« Je pense beaucoup aux parents de Joleil, a déclaré à La Presse Sylvie Desjardins, mère de Marie-Chantale. J'aurais envie de les appeler pour les encourager. Je comprends ce qu'ils sont en train de vivre... »

Mme Desjardins voit plusieurs similitudes entre la disparition de sa fille et celle de Joleil. « Leur âge, la façon dont ça s'est fait, en plein après-midi, dans le même secteur (Laval, rive-nord). Tout ça se ressemble beaucoup... »

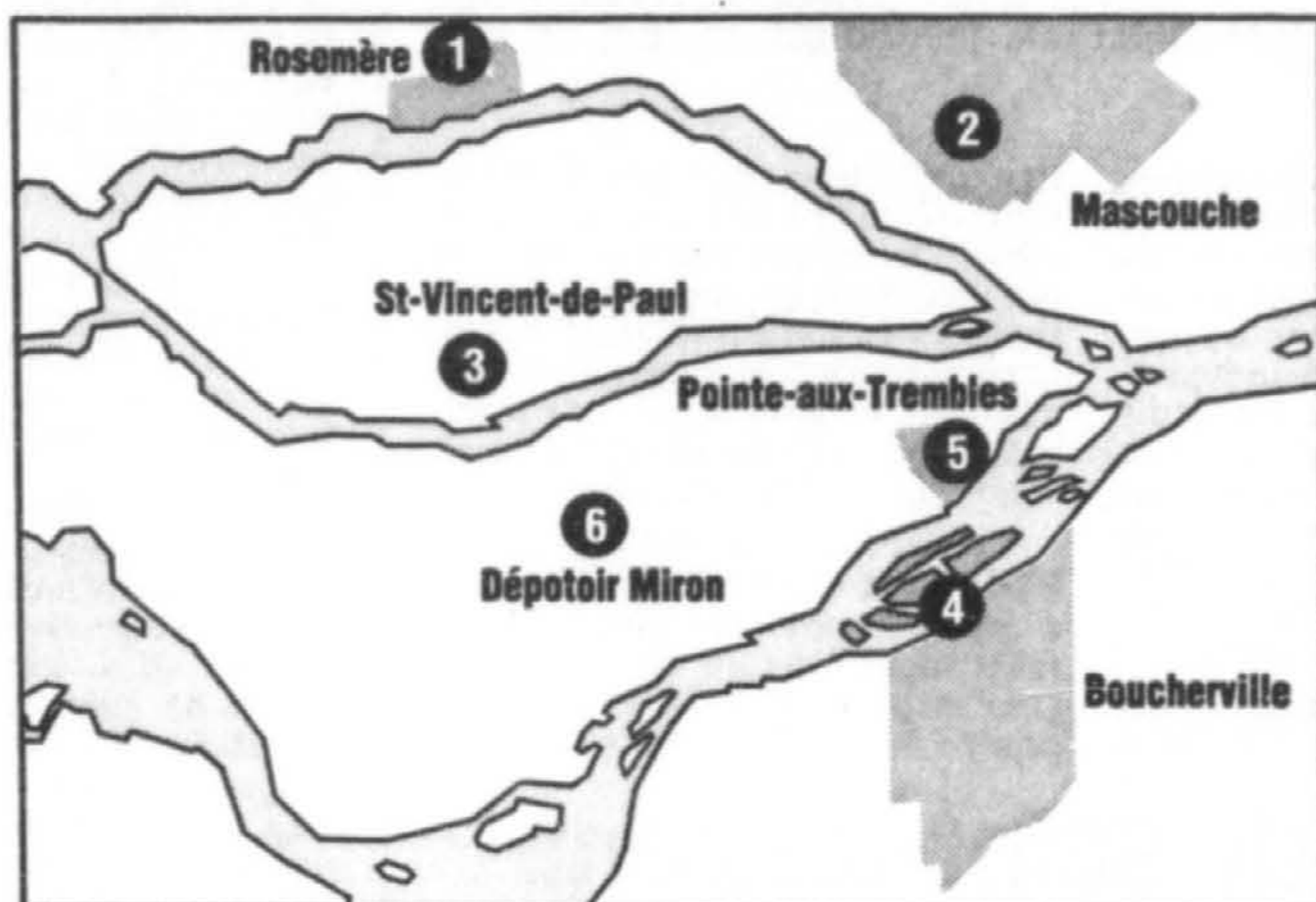
Mireille Bélisle, mère de Mélanie Cabay, voit elle aussi des similitudes (même si Mélanie était de dix ans l'aînée de Joleil). « Ça m'a tout de suite frappée, dit-elle. Mélanie est disparue le soir de la pleine lune de juin (le 22 juin 1994). Joleil aussi (lundi dernier). Ça ne veut peut-être rien dire, mais je trouve quand même la coïncidence étrange... »

Mme Bélisle, qui compte toujours organiser une fondation pour venir en aide aux parents de jeunes victimes de meurtres sexuels, a participé hier soir à la pose d'affiches visant à retrouver Joleil, dans le quartier Ahuntsic, là où Mélanie a disparu il y a un an. « C'est affreux de penser qu'il y a plusieurs agresseurs qui se promènent dans nos rues, en liberté... »

Ni l'agresseur de Marie-Chantale ni celui de Mélanie n'ont été inculpés pour ces meurtres, près d'un an après les avoir commis.

Le lieutenant André Pitre, de la Sûreté du Québec, a expliqué hier que les enquêteurs n'ont pas reçu de nouvelles informations sur ces affaires depuis plusieurs semaines. « Les dossiers ne sont pas fermés, mais nous devons travailler avec les informations qu'on a, a dit le policier. Et là on n'en reçoit plus... »

Marie-Chantale Desjardins avait 10 ans quand, le 16 juillet 1994, elle est disparue de son domicile de Sainte-Thérèse. La fillette a été agressée, étranglée et abandonnée dans un petit bois de Rosemère, à deux kilomètres de la maison. Son corps a été découvert quatre jours plus tard.



- 1 1994 / Marie-Chantale Desjardins: 10 ans
- 2 1994 / Mélanie Cabay: 19 ans
- 3 1992 / Marie-Ève Larivière: 11 ans
- 4 1991 / Marie-Claude Côté: 17 ans
- 5 1990 / Pascal Poulin: 10 ans
- 6 1989 / Valérie Dalpé: 13 ans

Infographie La Presse

Après être disparue le 22 juin, à son retour d'une soirée entre amis dans le quartier Ahuntsic, Mélanie Cabay a été retrouvée le 5 juillet 1994 dans un terrain vague situé à proximité de l'autoroute 640, à Mascouche, au nord de Montréal. Elle aussi a été agressée et étranglée par son agresseur.

Dans les deux cas, les enquêteurs ont rencontré à peu près toutes les personnes se trouvant entre les points de disparition et l'endroit où les victimes ont été découvertes. « On a parlé aux familles, aux connaissances, aux gens qui habitent le long de leur parcours. En tout, ça fait plusieurs centaines de personnes (700 dans le cas de Mélanie). En plus, nous avons vérifié des centaines d'informations communiquées par téléphone. Mais nous n'avons toujours pas de preuves suffisantes nous permettant d'arrêter un suspect », dit le lieutenant Pitre.

Dans le cas de Marie-Chantale, six individus ont été

interrogés par les policiers et deux d'entre eux ont dû passer le test du polygraphe, mais sans résultat probant. La SQ a aussi fait appel à des spécialistes qui ont tracé le « profil criminel » du tueur de la fillette. Mais encore là, ce ne fut pas suffisant. Les dernières informations sur cette affaire remontent au mois d'avril.

Les policiers semblent posséder encore moins d'informations sur le tueur de Mélanie Cabay. La mère de cette dernière songe aussi à organiser pour le 5 juillet une marche en l'honneur de sa fille. Et peut-être pour relancer l'enquête.

Entre-temps, le lieutenant Pitre dit que toute personne croyant pouvoir faire avancer l'une de ces deux enquêtes peut communiquer avec les policiers au 598-4043 ou au 598-4242. « Des fois, les gens pensent qu'ils ne nous apprendront pas grand chose et qu'ils vont faire rire d'eux en nous appelant, conclut le lieutenant. Mais des fois, une petite niaiserie constitue la clé du mystère. Qu'ils nous appellent donc... »

Depuis 1989

Outre Marie-Chantale et Mélanie, au moins quatre autres adolescents (trois filles et un garçon) ont été assassinés depuis 1989, dans la région de Montréal, sans que la police ne retrace leur agresseur.

En mars 1992, Marie-Ève Larivière, 11 ans, est retrouvée sans vie près du boulevard Saint-Martin, dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul, à Laval. Elle avait été violée avant d'être étranglée.

Quatre mois plus tôt, Marie-Claude Côté, 17 ans, était retrouvée dans le fleuve Saint-Laurent après être disparue à sa sortie d'un bar du quartier Côte-Saint-Paul, à Montréal. Elle avait été frappée à la tête.

Le 21 janvier 1990, le jeune Pascal Poulin, 10 ans, était retrouvé sur la berge de la rivière des Prairies, dans le quartier Pointe-aux-Trembles, dans le nord-est de Montréal. Agressé sexuellement, il avait été poignardé à plusieurs reprises.

Enfin, Valérie Dalpé, 13 ans, a été retrouvée dépeçée dans le dépotoir de la carrière Miron, dans le nord de Montréal, le 19 octobre 1989. Dans ce cas comme dans les autres, l'agresseur est toujours en liberté.

La police garde espoir de retrouver Joleil

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Alors que Donna Senécal pense que sa fille Joleil pourrait être morte, la police de Laval garde espoir de retrouver cette enfant de neuf ans vivante, même si le temps commence à jouer dangereusement contre elle. La police lavalloise a reçu l'aide de spécialistes de la SQ et du Service de police de la CUM.

Joleil Campeau est disparue depuis 17 h lundi, du 1 Place Debussy, dans le quartier Auteuil.

À quelques reprises, sa mère, visiblement à bout de forces, a parlé de mort hier. Tenant un gros ourson — identique à celui envoyé dans la classe de sa fille par Enfants retour — serré contre elle, Donna Senécal donnait parfois l'impression d'une personne résignée. En fin d'après-midi, les pâtisseries Saint-Hubert ont offert une récompense de 25 000 \$ afin d'aider la police à élucider cette histoire.

Les informations devront être transmises à la police de Laval — 911 pour les résidents de Laval, et, pour ceux de l'extérieur 280-1616 —, et c'est elle qui déterminera de leur pertinence.

Le père de Joleil, Pierre Campeau, est à l'emploi de cette entreprise.

Reprise des recherches

Une centaine de bénévoles ont ré-

pondu en fin d'après-midi hier à l'appel lancé par la famille afin de reprendre les recherches abandonnées la veille par la police. En matinée, la porte-parole de la famille, Francine Barbeau, a lancé un appel à toute personne pouvant offrir un local comme point de rassemblement.

Quelques heures plus tard, un organisme oeuvrant auprès des femmes, Fahmo, a offert de prêter une partie de son local situé au 6135, boulevard des Laurentides, dans le quartier Auteuil. Bell Canada a pour sa part fourni une ligne téléphonique.

Des organismes dont les membres sont habitués à marcher dans le bois ont offert leurs services, tout comme le club de radio amateur Laval-Laurentides. Dans le groupe de bénévoles, il y

avait aussi un agent de la police de Laval en congé.

Par petits groupes, ils sont partis vers le secteur de Place Debussy et du boulevard des Mille-Îles.

Par ailleurs, même si elle n'est plus visible sur le terrain et bien qu'elle ne possède absolument aucun indice, la police de Laval travaille sans relâche. « Nous n'avons rien. Nous cherchons et nous allons continuer sans arrêt. J'ai peur à la rivière. Mais pour le moment nous faisons tout ce qui est possible pour retrouver vivante un enfant qui est disparue », a souligné le commandant de la section des enquêtes criminelles de la police de Laval, le directeur Alain Saint-Onge.

C'est la première fois que ce corps de police fait face à une histoire sembla-

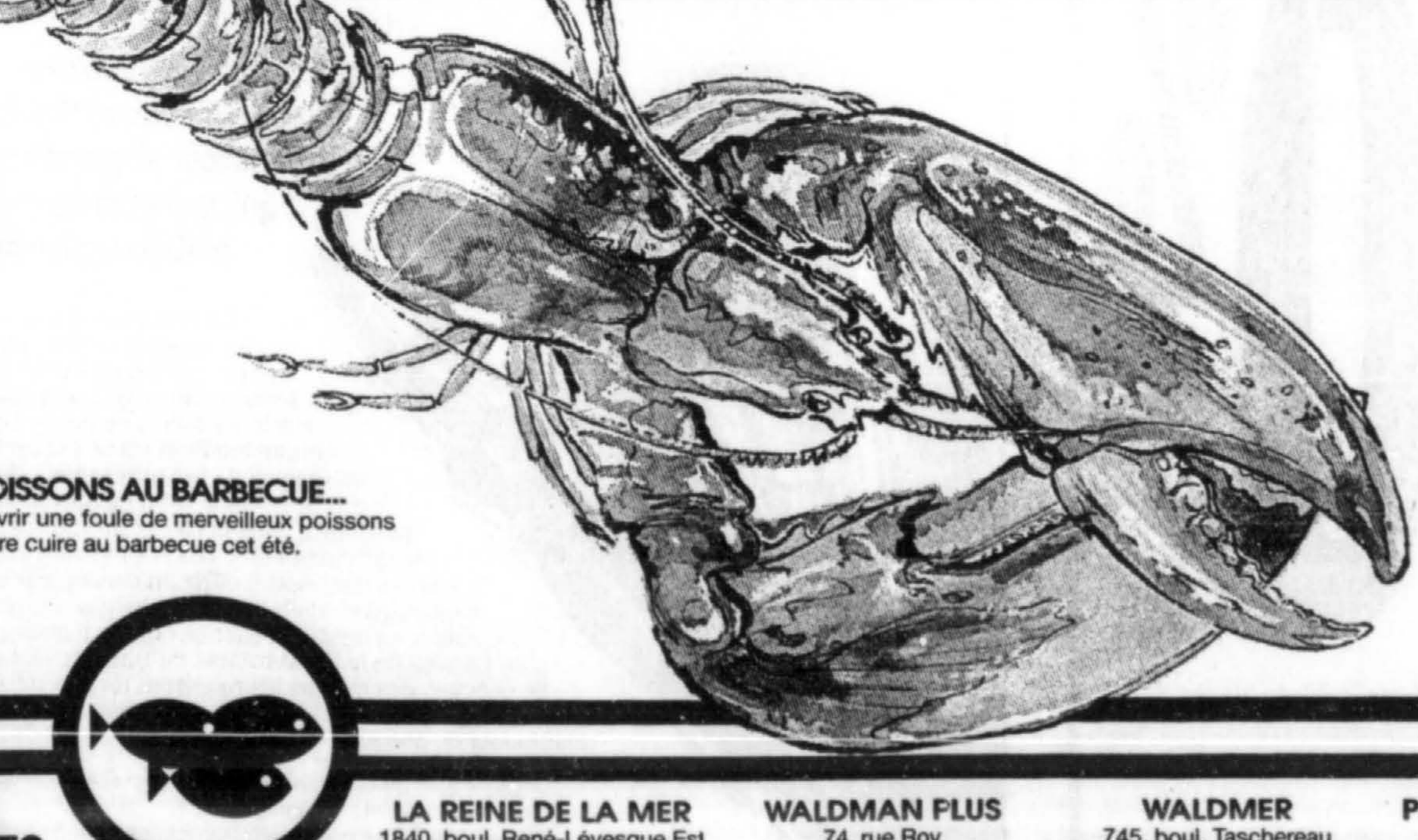
ble, et, pour ne rien négliger, le directeur Saint-Onge a demandé l'assistance de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec. Lui et son chargé d'enquête, le lieutenant-détective Serge Jacques, voulaient se renseigner auprès des enquêteurs qui travaillent sur le dossier Marie-Chantal Desjardins, disparue et retrouvée assassinée à la mi-juillet l'an passé à Sainte-Thérèse. Elle avait 10 ans. Son meurtrier court encore.

« Nous voulons avoir leurs expertises. Nous avons été en communication avec des dizaines de corps de police afin de prendre des renseignements sur des disparitions d'enfants. Cette disparition peut être reliée avec le cas de Marie-Chantal ou encore celui de Marie-Ève Larivière. On ne néglige rien », a précisé M. Saint-Onge.

Jusqu'à présent les enquêteurs lavallois ont vérifié une centaine d'informations et plusieurs automobiles de couleur noire. Contrairement à ce qu'un reporter vedette d'une station de télévision a affirmé, la police n'a aucune piste sérieuse. « Cette histoire de Terrebonne où un automobiliste a tenté d'attaquer deux adolescentes, a été vérifiée comme les autres. Mais ça n'a rien donné », a souligné le lieutenant-détective Jacques.

Nouvelle disparition d'un enfant

Les policiers municipaux de Boisbriand recherchaient toujours hier au moment de mettre sous presse un jeune garçon de 8 ans qui serait disparu de son domicile de la rue Beauséjour vers 16h30. Les recherches ont débuté vers 22 h au parc René-Lévesque. D'autres parcs ont été ratissés par la suite et les familles des amis du jeune garçon étaient en voie d'être contactées pour fin de vérification. Selon la police, il s'agit d'une fugue.



DES VERTS, DES ROUGES, DES BLEUS...

HOMARD
de 1 - 3 livres **799\$**
/lb

Les Maîtres Pêcheurs vous offrent le plus grand choix en ville de homards du Québec, des îles de la Madeleine, des Maritimes ou d'ailleurs. À cette variété, nous ajoutons une fraîcheur sans égal, et ça, c'est parce que nous sommes les plus grands distributeurs de poissons et de fruits de mer du pays!

LES MAÎTRES PÊCHEURS

LA REINE DE LA MER
1840, boul. René-Lévesque Est
(coin Papineau)
522-6703

WALDMAN PLUS
74, rue Roy
(près de St-Laurent)
842-4483

WALDMER
745, boul. Taschereau
(Galeries Taschereau, Greenfield Park)
466-2300

POISSONNERIE LA MER
6290, av. Victoria
(coin Van Horne)
737-3304

**OBTENEZ 20 \$
DE POISSON GRATUIT
AVEC NOTRE
CARTE DE FIDÉLITÉ**

Détails en magasin.

Magasins ouverts 7 jours sur 7, sauf Poissonnerie La Mer (fermé le dimanche seulement). Nous acceptons les cartes INTERAC, VISA et MASTERCARD. Stationnement GRATUIT.

De la dynamite pour intimider Super Gaz

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD

Des bâtons de dynamite placés tout près d'une station-service Super Gaz, à Pierrefonds, pourraient être reliés à la concurrence féroce que se livrent les détaillants d'essence.

Peu après 7 h hier matin, les employés de la station-service ont reçu un appel anonyme les avertissant de la présence d'une bombe sous un de leurs camions-citernes garé à côté de la station. L'endroit a été immédiatement évacué et des membres de l'escouade technique de la police de la CUM ont fait exploser l'engin placé sous un camion Super Econo contenant encore un peu de mazout, causant ainsi quelques dommages au véhicule.

Louis Rizzetto, gérant des opérations au siège social de Super Gaz, croit que l'attentat est relié à la guerre des prix de l'essence. « À cause des baisses de nos prix, nous avons peu d'amis dans le milieu. J'ai beau me creuser la tête pour essayer de déterminer le motif, je reviens toujours à la guerre des prix. »

Appartenant au même propriétaire, Super Gaz — division essence — et Super Econo — division mazout — ont souvent fait la vie dure aux autres réseaux indépendants en affichant des baisses de prix dans un marché volatil. Hier, la station de Pierrefonds vendait son essence à 57,9 cents le litre tandis que des concurrents l'offraient à 61,9 cents, conformément à la hausse décrétée mercredi.

Le lieutenant-détective Richard Simard, du service des in-



Des membres de l'escouade technique ont désamorcé hier matin une bombe placée sous un camion-citerne Super Econo contenant un peu de mazout.

centies criminels, à qui l'enquête a été confiée, croit lui aussi que l'acte de violence pourrait être une conséquence directe de la concurrence entre détaillants d'essence. « Il est encore trop tôt pour présumer de quoi que ce soit, mais à première vue, il semble que ce soit relié à la guerre des prix de l'essence. »

Maurice Maisonneuve, président de l'Association des services automobiles du Québec — un groupe qui représente sur-

tout les détaillants d'essence — rejette fortement la violence comme réaction aux prix parfois ridiculement bas de Super Gaz. Mais il avoue ne pas comprendre comment le réseau indépendant réussit à survivre en dépit des coûts fort élevés du pétrole brut. « Ce n'est quand même pas normal qu'un détaillant vende son essence si peu chère alors que même à 61,9 cents le litre, on a de la misère à arriver. »

Ce n'est pas la première fois que la station-service, située à

l'intersection des boulevards Pierrefonds et Saint-Jean, est la cible d'un appel à la bombe. En octobre dernier, un individu intimidait à la station de baisser ses prix sous peine d'entendre un « boum ! » Mais il ne s'agissait pas d'une vraie bombe, alors que celle d'hier était dangereuse.

Le service de police de la CUM assurera une surveillance accrue aux environs de cette station Super Gaz du West Island. Dès midi hier, le service à la pompe avait repris.

Pallascio attribue le décrochage au secondaire à la « défavorisation »

PAUL ROY

Le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM), M. Michel Pallascio, attribue à « un taux de défavorisation très élevé » le fait que 46 p. cent des élèves du secteur secondaire français décrochent avant l'obtention de leur diplôme.

« Je ne suis pas fier de ces statistiques », a dit hier M. Pallascio après le dévoilement d'une étude de 144 pages de la CÉCM sur le décrochage dans ses 29 écoles secondaires, étude dont *La Presse* a publié les grandes lignes plus tôt cette semaine.

Des études réalisées dans d'autres villes nord-américaines montrent d'ailleurs des taux de décrochage similaires à ceux de la CÉCM. Ainsi, à New York, le taux d'abandon moyen se situe entre 42 p. cent et 51 p. cent, selon les commissions scolaires. Chez les élèves d'origine ethnique, ce taux atteint 79 p. cent.

Des chiffres semblables pour Chicago : entre 41 p. cent et 46 p. cent ; Washington : 46 p. cent et 50 p. cent ; Los Angeles : 48 p. cent ; Boston : 47 p. cent.

À la Commission des écoles catholiques de Québec (CÉCQ), les taux de décrochage sont respectivement de 53 p. cent et 48 p. cent pour les cohortes de 1984 et 1985. La méthode de la cohorte, également utilisée dans l'étude de la CÉCM, consiste à calculer le nombre d'élèves inscrits en secondaire I et le nombre de diplômés sept ans plus tard.

Pour l'ensemble du Québec, le taux d'abandon n'est toutefois que de 36 p. cent, ce qui fait dire à M. Pallascio que les écoles de Montréal, en raison d'un problème aigu de défavorisation et d'intégration ethnique, devraient recevoir une aide spéciale de Québec. Il se refuse toutefois à chiffrer cette aide.

L'étude de la CÉCM, réalisée par M. Rémi Dussault, dévoile également les taux d'abandon par école, pondérés par la mobilité dans chaque école. (*La Presse* en a publié un tableau mercredi.)

Hier, le MÉMO (Mouvement pour une école moderne et ouverte), parti d'opposition

à la CÉCM, a contesté ces chiffres. Selon M. Robert Cadotte, commissaire du MÉMO, les pourcentages véritables de décrochage par école sont beaucoup plus élevés dans la réalité que dans l'étude.

Le MÉMO ne conteste pas le taux global d'abandon de 46 p. cent. Mais, au dire de M. Cadotte, l'école Saint-Henri ne compterait pas 48 p. cent de décrocheurs mais bien 76 p. cent ; l'école Pierre-Dupuy ne compterait pas 52 p. cent mais bien 70 p. cent ; l'école La Dauversière 25 p. cent plutôt que 16 p. cent de décrocheurs. Et ainsi de suite.

Il ne prête toutefois aucune mauvaise foi aux auteurs de l'étude et aux dirigeants de la CÉCM. Selon lui, ceux-ci ont commis « une erreur majeure » en tenant compte dans leurs calculs des élèves qui quittent pour une autre école.

M. Dussault, l'auteur de l'étude, n'est pas d'accord : « C'est un choix méthodologique que l'on a fait, de tenir compte de la mobilité. »

Choix méthodologique ou pas, tous conviennent que la situation est grave. Mais selon M. Pallascio, l'étude fournit des informations pertinentes qui serviront dans l'élaboration de mesures de redressement.

Certaines de ces informations : — de tous les sujets qui décrochent, 55 p. cent sont des garçons et 45 p. cent des filles ; — un échec dans une matière (français, mathématiques, langue seconde) sera, pour au minimum 51 p. cent de ces élèves et pour 68 p. cent au maximum, signe d'un abandon futur ;

— il est constaté que 64 p. cent des élèves qui ont 13 ans à leur entrée au secondaire décrocheront ; — on note 14 p. cent d'abandon en secondaire I et 11 p. cent en secondaire II, ce qui signifie que nombre d'élèves quittent l'école avant l'âge légal de 16 ans.

Le rapport publié hier présente différentes mesures allant de la mise sur pied d'un groupe permanent sur la prévention de l'abandon à la mise en place de formules de mentorat et de tutorat. Les commissaires débattront de ces propositions mercredi.

Incendie criminel dans une mosquée de Saint-Laurent

ÉRIC CLÉMENT

La mosquée du Centre islamique du Québec, située à Ville Saint-Laurent, a été la cible d'un incendie criminel tôt hier matin.

La police ignore pour l'instant s'il y a un lien entre cet incendie criminel et ceux perpétrés aux États-Unis, notamment depuis l'attentat terroriste d'Oklahoma City. Hier, personne n'avait revendiqué l'incendie.

Le feu a pris naissance dans une remise située à l'arrière de la mosquée Masjid Ul Islam, peu avant 4 h, alors que s'était achevée la première prière de la journée. C'est un fidèle qui a donné l'alerte. Une douzaine de pompiers de Saint-Laurent se sont rendus sur les lieux et ont très vite maîtrisé l'incendie.

La mosquée Masjid Ul Islam est la plus

ancienne du Québec. Construite en 1965, elle a été complètement restaurée en 1982. Les dommages sont peu importants, selon le président du Centre islamique du Québec, M. Farhat Abbasi, la mosquée proprement dite n'ayant pas été touchée par les flammes.

Des policiers du poste 14 de la police de la CUM ont découvert « deux ou trois foyers d'incendie ». Le sergent-détective Donaghy, du poste 14, précise que l'enquête a été confiée à la section des incendies criminels.

Il s'agit du second incendie criminel perpétré contre un lieu de culte musulman au Québec, après celui qui endommagea la mosquée Fatima, de la rue Saint-Dominique, à Montréal, en décembre 1992.

L'incendie est survenu quelques heures après que la police de l'Illinois ait déclaré que l'incendie qui a endommagé une mosquée de Springfield, le 6 juin dernier, était

d'origine criminelle. La communauté musulmane des États-Unis se plaint régulièrement d'un accroissement du vandalisme et des attaques dirigées contre elle depuis l'attentat d'Oklahoma City, le 19 avril dernier.

Ce jour-là, un immeuble du gouvernement fédéral s'est écroulé en partie après une explosion d'origine terroriste. L'attentat avait, dans un premier temps et à tort, été attribué par plusieurs médias à des extrémistes islamiques. Depuis, le Council on American-Islamic Relations, de Washington, a recensé 200 incidents contre des membres de la communauté musulmane, allant de la menace à l'agression physique.

M. Abbasi souligne qu'il y a une « mauvaise image des musulmans dans les médias » et que les musulmans « ont beaucoup d'ennemis », mais il ne pense pas que l'incendie criminel de sa mosquée provienne d'un mouvement organisé.

Le grand solde
« 5 jours » de Birks

Deux derniers
jours

10 000 000 \$ de haute joaillerie et
de montres en solde à travers le pays !
... incluant les créations de Roger Lucas

Seulement au :

1240, Square Phillips

Centre Fairview Pointe-Claire Carrefour Laval

40% à 60% de rabais

C'est votre dernière chance d'acquiescer des bijoux Roger Lucas chez Birks... Nous nous apprêtons à vous présenter notre nouvelle collection de haute joaillerie et de montres. C'est pourquoi nous vous offrons la possibilité d'économiser de 40% à 60% sur des articles spécialement choisis dans tous les magasins Birks du pays. Bagues en or, colliers et boucles d'oreilles sertis de diamants et de pierres précieuses, une sélection exceptionnelle vous attend. Sans oublier aussi un vaste choix de montres et de bijoux mode Katrin Reichelt.

Ce solde se termine le 17 juin.

BIRKS

2527284

Le Oui va gagner

et ce sera peut-être le vôtre,
celui de votre voisin,
de votre beau-frère
ou de votre mère puisque
tout le Québec est invité à
participer au grand concours
qui permettra de choisir
le « Oui » le plus beau.

Un vrai beau Oui a toutes les chances. Faites parvenir votre version du « Oui » (sous forme de logotype, pictogramme, dessin ou autre) en noir seulement sur une feuille 8 1/2" x 11" au bureau du Conseil de la Souveraineté du Québec avant le 1^{er} août 1995 en spécifiant si vous participez dans la catégorie « professionnelle » ou « grand public ». Les responsables du concours s'engagent à offrir au concepteur du Oui gagnant une visibilité sous plusieurs formes. L'auteur s'engage à céder ses droits d'utilisation au Conseil de la Souveraineté du Québec. Les gagnants de chacune des catégories recevront un prix de 1000 \$. Le grand gagnant (toutes catégories) recevra un boni additionnel de 500 \$.

Les règlements du concours sont disponibles au :
Conseil de la souveraineté du Québec
Complexe Desjardins, Tour Est, bureau 3205
Montréal, H5B 1S9
Tél.: (514) 288-7684 (région de Montréal)
1-800-799-7684 (sans frais) Téléc.: (514) 288-7868

La Conseil de la SOUVERAINÉTÉ du Québec

Annick revient avec de l'espoir plein le coeur et de l'air plein ses « nouveaux » poumons

ÉRIC GRENIER

■ « Je peux maintenant rire sans m'étouffer ! »

Libérée de ses appareils respiratoires et de ses traitements médicaux, Annick Tremblay, cette Québécoise de 21 ans atteinte de fibrose kystique à qui les médecins ont greffé deux lobes de poumons, revient au bercail accueillie comme une héroïne.

C'est qu'elle est devenue, le 10 mai dernier, la première Canadienne à recevoir deux lobes de poumons de donneurs vivants.

Annick est de retour de Californie un mois plus tôt que prévu, avec de l'espoir plein le coeur et de l'air plein ses nouveaux poumons, un don de ses deux frères.

« Avant l'opération, je m'habiltais et j'étais déjà essoufflée. » Aujourd'hui, la jeune femme de Charlevoix peut mettre à son agenda une randonnée à vélo, sans craindre de perdre le souffle au deuxième coup de pédale. « J'ai 21 ans et je n'ai jamais été à bicyclette. Une des premières choses que je prévois faire, c'est de m'en acheter une », a-t-elle raconté, lors d'une conférence de presse donnée hier à l'occasion de son retour au pays.

Guérie, Annick peut aspirer à une vie normale. Mais elle n'a pas eu le temps de dresser une liste de projets d'avenir, encore étonnée d'avoir maintenant une espérance de vie. Elle entend terminer ses études. « Il me reste une session pour obtenir mon diplôme en décoration intérieure. J'aimerais travailler dans ce domaine. »

Annick vient de passer le dernier mois à l'hôpital de l'université South California, à Los Angeles, où elle a reçu les lobes de poumons de ses frères Joël et Donald. Annick est désormais membre du club très sélect de 28 personnes dans le monde ayant subi la même intervention.

Cette greffe a permis aux trois médecins montréalais, les docteurs Hanni Shennib, chirurgien, et Alphonse Jeanneret et Louis Normandin, qui ont participé à l'opération, d'acquiescer une expertise, qui pourrait



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Annick Tremblay s'offrira une première bicyclette lorsqu'elle retournera chez elle, dans Charlevoix. D'ici là, elle passera quelques semaines encore à la Maison des greffés de Montréal.

un jour être appliquée au Québec.

Malgré les coûts astronomiques reliés à une telle transplantation, 500 000 \$ en incluant le transport et l'hébergement de la petite équipe médicale en Californie, le gouvernement se dit prêt à recommencer l'expérience si l'occasion se représente. C'est la Régie de l'assurance-maladie qui a assumé entièrement les frais.

Mais le docteur Hanni Shennib, qui a opéré Annick Tremblay, espère pouvoir maintenant effectuer ce type de greffe au Québec.

Pour sa part, la directrice générale de l'Association québécoise de la fibrose kystique, Denise Ménard, est confiante que cela se réalise dans un proche avenir. « C'est un bon investissement, estime-t-elle. Il y a de moins en moins de donneurs et ce genre de greffes donne beaucoup d'espoir. »

Pour la convalescente, l'opération arrivait à point, puisqu'elle n'avait plus aucune chance de vivre au-delà de six mois. Le docteur Hanni Shennib, qui a été en 1989 le premier Canadien à réaliser une greffe bi-pulmonaire (à partir d'organes prélevés sur des donneurs décédés), explique que 46 p. cent des patients atteints de fibrose kystique en attente d'une greffe de poumons meurent avant l'opération.

L'affaire Bouliane : des dossiers reliés à une cause de meurtre et à un autre décès sont disparus

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Deux dossiers, l'un portant sur une enquête pour meurtre et comportant deux mini-cassettes, et l'autre concernant un décès sont disparus des classeurs de la Sûreté du Québec et du ministère de la Justice, probablement en 1992, et n'ont apparemment pas réintégré leur place depuis, malgré les tentatives du ministère de la Sécurité publique.

C'est ce que révèle un nouveau document remis à la presse parlementaire hier par le député de Rivière-du-Loup, Mario Dumont, et dont le dépôt en chambre lui a été refusé par le gouvernement, le ministre responsable du dossier, Serge Ménard, s'y étant formellement opposé pour ne pas nuire à l'enquête que mène le juge en chef Albert Gobeil, de la Cour du Québec, sur le coroner Bouliane.

Le juge Gobeil a été saisi en mars dernier de cette enquête à la suite d'allégations voulant que le coroner Bouliane ait pris part à la vente de vieux autobus d'écoliers à Cuba, ce qui, bien que ce ne soit pas un crime, est loin de correspondre à la définition des tâches d'un coroner.

Ce document, une lettre que l'avocat québécois Michel Jolin écrivait, le 12 août 1993, à un détective privé dont le nom est gommé, fait suite à une lettre datée du 8 juin, portant la signature du chef de cabinet adjoint du ministre Claude Ryan, qui était responsable de la Sécurité publique sous Robert Bourassa, et qui fait état d'honoraires réclamés au ministère par le même détective, concernant un mandat que lui aurait octroyé le coroner Bouliane.

La deuxième lettre, celle du 12 août 1993 et signée par Me Jolin, que le ministère a à l'époque mandaté de vérifier des allégations de disparitions de documents, réclame du détective —

il s'agirait de John Tardif, un policier de Sainte-Foy — qu'il remet les documents disparus au ministère. Fait troublant, il en ressort que ces dossiers sont des originaux et que le détective privé a refusé de les remettre, qu'il n'a consenti à se départir que de copies, lesquelles n'avaient toutefois pas été remises non plus au moment de la lettre.



Marc-André Bouliane

« Vous vous êtes engagé aussi à me remettre copie de vos notes personnelles prises lors des rencontres que vous avez eues avec M. Marc-André Bouliane, copie d'un enregistrement d'une conversation téléphonique que vous avez eue avec M. Bouliane en février 1992 ainsi que tout document, note et écrit établissant le détail de tous les montants que vous réclamez dans votre compte d'honoraires pour lequel vous réclamez 264 heures de travail. Je n'ai reçu, à date, aucun de ces documents », écrivait au détective Me Jolin.

Cette semaine, Mario Dumont a précisé qu'il possédait des informations selon lesquelles le coroner Bouliane a signé des réquisitions pour permettre la sortie de ces documents, anormalement tombés entre des mains « privées ».

Me Jolin, dans un rapport remis à Claude Ryan, a conclu, entre autres, que la possession de ces dossiers et documents par des éléments étrangers à la SQ ou à un ministère de la Justice était illégale.

En chambre, mardi, le ministre Ménard a répondu à une question du député Dumont en affirmant qu'il avait élargi le mandat de l'enquête qu'il avait

confiée au juge Gobeil, que celui-ci n'était pas limitée qu'à la vente de vieux autobus.

Une déclaration qui a causé une certaine surprise chez l'avocat de Bouliane, Me Claude Dallaire, qui a aussitôt écrit au juge Gobeil pour dire son étonnement de n'en avoir pas été avisé.

Le lendemain, mercredi, le juge en chef écrit à l'avocat pour lui dire que de tous les documents qui lui ont été soumis par le ministère de la Sécurité publique, ceux qu'il lui a transmis sont les seuls qu'il a retenus. « Je n'ai pas retenu d'autres éléments dans l'ensemble des informations qui m'ont été fournies », souligne le juge Gobeil.

Ce qui a donné à croire qu'il y avait une contradiction entre les propos du ministre et ceux du juge.

Il faut reconnaître que la tension était toujours lourde en chambre quand le ministre Ménard avait à répondre aux questions de M. Dumont. Il invitait constamment le jeune député à la prudence, expliquant qu'il ne voulait pas fournir de munitions aux avocats du coroner.

Au cabinet du ministre Ménard, on a expliqué hier que si le ministre avait bel et bien dit qu'il avait élargi le mandat confié au juge Gobeil, comme en fait foi la reproduction des débats de la chambre, il aurait fallu comprendre que le mandat dont il avait saisi le juge en chef, en mars, était déjà plus large qu'une simple enquête reliée à la vente des autobus.

Quant à l'avocat John Tardif, il a déclaré à TVA, hier, que le 13 janvier 1992, il avait reçu la visite du coroner Bouliane, à son bureau de Sainte-Foy, et que celui-ci lui avait remis un rapport d'enquête confidentiel sur un double meurtre commis en juillet 1984 à Saint-Michel-de-Bellechasse. Il aurait eu pour mission d'y trouver des similitudes avec un autre meurtre commis dans la région de Québec.

Perquisitions dans le milieu de la drogue à Huntingdon

■ La Sûreté du Québec, avec l'aide des corps policiers d'Huntingdon et de Saint-Jean, a effectué deux perquisitions avant-hier, l'une sur le chemin Ridge Road, à Sainte-Agnès de Dundee, et une autre sur la rue Quesnel à Cazaville, pour découvrir 111 plants de cannabis d'une valeur globale de 11 100 dollars à Sainte-Agnès de Dundee. Un individu de 32 ans a été mis sous arrêt et devait comparaître hier à Valleyfield. Par ailleurs, les policiers sont à la recherche d'un deuxième homme relativement à la découverte à Cazaville d'un bateau estimé à 20 000 dollars. Ce bateau muni d'un puissant moteur avait été volé au début du mois à Venise-en-Québec.

Le corps d'un homme repêché à Lachine

■ Le cadavre d'un homme âgé de près de 50 ans a été repêché hier vers 18 h dans les eaux du lac Saint-Louis à hauteur de la 24^e Avenue, à Lachine. Il avait été aperçu moins d'une heure plus tôt par un adolescent qui a aussitôt avisé les policiers du poste 13. Une identification préliminaire a pu être réalisée rapidement mais les forces de l'ordre attendaient toujours en milieu de soirée la confirmation de la famille concernée.

EMPIRE

ENCAN

LES ENCANS EMPIRE offrent: une importante collection de tableaux réalisés par des artistes canadiens et étrangers, une énorme sélection de meubles de salle à manger, de chambre à coucher et de salon, des bijoux modernes et de succession, des montres-bracelets, des montres de poche, des objets en argent, des pièces de cristal, des porcelaines, des tapis de Perse, des bronzes, de rares monnaies, des cartes de sports, etc. pour plusieurs intérêts privés et/ou commerciaux dans un IMPORTANT ENCAN PUBLIC (5 SEANCES)

Plusieurs lots seront vendus - quel que soit le prix

SANS MINIMUM - SANS RÉSERVE

<p>EXPOSITION Les sam. et dim. 17 et 18 juin de 10h à 17h ENCAN Le dim. 18 juin, 13h et du lun. 19 au jeu. 22 juin à 19h chaque soir</p>	<p>Albert Henry Robinson H/p, 8" x 10"</p>	<p>Superbe table en acajou et 10 fauteuils assortis</p>	<p>Vaisselle style Chippendale ancien en acajou sculpté</p>	<p>Sélection de fontaines et statues de jardin en bronze</p>
<p>René Richard H/p, 24" x 28"</p>	<p>Robert W. Pilot H/A, 12" x 16"</p>	<p>Magnifique service de table 111 mcs en porcelaine Milton, complet pour 12</p>	<p>Collection de poupées</p>	<p>Des centaines de tapis de Perse tissés à la main</p>
<p>Henri Masson H/A, 16" x 20"</p>	<p>Insolite bureau rognon d'acajou, à tiroirs pivotants</p>	<p>Ancienne pendule française "Galileo" en bronze doré et marbre</p>	<p>Collection de monnaies étrangères et canadiennes dont la rare pièce de 5¢ 1921</p>	
<p>J.E.H. MacDonald H.P., 8" x 10"</p>	<p>Partie d'un mobilier de salon victorien 4mcs</p>	<p>Broche en platine (1 lot de diamants)</p>	<p>ENCANS EMPIRE 5500 Paré, Montréal, Québec TEL: (514) 737-6586</p>	
<p>A.Y. Jackson H/p, 10" x 13"</p>				

PADERNO

Des casseroles éternelles.

La vente se termine dimanche.

Voici la vente du manufacturier des batteries de cuisine Paderno

La qualité qui dure, entre 40 % et 75 % de rabais!

Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, vous pourrez vous procurer les ustensiles de cuisine de marque Paderno au prix de manufacturier. Une batterie de cuisine qui dure des années; des dizaines d'années; non, des centaines d'années. À un prix qui lui, ne dure que quatre jours. Profitez de rabais allant de 40 % à 75 % sur le prix de détail - déjà raisonnable - suggéré par le manufacturier.

Le spécial quotidien d'ouverture des portes vous offre une casserole à sauce de 0,8 L pour seulement 15 \$ au lieu de 60 \$ comme le suggère le manufacturier. Mais faites vite! Seulement 20 de ces casseroles sont offertes chaque jour et chaque client ne peut s'en procurer qu'une seule.

Dépêchez-vous: même si les casseroles durent indéfiniment, les rabais, eux, ne durent que jusqu'au dimanche, le 18 juin.

MONTREAL Anjou Naiseries Anjou Galeries D'Anjou 493-6064 Jeu/Ven 10h-21h Sam 9h-17h Dim 12h-17h
Greenfield Park Aubaines Entrepot 999 boul Taschereau 671-8158 Jeu/Ven 10h-21h Sam 9h-17h Dim 12h-16h
Laval Naiseries Laval Carrefour Laval 686-1470 Jeu/Ven 10h-21h Sam 9h-17h Dim 12h-17h
Pierrefonds Ares Equipment 4913 boul St-Charles 524-0386 Jeu/Ven 09h-17h Sam 09h-16h
Montréal Clinique de la Casserole 7561 St-Hubert 270-8544 Jeu/Ven 9h30-17h30 Sam 9h30-16h
Westmount Clinique de la Casserole 4144 St-Catherine ouest 933-9878 Jeu/Ven 9h30-17h30 Sam 9h30-14h
GRANBY Lamoureux Servis Centre 185 boul Boivin 378-4438 Jeu/Ven 9h-21h Sam 9h-17h
JONQUIÈRE M du Chaudron 2665 boul du Royaume 548-2569 Jeu/Ven 9h30-21h Sam 9h30-17h Dim 12h-16h
SHERBROOKE M Chaudron 1030 rue King est 346-5913 Jeu/Ven 9h30-21h Sam 9h30-16h30
TROIS RIVIÈRES L'ustensilerie Centre Commerciale les Rivières 378-0023 Jeu/Ven 9h30-21h Sam 9h30-17h Dim 12h-17h
VALLEYFIELD AH Besner 18 rue Nicholson 377-9000 Jeu/Ven 8h30-21h Sam 8h30-17h

La journée Dagger

Kayaks d'eau vive, canots d'eau vive et d'eau calme
Le représentant Dagger sera sur place avec une pleine flotte d'embarcations.
Venez en faire l'essai.

Montréal
18 juin 1995, 10h00 à 17h00
Petite Nation, Saint-André Avelin

L'AVENTURIER

Vente • Location • Destinations aventure

Montreal: 1604, St-Denis, 849-4100 (métro Berri-UQAM)
Laval: Centre Décor 440, 3912, Aut. 440 O., 681-8030

• Kayaks et canots • Accessoires et vêtements techniques pour le nautisme • Tentes • Sacs de couchage et sacs à dos
• Accessoires de camping • Bottes et accessoires pour la randonnée • Prêt à porter

Demandez le catalogue gratuit à votre boutique L'Aventurier

GRANDEUR NATURE



POURQUOI LA COLOMBIE A-T-ELLE CHOISI LE CANADA? (CERTAINEMENT PAS POUR NOTRE CAFÉ.)

NICHÉE SUR UN PLATEAU de la Cordillère des Andes, Bogotá bénéficie d'un climat idéal pour la culture du café, la principale exportation de la Colombie.

Et comme le futur du pays repose essentiellement sur cette ressource, il a tout avantage à établir des contacts commerciaux solides dans le monde entier.

Il y a deux ans, Bogotá s'aperçut qu'il lui manquait l'élément clé des communications : un réseau de téléphonie cellulaire. C'est pourquoi les Colombiens ont cherché dans le monde entier un partenaire pouvant les aider à en mettre un sur pied.

Ainsi, en 1993, des employés de Bell *Mobilité*, Northern Telecom et Bell Canada International se sont rendus à Bogotá pour aider la compagnie de téléphone locale à obtenir une licence de cellulaire.

À la fin de cette même année, la licence était accordée. Et un an plus tard, l'installation du réseau était complétée. Tout cela, en un temps record.

La Colombie est l'un des 22 pays ayant profité de l'expertise de Bell *Mobilité*.

Notre succès repose sur notre technologie de pointe, notre capacité d'adaptation et l'importance qu'on accorde à l'écoute. (Il faut en effet écouter attentivement, dans un pays comme la Colombie, où il y a plus de 180 langues et dialectes.)

Ainsi, les autres nations sollicitent notre expertise et nous nous tournons aussi vers eux, pour accroître nos activités à l'extérieur de notre marché local.

Pas surprenant, dans un pays comme le Canada, qui tire le tiers de son produit intérieur brut des exportations. Merci donc, à nos entrepreneurs dynamiques et au gouvernement, qui reconnaît l'importance du commerce international.

Cette semaine, pendant que les leaders de sept pays parmi les plus industrialisés se rencontrent à Halifax, nous pensons que le moment est bien choisi pour exposer ce qui fait de nous une compagnie forte, et par le fait même, ce qui

fait la force de notre pays : notre capacité d'affronter la concurrence mondiale.

Pour conserver une position de force dans le marché mondial, il faut continuer à développer de nouvelles technologies, ici, au pays.

C'est précisément ce que permettra la nouvelle génération de SCP (services de communication personnelle), une innovation majeure au niveau de la technologie sans fil. Les images, la voix et les données pourront maintenant vous être acheminées ensemble.

En fait, l'arrivée des SCP sera non seulement bénéfique aux Canadiens, mais elle aidera en plus les pays en voie de développement à hisser leur économie au niveau de celle des pays industrialisés. Tous les pays du Groupe des Sept possèdent un réseau de téléphonie cellulaire. Ce n'est sûrement pas une coïncidence.

Quand chaque pays peut exporter ses forces, comme nous le faisons et comme la Colombie le fait, le monde entier est gagnant.

Bell *Mobilité*

TÉLÉPHONIE CELLULAIRE • TÉLÉAVERTISSEMENT • SERVICE TÉLÉPHONIQUE AIR-SOL
TRANSMISSION DE DONNÉES SANS FIL • TÉLÉCOPIE MOBILE • RADIOCOMMUNICATION

Bourque fait son deuil d'un hôpital à Rivière-des-Prairies

MARIE-FRANCE LÉGER

Le maire Pierre Bourque accueille favorablement la décision de la Régie régionale d'implanter un réseau interactif de soins dans l'Est de Montréal plutôt que de construire un nouvel hôpital à Rivière-des-Prairies.

Il a indiqué hier, devant le comité chargé de réorganiser les soins de santé, que « la Ville est satisfaite de la priorité donnée » au projet de réseau interactif. Il a précisé plus tard devant les journalistes qu'il comprenait qu'il n'était pas essentiel de construire un hôpital à Rivière-des-Prairies.

Le député de Lafontaine, Jean-Claude Gobe, a bondi hier en entendant la nouvelle. Il s'est montré très surpris de la position du maire, d'autant, a-t-il rappelé, qu'en décembre dernier M. Bourque demandait au gouvernement québécois de loger un hôpital de 300 lits dans le quartier Rivière-des-Prairies dans un bâtiment de la place Marc-Aurèle Fortin.

Jean-Claude Gobe continue de croire que les besoins sont là. Selon lui, il y a trop d'hôpitaux dans le centre-ville par rapport à l'importance de la population. « La Régie régionale favorise un certain établissement au centre-ville », a-t-il affirmé, ajoutant que dans le Nord-Est, on comptait 200 000 habitants avec Rivière-des-Prairies, Pointes-aux-Trembles, Montréal-Nord et Anjou.

« Les gens doivent aller aussi loin que Santa-Cabrini et Maisonneuve-Rosemont pour se faire soigner. Alors, je ne vois pas pourquoi on veut construire un hôpital à Lachenaie, dans le comté de M. Parizeau », a-t-il dénoncé. M. Gobe rappelle qu'il se bat depuis six ans pour un hôpital à Rivière-des-Prairies. Il a failli avoir gain de cause sous l'ancien gouvernement. Il a l'intention de continuer la bataille. Il doit déposer aujourd'hui à l'Assemblée nationale une pétition de 2 500 noms en faveur de la construction de cet hôpital.

La CSN exige des engagements de Québec

LIONEL PERRON

Si elle ne s'oppose pas à une réorganisation du réseau de la santé, la CSN exige des engagements formels du gouvernement pour qu'il rassure les employés et la population.

Au cours d'une conférence de presse, le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Gerald Larose, a affirmé hier qu'« une réforme est nécessaire, mais que celle-ci ne doit pas s'effectuer de façon précipitée ». Il demande au gouvernement de s'assurer que la transition soit harmonieuse.

M. Larose veut également des « engagements fermes et écrits » pour protéger les travailleurs du réseau de la santé. « Ces transformations ne doivent pas se faire sur leur dos. » Il a précisé que 20 p. cent d'entre eux ne jouissent pas de la sécurité d'emploi et que la moitié travaillent à temps partiel.

« Le ministre Rochon doit imposer sa volonté aux régies régionales pour que l'ensemble des salariés touchés par la réforme ne soient pas laissés pour compte », a-t-il ajouté. La CSN fixe au gouvernement cinq conditions pour qu'elle donne son assentiment à la réforme.

Tout d'abord, la centrale demande que les travailleurs soient rassurés, qu'ils soient impliqués dans le processus de transformation et qu'ils reçoivent la formation professionnelle nécessaire. Comme deuxième condition, elle exige des garanties que la population ne sera pas privée des services actuellement dispensés. Ensuite, elle réclame que le gouvernement s'engage à soutenir financièrement le réseau des CLSC pour éviter la prolifération des polycliniques privées.

La CSN veut aussi que le gouvernement revise le mode de rémunération des médecins que M. Larose qualifie « d'éléments pervers ». Selon lui, on doit revoir cette pratique, « car cela constitue un incitatif à la multiplication des actes médicaux ». Enfin, la CSN demande que l'on instaure une assurance-médicaments universelle de manière à réduire l'augmentation des coûts.

Une manifestation organisée par la Coalition pour la défense des soins de santé et des services sociaux de Montréal, qui regroupe des organismes communautaires et syndicaux, aura lieu mercredi prochain. Cette marche débutera au parc Lafontaine vers 19 h, pour se terminer devant les bureaux du premier ministre Parizeau dans l'édifice d'Hydro-Québec.

Hôpitaux : Montréal veut le même traitement que Québec

MARIE-FRANCE LÉGER

Le maire Pierre Bourque demande que Montréal soit traité sur un pied d'égalité avec la ville de Québec et ne subisse aucune fermeture d'hôpital.

Il suggère de donner une nouvelle vocation aux bâtiments touchés par la réforme de la santé et demande que la Ville soit consultée. Six des neuf établissements visés par la Régie régionale se trouvent en territoire montréalais.

« C'est une bonne nouvelle pour Québec, il faut qu'on fasse pareil pour nous. On est contre l'emploi du mot 'fermeture'. Il faut que les bâtiments soient réutilisés », a déclaré M. Bourque à la sortie des audiences que tenait, pour la quatrième et

dernière journée consécutive, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

En réponse au maire Bourque, le directeur général de la Régie, Marcel Villeneuve, a fait savoir que Montréal ne serait pas influencé par les décisions de la Régie de Québec, essentiellement parce que la situation des deux villes était très différente.

« Québec possède moins de centres hospitaliers, ils ne sont pas de la même taille et la configuration géographique n'est pas la même. Pour nous, il n'y a pas de remise en question des orientations. Il est nécessaire de cibler, il n'y aura pas de saupoudrage (dans tous les hôpitaux) », a signalé M. Villeneuve, en ajoutant qu'il était prêt à

collaborer avec la municipalité en ce qui a trait à la reconversion éventuelle des bâtiments.

Pierre Bourque a en effet insisté sur le fait que la municipalité soit partie prenante du processus de réaffectation des édifices. Il n'est pas question pour lui de les laisser à l'abandon. Il veut pouvoir y reloger des organismes communautaires.

« Le ministre Rochon est très sensible à ma vision. Montréal a assez de maisons barricadées. 42 p. cent de toutes les coupures se font à Montréal. Il faut que le virage tienne compte de la réalité montréalaise », a souligné le maire.

Il a rappelé que les problèmes sociaux étaient plus évidents à Montréal qu'à Québec concernant les femmes seules avec en-

fants, l'itinérance et la toxicomanie. « Je ne veux pas un système pour les riches et un pour les pauvres », a-t-il indiqué plus tard en anglais.

Le directeur de la Santé publique pour Montréal-Centre, le docteur Richard Lessard, estime que la réforme engagée par la Régie régionale ne va pas assez loin. Il reproche aux commissaires de la Régie de faire encore trop de place aux hôpitaux au détriment des soins de première ligne, c'est à dire les CLSC et les programmes de maintien à domicile.

Le débat est trop axé sur « l'hospitalo-centrisme » et pas assez sur la prise en charge dans la communauté, a-t-il déploré. « Le centre névralgique de l'organisation ne se situe pas à l'hôpital mais bien dans la commu-

nauté, dans la capacité des personnes de veiller elles-mêmes à leur santé et dans la capacité des services de première ligne à offrir une réponse adaptée, bien coordonnée et de façon plus continue aux problèmes courants », note-t-il dans son mémoire sur la réorganisation des services de santé.

Le docteur Lessard craint que tout l'aspect prévention, un des aspects majeurs du travail accompli en CLSC, soit évacué au profit des soins curatifs. Il a souligné que la Banque mondiale recommandait aujourd'hui de moins investir dans les soins tertiaires mais davantage dans les soins primaires et les grands programmes de santé. « La réforme va dans le bon sens mais ne va pas assez loin », a-t-il affirmé.

Les choix dans la capitale font renaître l'espoir dans la métropole

L'espoir renaît dans les hôpitaux montréalais visés par une fermeture depuis que la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec a annoncé qu'aucun hôpital ne fermera dans la Vieille Capitale.

Même si les directeurs des hôpitaux montréalais qui doivent éventuellement fermer sont conscients que la situation du réseau à Québec n'est pas comparable à celle de Montréal, ils sont maintenant persuadés que

la fermeture de leur établissement n'est pas inéluctable.

Pour Michel Duchesne, directeur général du Centre de réadaptation Villa-Médica, les changements proposés à Québec démontrent que « les dés ne sont pas pipés » et que la Régie de Montréal-Centre devra tenir compte des solutions présentées par les hôpitaux dans le cadre des audiences publiques.

« On commence à se rendre compte qu'il y a d'autres façons

de régler le problème, dit-il. La Régie va modifier sa position car elle s'aperçoit qu'il y a des failles dans sa proposition. Elle peut respecter à la fois son orientation financière et les avis des hôpitaux. Sinon, il n'y aurait pas de démocratie. »

Le directeur général de l'hôpital Saint-Laurent, Jean-Pierre Massicotte, croit que le vent a tourné : « La Régie sait que l'hôpital du Sacré-Coeur utilise son bloc opératoire à 100 p. cent.

On a pratiqué l'an dernier plus de 5 000 interventions. Sacré-Coeur a besoin de nous. La Régie va se rendre compte que la population a besoin de notre hôpital, avec plus d'ambulateur et de gériatrie active. »

Même chose au centre de réadaptation Catherine-Booth. La directrice générale Joanne Davison pense que la Régie n'est pas butée : « On a besoin de plus de lits de longue durée à Montréal, alors s'ils choisissent la conver-

sion plutôt que la fermeture à Québec, c'est encourageant. On épargnera plus d'argent en gardant nos gens chez nous plutôt qu'en les dirigeant dans des centres où il n'y a pas de soins adéquats. »

« La proposition de la Régie de Québec de changer la vocation des hôpitaux démontre qu'une région peut prendre des décisions sans fermer des hôpitaux », dit le directeur de Reddy-Memorial, Réjean Plante.

RABAIS EXCLUSIFS POUR LES MEMBRES

LES MEMBRES DU CAA-QUÉBEC N'ONT QU'À PRÉSENTER LEUR CARTE DE MEMBRE AUX ENDROITS AFFICHANT LE LOGO PRÉSENTEZ VOTRE CARTE ET ÉCONOMISEZ POUR OBTENIR DES RABAIS IMMÉDIATS !

RABAIS CAMPUS : Journaux et magazines Jusqu'à 81% de rabais !

HYATT : Jusqu'à 25% de rabais !

AGENCE DE VOYAGES : rabais sur certains forfaits voyage !

ROCHE BOBOIS

VENTE D'ENTREPÔT

PRIX TRÈS TRÈS RÉDUITS

Hadj Rahim & Sons, un des plus grands importateurs de tapis de Perse annonce un SUPER SOLDE de TAPIS DE PERSE

Des centaines de magnifiques tapis persans authentiques de première qualité, 100 % laine et soie, seront liquidés.

Jusqu'à **75%** DE RABAIS SUR TOUT

Cette grande sélection comprend des Isfahan, Tabriz, Kashan, Qum, Nain, Kerman, Bakhtiar, Hamedan, Heriz, Balouch, Gabbeh et des centaines d'autres tapis et tapis de passage faits à la main.

HAMEDAN	1,5'x2'	76\$	19\$	MEYMEH	8'x10'	3076\$	769\$
HAMEDAN	2'x3'	156\$	39\$	SAROUGH	10'x13'	3180\$	795\$
SHASAVAND	2'x4'	276\$	69\$	MASHAD	8'x11'	3556\$	889\$
SHASAVAND	3,5'x5'	628\$	157\$	YAZD	10'x13'	3560\$	890\$
KASHAN	3,2'x5,2'	872\$	218\$	HERIZ	9'x12'	3760\$	940\$
ZANJAN	5'x7'	906\$	225\$	KASHAN	7'x10'	3900\$	975\$
HAMEDAN	10'x2,5'	912\$	228\$	BAKHTIAR	9'x12'	3980\$	995\$
SHIRAZ	7'x10'	1840\$	460\$	MOUD	7'x10'	4740\$	1185\$
BAKHTIAR	7'x10'	1890\$	470\$	KASHMAR	10'x13'	5120\$	1280\$
GABBEH	5'x8'	1956\$	489\$	TABRIZ	10'x12'	5900\$	1475\$
TABRIZ	7'x10'	2490\$	625\$	ISFAHAN	10'x14'	7440\$	1860\$
WISS	8'x11'	2880\$	745\$	BIJAR	10'x13'	19560\$	4890\$

Nous avons également des tapis faits à la main avec grand art, créés par des maîtres tisserands réputés : Qum en soie 10'x14' signé Bashiri, NAIN laine et soie 13'x 21' signé Habibian, Kerman antique 11'x 15', Isfahan base soie 10'x 14'.

ENDROIT : HÔTEL EUROPA 1240, rue Drummond, Montréal

STATIONNEMENT GRATUIT (514) 866-6492

DU VENDREDI 16 JUIN AU DIMANCHE 25 JUIN

Horaire : lundi au vendredi 10 h à 21 h samedi et dimanche 10 h à 17 h

- Une offre exceptionnelle, de durée limitée. Veuillez apporter vos mesures (maximum et minimum)
- Venez examiner notre stock et hâtez-vous pour éviter les déceptions
- LE MEILLEUR CHOIX • LE MEILLEUR SERVICE • LE MEILLEUR PRIX

Hadj Rahim & Sons — (905) 771-9480

Liquidation de modèles discontinués, de fins de séries, modèles d'exposition, salon cuir ou tissu, bahuts, tables, chaises, chambres à coucher, petits meubles, lampes, nombreux accessoires. Quantités limitées, livraison en sus

ROCHE BOBOIS

ENTREPÔT

1006-1008 Chemin du Golf Île des Soeurs

Tél.: magasin 871-9070
entrepôt 765-3933

STATIONNEMENT GRATUIT

HEURES D'OUVERTURE

jeudi	15 juin	de 13h à 21h
vendredi	16 juin	de 13h à 21h
samedi	17 juin	de 10h à 17h

MAINTENANT à LONGUEUIL

3714 CHEMIN CHAMBLY

CHAMBLY



3714 Chemin Chamby
Au Carrefour Carnaval
Près des Halles de Longueuil

SONY **SCD** **RABAIS 300**
Reg. 999.00

SYSTÈME AUDIO AVEC LECTEUR LASER CARROUSEL 5 DISQUES

- Puissance 200 watts total
- Correcteur graphique 5 bandes
- Double magnéto-cassette
- Dolby® B
- Enceintes acoustique 3 voies, 10"

MEUBLE OPTIONNEL

699 ÷ 18 38²⁴ / MOIS
PLUS TAXES

LIMITE 1 PAR FAMILLE • 15 SEULEMENT

PRODUIT DE MARQUE

UN 25" AU PRIX D'UN 20"

COULEUR RÉCEPTEUR / MONITEUR
• Télécommande

369⁰⁰

LIMITE 1 PAR FAMILLE • 25 SEULEMENT

RCA

4 TÊTES AU PRIX D'UN 2 TÊTES

MAGNÉSCOPE 4 TÊTES

- Programmation à l'écran
- Télécommande infrarouge à accès direct
- Minuterie programmable de 8 événements

249⁰⁰

LIMITE 1 PAR FAMILLE • 50 SEULEMENT

TDK

SA 90

Boîte de 10 cassettes vidéo

CASSETTES AUDIO SA90

14⁹⁹

LIMITE 1 BOÎTE PAR FAMILLE

SPÉCIAUX D'OUVERTURE DISPONIBLES À NOTRE NOUVEAU SUPERMAGASIN DE CHAMBLY SEULEMENT.

CINÉ MAISON

FISHER

CINÉMA MAISON CHAÎNE STÉRÉO AVEC CHANGEUR 24 DISQUES

- Magnéto-cassette double
- Enceintes acoustiques 3 voies
- Télécommande

MEUBLE GRATUIT

1249 ÷ 18 69³⁹ / Mois
PLUS TAXES

HAUT-PARLEURS central et arrière INCLUS

CINÉMA MAISON

JVC

ENSEMBLE AUDIO AVEC CHANGEUR LASER 5 DISQUES ET TÉLÉCOMMANDE A/V

- Récepteur Pro-logic 250 watts total
- Lecteur laser à changeur carrousel 5 disques
- Amplificateur class H+
- Double cassette à auto-inversion

1499 ÷ 18 83²⁸ / Mois
PLUS TAXES

CINÉMA MASON

harman/kardon

JBL

SYSTÈME AUDIO DOLBY PRO LOGIC AVEC 5 HAUT-PARLEURS

- 190 watts total en mode "Surround"
- CD 5 disques
- Haut-parleurs 2 voies avant
- Haut-parleurs 1 centrale et 2 arrière

2199 ÷ 18 122¹⁷ / Mois
PLUS TAXES

RADIO PORTATIF

Panasonic

RADIOCASSETTE STÉRÉO COMPACTE

- Système extra bass XBS

99⁹⁹

LECTEUR LASER PORTATIF

JVC

SYNTONISEUR FM/AM

- Enregistrement CD avec début synchronisé

249⁰⁰

LES NOUVEAUX MAC SONT LÀ!

PERFORMA 580CD

L'ACHAT DE LA DÉCENNIE!

MULTIMÉDIA

- Processeur Motorola 68LC040 66/33MHz; avec bus de données 32 bits
- Lecteur Apple SuperDrive 1.4Mo
- Disque rigide IDE de 500Mo
- Mémoire vive de 8Mo extensible à 52Mo
- Lecteur CD-ROM Apple CD300i
- Mémoire vidéo de 1Mo
- Carte de son stéréo 16 bits

2199⁰⁰

BALADEURS

SONY

WALKMAN™

- AM/FM stéréo cassette
- Mega bass™
- Mécanisme anti-roulement

49⁹⁹

BALADEURS

aiwa

SUPER BASS

- Am/Fm stéréo
- Radio-cassette
- Arrêt automatique

79⁹⁹

PERFORMA 5200CD

La Nouvelle génération

MULTIMÉDIA

- Processeur PowerPC 603RISC/75MHz avec coprocesseur mathématique intégré
- Lecteur CD-ROM Apple CD300i
- Lecteur Apple SuperDrive 1.4Mo
- Mémoire vive de 8Mo extensible à 64Mo
- Mémoire vidéo de 1Mo
- Carte de son stéréo 16 bits
- Disque rigide IDE de 500Mo

2899⁰⁰

LASERS PORTATIFS

SANYO

BASSXPANDER

- Programmation CD 16 plages

129⁹⁹

LASERS PORTATIFS

SONY

MEGA BASS

- Convertisseur N/A à 1 bit
- Accessoires d'auto inclus

179⁹⁹

20 LOGICIELS INCLUS

- Les voyages de Jacques Cartier
- e World • Système 7.5

À l'achat d'un Performa de Macintosh 580CD ou 5200CD

BIENVENUE DANS LE MONDE DE LA LIBERTÉ SANS FILS!

SANYO

TÉLÉPHONE SANS FIL AVEC SUPER-COMPANDER

- Accès 10 canaux

99⁹⁹

SANYO

TÉLÉPHONE SANS FIL AVEC SUPER COMPANDER PLUS

- Accès à 10 canaux

149⁹⁹

RECOTON

ÉCOUTEURS STÉRÉO SANS FIL

- Pile rechargeable intégrée
- Fréquence radio (900MHz)
- Fonctionne d'une pièce à l'autre
- Jusqu'à 150 pieds

99⁹⁹

RECOTON

ÉCOUTEURS STÉRÉO SANS FIL

- Pile rechargeable intégrée
- Fréquence radio (900MHz)
- Fonctionne d'une pièce à l'autre
- Jusqu'à 150 pieds

139⁹⁹

RECOTON

SYSTÈME DE HAUT-PARLEURS POUR L'EXTÉRIEUR

- Pile rechargeable intégrée
- 10 watts • Jusqu'à 150 pieds

249⁰⁰

POUR L'ACTIVATION DE VOTRE CELLULAIRE

CANTEL AGENT AGRÉÉ

EN PLUS DE NOS SUPERMAGASINS & BOUTIQUES PLUS

PLUS DE 80 BOUTIQUES AU QUÉBEC!

ALMA • ANJOU • AYLMER • BELOIL • BROSSARD • CAP-DE-LA-MADÉLINE • CHÂTEAUGUAY • CHICOUTIMI • CHOMÉDEY • CORNWALL • DOLLARD DES ORMEAUX • DORVAL • DRUMONDVILLE • DUVERNAY • GATINEAU • GRANBY • HAWKESBURY • HULL • JOUETTE • LACHUTE • LAVAL • LEVIS • LONGUEUIL • MONTRÉAL • ORLÉANS • OTTAWA • PINCOURT • POINTE-AUX-TREMBLES • POINTE-CLAIRE • QUÉBEC • REPENTIGNY • RIMOUSKI • RIVIÈRE-DU-LOUP • ROSEMÈNE • SHAVINIGAN • SHERBROOKE • SOREL • ST-ANTOINE • ST-BRUNO • ST-EUSTACHE • ST-GEORGES-DE-BEAUCE • ST-HUBERT • ST-JACQUINTE • ST-JEAN • ST-JÉRÔME • ST-LAURENT • STE-FOY • TERREBONNE • TROIS-RIVIÈRES • VALLEYFIELD • VICTORIAVILLE • VILLE-MONT-ROYAL

CELLULARISEZ-VOUS CHEZ AVENTURE avec

Liberti de Bell Mobilité

Jouets Sérieux

POUR

Papa Heureux

Pour une Fête des Pères spectaculaire chez

AVENTURE

ELECTRONIQUE

MEILLEURS PRIX GARANTIS*

18 MOIS PAS D'INTÉRÊT* PAS DE DÉPÔT

NOUS PAYONS LES INTÉRÊTS JUSQU'EN 1997!

* 0% D'INTÉRÊT SUR TOUS LES ARTICLES DE 99\$ ET PLUS, 18 Paiements Égaux Consecutifs Reçus, JUSQU'AU DIMANCHE 18 JUIN. S.A.S. DÉTAILS EN MAGASIN. NON-APPLICABLE SUR PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTROMÉNAGERS.

CINÉMA AU FOYER^{md}

RCA

PROJECTION STÉRÉO
 • Nouveau design mince
 • Image couleur en médaillon
 • Système sonore SRS (*)
 • Amplificateur stéréo 10 watts
 • Réducteur de bruit dbx
 • Télécommande universelle Master Touch®



2199 ÷ 18 = 122.17 / Mois PLUS TAXES

ENEZ ENTENDRE LA MACHINE INFERNALE DE JVC

Jeux électroniques • 4000 watts de son
 Système de son d'une valeur de 75000
SAMEDI ET DIMANCHE AU 4550 MÉTROPOLITAIN EST

TÉLÉPROJECTEUR MINCE

TOSHIBA

• Écran forcé à hauts contrastes
 • Image sur image en couleur
 • Résolution horizontale de 800 lignes
 • Luminosité d'image de 600 pi. Lambert



2999 ÷ 18 = 166.62 / Mois PLUS TAXES

CHOIX EXCEPTIONNEL EN STÉRÉO

TOSHIBA

MONITEUR RÉCEPTEUR BLACKSTRIP®
 • Stéréo MTS avec dix*
 • Entrée AV, sortie audio variable
 • Affichage à l'écran trilingue
 • Capacité de sous-titrage



699 ÷ 18 = 38.84 / MOIS PLUS TAXES

HITACHI

TUBE ÉCRAN ULTRA NOIR
 • Son ambiophonique
 • Entrée A/V avant et arrière
 • Entrée S-VHS
 • Sortie audio variable
 • Définition horizontale 600 lignes



799 ÷ 18 = 44.39 / MOIS PLUS TAXES

SONY

RÉCEPTEUR MONITEUR
 • Tube image Trinitron
 • Stéréo avec dix
 • Programmation et réglage automatique des canaux
 • Entrée AV



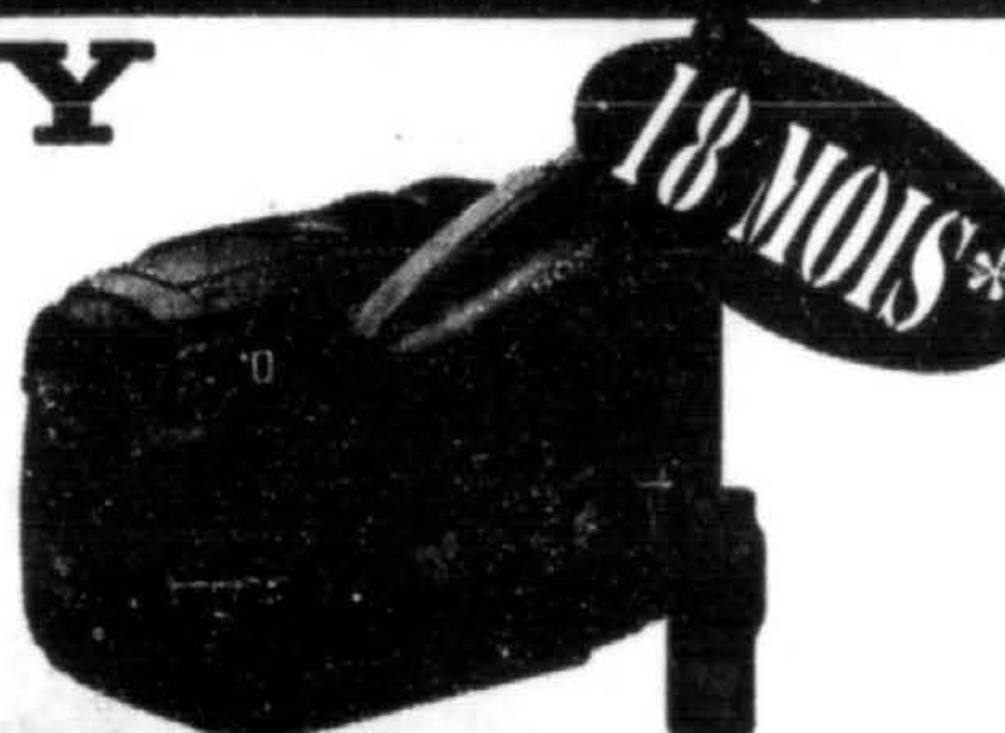
1499 ÷ 18 = 83.28 / MOIS PLUS TAXES

MEUBLE GRATUIT Val. 199*

POUR DES MOMENTS INOUBLIABLES...

SONY

HANDYCAM™ 8mm
 • Zoom 10x
 • Télécommande
 • Tête d'effacement volante
 • Mise au point intégrale
 • Insertion date/heure
 • Indicateur pile/cassette



799 ÷ 18 = 44.39 / MOIS PLUS TAXES

RABAIS 100 (P. 99.00)

JVC

VHS-C AVEC VISEUR COULEUR
 • Zoom 12x
 • Illumination 2 Lux
 • Générateur de titres
 • Télécommande multi-marques



899 ÷ 18 = 49.95 / MOIS PLUS TAXES

5 CASSETTES GRATUITES *Détails en magasin.

SONY

HANDYCAM™ AVEC VISEUR COULEUR
 • Zoom variable 12x
 • Luminosité 0.8 lux
 • Bouton de contre-jour



999 ÷ 18 = 55.50 / MOIS PLUS TAXES

2^{ème} PILE GRATUITE

4 TÊTES VALENT MIEUX QUE DEUX!

RCA

4 TÊTES AU PRIX D'UN 2 TÊTES

279⁰⁰ 4 TÊTES AVEC TÉLÉCOMMANDE
 • Programmation à l'écran bilingue

SANYO

379⁰⁰ HI-FI STÉRÉO, 4 TÊTES DOUBLE AZIMUT AVEC TÉLÉCOMMANDE SUPERUNIVERSELLE

SONY

499⁰⁰ 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO AVEC TÉLÉCOMMANDE
 • Nouveau variateur bimode sur le magnétoscope

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

SUPERMAGASINS

NOUVEAU!

MTL EST 4550 MÉTROPOLITAIN EST 722-4550	LAVAL 3956 AUTOROUTE 440 686-3956	BROSSARD 8100 BOUL. TASCHEREAU 923-8100	MTL CENTRE 6900 BOUL. DÉCARIE 733-6900	MTL OUEST 6815 TRANSCANADIENNE O. 630-6815	TROIS-RIVIÈRES 4520 BOUL. ROYAL TROIS-RIVIÈRES-OUEST (819) 691-4520	SHERBROOKE 3280 BOUL. PORTLAND À CÔTÉ DU CARRFOUR DE L'ESTRIE (819) 346-6633	LONGUEUIL 3714 CHEMIN CHAMBLY 674-3714	
BOUTIQUES PLUS Aucune garde-rie ni Club Video dans ces boutiques. Sauf exceptions.	Les Galeries de JOUETTE 752-1255	Les Promenades de SOREL 746-4736	Galeries de HULL (819) 771-8382	Club Video Complexe DESJARDINS 287-9696	Club Video Place MONTRÉAL TRUST 282-0432	Place DESORMEAUX Longueuil 928-9003	Galeries MONTENACH Beloeil 446-3831	NOUVELLE Galeries de TERREBONNE 471-8616

Alléluia ! les moustiques se font rares

ANDRÉ NOËL

Les Québécois ne se sont pas grattés en vain l'été dernier. Le ciel a pris note des sacres et des prières — et fait en sorte de réduire le nombre d'insectes piqueurs cette année.

A pareille date, le printemps dernier, des milliards de maringouins et de mouches noires pondaient des trillions d'oeufs. Le temps était chaud, humide, idéal pour les bêtes moustiques. Toute aventure dans les bois devenait périlleuse.

Cette année, c'est le contraire, confirme Guy Charpentier, directeur du laboratoire de recherche sur les arthropodes hématophages (les invertébrés piqueurs), installé dans les locaux de l'UQTR.

« L'année dernière, il y avait beaucoup plus de moustiques que d'habitude, a-t-il souligné. Cette année, il y en a beaucoup moins que d'habitude. À moins qu'il se mette à pleuvoir pendant des semaines, nous serons relativement épargnés cet été. »

Comment expliquer un tel revirement ? « La fonte des neiges s'est faite graduellement, répond M. Charpentier. L'eau ne s'est pas accumulée sur le sol. Les rivières sont plutôt basses. »

La période critique s'étend de la mi-avril à la mi-mai. Or, il a très peu plu pendant ces quelques semaines, signale Guy Borne, météorologue d'Environnement Canada à Montréal. « Dans la région montréalaise, on a eu droit à une averse le 5 mai, et un peu de pluie le 6 mai. »

Il a recommencé à pleuvoir à la mi-mai. Mais le mal — pour les moustiques — était fait, ajoute M. Borne qui a lui aussi constaté que la campagne est agréable et tranquille cette année.

Les maringouins — ou culicidés — pondent dans les flaques d'eau stagnante, sous les feuilles par exemple. On en dénombre une centaine d'espèces au Québec. Les plus voraces sont les Aedes Communis (ah, les maudits communistes) et les Aedes Triseriatus.

Seules les femelles piquent. Elles plantent leur trompe dans la peau et sucent le sang. Elles injectent en même temps une protéine anticoagulante, responsable de nos allergies. Après chaque repas de sang, la femelle

pond environ 200 oeufs qui assureront sa descendance.

Les mouches noires — ou Simuliidae — pondent leurs oeufs dans les cours d'eau. Une cinquantaine d'espèces sévissent sous nos ciels. Celles-là mordent pour sucer le sang. Elles aussi peuvent provoquer un choc allergique. Il leur est arrivé d'envoyer des ouvriers de la Baie-James à l'hôpital.

La plupart des insectes piqueurs préfèrent les mammifères aux oiseaux. Généralement, ils vampirisent les souris et autres petits animaux. Quand un orignal ou un humain se présente dans la forêt, c'est le festin.

Mais, certaines personnes ont plus de bibitte-appeal que d'autres, dégageant beaucoup de gaz carbonique.

Deux ans de garde fermée pour le meurtrier de Lohier

GEORGES LAMON

Le jeune meurtrier de l'adolescent Georges-Eric Lohier, 17 ans, poignardé le 12 mars 1994 à Brossard à la suite d'une altercation, vient d'écooper deux ans de mise sous garde fermée dans un centre pour délinquants.

Le juge Henri Choinière, de la chambre de la Jeunesse, qui a prononcé la sentence hier à Longueuil, a également imposé pour après l'enfermement une mise en liberté surveillée du jeune homme, aujourd'hui âgé de 18 ans. Il avait été confié depuis novembre 1994 à la surveillance de son oncle, à Ver-

chères, où il était sous une étroite surveillance.

Selon le substitut du procureur général, Me René De Repentigny, le jeune homme s'attendait à recevoir une telle sentence. Rappelons que le crime a été commis en face d'un commerce de location de vidéo, au 1200, boulevard Rome, à Brossard. C'est parce qu'il avait été traité d'homosexuel par Lohier, que l'agresseur insulté avait attaqué avec un couteau, portant un coup fatal à sa victime. Les deux jeunes gens se connaissaient pourtant bien.

Transporté à l'hôpital Charles-Lemoyne, Lohier devait y mourir deux heures plus tard.

LOTTO-QUÉBEC

6/49 Tirage du 95-06-14

9 14 26 32 33 48

Número complémentaire: **47**

Extra Tirage du 95-06-14

NUMÉROS	LOTS
110007	100 000 \$
10007	1 000 \$
0007	250 \$
007	50 \$
07	10 \$
7	2 \$

RÉSULTATS

LOTTO-QUÉBEC

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 2 224 060,40 \$
5/6+	0 667 218,10 \$
5/6	312 1 710,80 \$
4/6	14 421 70,90 \$
3/6	268 133 10 \$

Ventes totales: 15 843 224,00 \$

Prochain gros lot (approx.): 5 500 000,00 \$

Prochain tirage: 95-06-17

PANCO Tirage du 95-06-15

3	4	9	10	11
12	17	19	27	29
31	42	43	51	53
56	60	67	68	69

Prochain tirage: 95-06-16

TV A, LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTTO-QUÉBEC

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RABAIS EXCLUSIFS POUR LES MEMBRES

Présentez votre carte et économisez.

LES MEMBRES DU CAA-QUÉBEC N'ONT QU'À PRÉSENTER LEUR CARTE DE MEMBRE AUX ENDROITS AFFICHANT LE LOGO PRÉSENTEZ VOTRE CARTE ET ÉCONOMISEZ POUR OBTENIR DES RABAIS IMMÉDIATS !

jusqu'à 20% de rabais !

boisson gratuite à l'achat d'un sandwich à prix régulier !

5\$ de rabais par pneu !

Le parc Saint-Michel, un monument à la gloire des déchets ?

YVON LABERGE

L'opposition à l'hôtel de ville de Montréal accuse le maire Bourque de mentir aux résidents du quartier Saint-Michel et lui reproche de vouloir ériger un monument à la gloire des déchets plutôt que d'aménager un parc dans l'ancienne carrière Miron.

« Le problème, a dit hier en point de presse Mme Louise Roy, conseillère municipale du RCM, c'est que M. Bourque veut concentrer là toutes les activités de recyclage, de tri et de compostage des déchets et en même temps créer un beau parc environnemental. Au train où vont les choses, ce ne sera justement pas un parc mais un monument à la gloire des déchets à Montréal. »

Mme Roy déplore que le maire Bourque ait pris cette décision sans consulter les résidents de Saint-Michel et encore moins ses partenaires de la Communauté urbaine de Montréal. Elle rappelle que Montréal enfouit 500 000 tonnes de déchets par année dans l'ancienne carrière et les villes de la CUM, 300 000.

« Le maire a décidé que, dans quatre ans, il n'y aurait là qu'enfouissement de matières inertes. C'est bien beau, ajoute-t-elle, mais même avec son usine de compostage, quand on aura diminué d'au plus 100 000 tonnes la masse de déchets organiques, que fera-t-il du reste ? »

Selon la conseillère municipale de Laurier, c'est donc une vision de l'esprit et le maire ment aux Montréalais et aux résidents de Saint-Michel: « D'une part le maire dit qu'il veut faire un beau grand parc et y planter des fleurs, et d'autre part il demande à Québec la permission de poursuivre les activités d'enfouissement au-delà de 1998. En somme, les résidents de Saint-Michel en ont encore pour au moins 20 ans à endurer odeurs et bruits ! »

Plus tôt cette semaine, le maire Bourque annonçait le début de la première phase du « complexe environnemental Saint-Michel », un projet de 200 millions de dollars. À l'automne prochain, on mettra en chantier une usine de démonstration du compostage d'une capacité de 3000 tonnes et dès cet été on créera un lien vert entre les parcs Champdoré et Jean-Rivard

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

AU FRAIS OU À PEU DE FRAIS!



Sonata GLS 1995



Elantra 1995

CLIMATISEUR SANS FRAIS

OU CRÉDIT ÉQUIVALENT EN ARGENT*

SANS FRAIS

Elantra 1995

Obtenez la climatisation sans frais ou un crédit équivalent en argent à l'achat de cette berline familiale d'allure sportive. Au plaisir de la conduire, ajoutez :

- moteur 16 soupapes à DACT et injection électronique multipoint • transmission manuelle surmultipliée à 5 vitesses • freins antiblocage livrables • coussin gonflable côté conducteur livrable (de série sur la GLS) • siège du conducteur réglable à 6 positions • verrouillage de sécurité des portes arrière • radio stéréo AM/FM à syntonisation électronique, lecteur de cassettes, 4 haut-parleurs (avec dispositif antiviol) • banquette arrière avec dossier rabattable 60/40 communiquant avec le coffre • et bien davantage

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS/100 000 KM* ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES*

*Offre d'une durée limitée en vigueur dès le 15 juin 1995. Climatisation gratuite disponible sur tous les modèles Sonata 1995 (ou crédit équivalent de 1250 \$) et sur tous les modèles Elantra 1995 (ou crédit équivalent de 1150 \$). Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. *Détails chez votre concessionnaire.

Sonata 1995

Obtenez la climatisation sans frais ou un crédit équivalent en argent à l'achat de cette luxueuse berline familiale de tourisme offrant un espace exceptionnel. De plus, chacun des éléments de qualité qui la composent ajoute à son confort. Entre autres :

- moteur 16 soupapes à DACT de 137 HP • transmission manuelle surmultipliée à 5 vitesses • deux coussins gonflables livrables (de série sur la GLS) • freins antiblocage livrables • poutrelles latérales de renfort • radio stéréo AM/FM à syntonisation électronique, lecteur de cassettes, 4 haut-parleurs (avec dispositif antiviol) • point d'attache pour siège d'enfant et verrouillage de sécurité des portes arrière • direction à assistance variable et volant inclinable • et beaucoup plus



OUEST
Autos Eurolux Inc.
2500, boul. Hébert
Valleyfield 377-1985

Automobiles Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Ile Perrot Hyundai
500 Don Quichotte
Ile Perrot 425-2960

Formule Hyundai
9565 rue Clément
Ville Lasalle 364-1124

Hyundai de Sigi
1124 rue Bleury
Montréal 879-1531

SUD
Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 875-1959

Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles Clognor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817

Hyundai Casavant
2300, boul. Casavant, ouest
St-Hyacinthe 774-6344

Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 378-4666

Hyundai de Châteauguay
77, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 699-8555

Hyundai Varennes
1855 Route 132
Varennes 652-4979

NORD
Desmeules Hyundai
1237, boul.
des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul.
des Laurentides
St-Antoine 432-4252

Hyundai Mont-Laurier
1756, boul. Paquette
Mont-Laurier 623-5018

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey, Laval
682-6000

Hyundai Blainville
1053, Curé Labelle
Blainville 434-5484

Houle et Frères Hyundai
401 boul. des Seigneurs
Terrebonne 471-4647

Hyundai Ste-Agathe
1751 rue Principale
Ste-Agathe 326-8211

Hamel Hyundai
885 boul. Arthur-Sauvé
St-Eustache 974-0440

EST
Pointe-aux-Trembles
Hyundai Enr.
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Hyundai de Lanaudière
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

Coiteux Hyundai
5235, avenue Papineau
Montréal 521-3201

Excellence Hyundai
1250 Marie-Victorin
Tracy 743-1244

Hyundai Repentigny
845 rue Notre Dame
Repentigny 582-3182

ERRATUM TOSHIBA

Dans notre publicité du 15 juin 1995, en cahier sport, page 6, le téléviseur Toshiba TV-25D50 aurait dû être au prix de 2099\$ et les bases de ces téléviseurs sont en sus.



TV35D50
• 32V - tube-image FST™ foncé
• Définition de 800 lignes
• Balayage à modulation de vitesse
• Châssis numérique
• Amplificateur de noirs
• Masque perforé en invar
• Ambiphonie à l'avant
• Prises audio-vidéo avant et arrière
• Télécommande de luxe universelle
• Image sur image

Base en sus **2099\$***

Disponible chez **ELECTRONIQUE MAMBO**
400, boul. Cartier,
Laval-des-Rapides, 663-2351

FORTIN T.V.
47, rue Fleury ouest,
Montréal, 381-9261

HÉBERT ET GOUIN
391, boul. du Séminaire nord
St-Jean, 348-5210

LY ELECTRONIQUE
379, rue Ste-Catherine ouest
Montréal, 844-1291

MAISON DU SON ET ÉLECTRONIQUE
1843, Mont-Royal est
Montréal, 523-1101

TROUPIN ELECTRONIQUE
5559, rue Léger
Montréal-Nord, 321-5159

« Une tentative de bâillonner La Presse »

Roger D. Landry dénonce les propos de Parizeau sur la propriété des médias

PIERRE BELLEMARE

Les préoccupations du premier ministre Parizeau relativement à la concentration de la presse au Québec constituent « une tentative très claire de bâillonner La Presse et de laisser savoir aux autres quotidiens que la même chose peut leur arriver, s'ils n'entrent pas dans le rang ».

C'est ce qu'a soutenu hier M. Roger D. Landry, président et éditeur du quotidien La Presse, en s'adressant aux membres de la Conférence canadienne des conseils de presse à Montréal.

Selon lui, les récentes déclarations du chef du gouvernement souverainiste « visent carrément l'orientation politique longuement traditionnelle de La Presse de croire au Canada dans son ensemble et à la présence du Québec dans le Canada, ainsi que son privilège d'exprimer cette politique en sa page éditoriale, comme c'est la pratique dans tous les journaux libres du monde ».

« L'argument est à ce point faussé que même le bras droit du premier ministre (le vice-premier ministre Bernard Landry) en est rendu à invoquer comme expédient, pour expliquer l'attitude de son chef, une certaine éthique journalistique selon laquelle l'intérêt des lecteurs devraient primer sur celui des propriétaires ».

De faux prétextes

Il apparaît clair à M. Landry que le gouvernement de M. Parizeau « met en place une série de faux prétextes pour justifier une position clairement intenable et antidémocratique ».

L'éditeur de La Presse rappelle cependant que la tradition de séparation des pouvoirs dans les journaux n'est pas que symbolique. « Dans l'ensemble des quotidiens, elle se traduit par l'existence d'une direction de l'information et d'une direction de l'éditorial ».

« La raison est fort simple, ajoute-t-il du même souffle. Ce mode de fonctionnement évite que les positions de l'éditorial

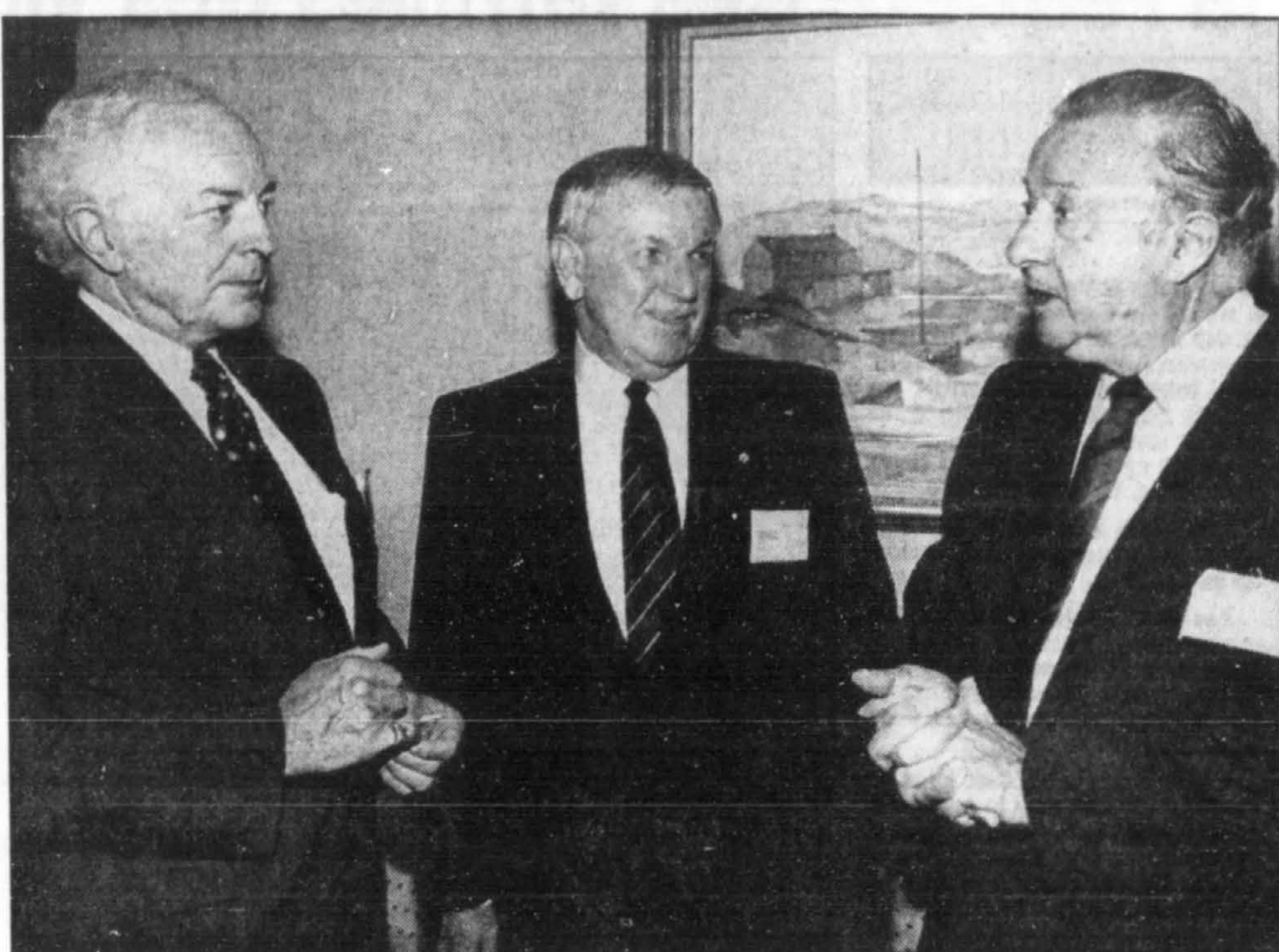


PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

La réunion de la Conférence canadienne des conseils de presse prend fin aujourd'hui à Montréal. Hier soir, le conférencier invité au souper d'ouverture était M. Roger D. Landry, président et éditeur de La Presse, et aussi président de la Presse canadienne. Apparaissent sur la photo, M. Guy Bourgeault, président du Conseil de presse du Québec, M. Landry et M. Mel Sufryn, secrétaire général du Conseil de presse de l'Ontario.

viennent colorer l'information et vice-versa ».

Cette polarisation des fonctions de l'éditorial et des fonctions de l'information « est clairement connue de l'ensemble des lecteurs, ce qui leur permet d'identifier facilement les positions éditoriales du quotidien, tout en les rassurant sur l'exercice professionnel du contenu de l'information ».

Ce qui donne à l'éditorial la prérogative de juger ce qui est rapporté et, par voie de conséquence, de soulever fréquemment la confrontation des mé-

diats avec le pouvoir politique, peu importe le gouvernement. Bref, l'éditorial a pour objet les intérêts sociaux, économiques et politiques de la société, tandis que « l'intérêt immédiat et primordial du pouvoir politique, c'est son propre pouvoir ».

Un rôle d'opposition

Du reste, laisse entendre M. Landry, l'évolution a fait en sorte que les médias soient de plus en plus appelés à jouer le rôle d'opposition dans nos institutions démocratiques. « C'est là la plus belle preuve d'indépendan-

ce... ce qui expliquerait la soudaine dureté que le pouvoir politique exprime à l'égard des pages éditoriales de nos journaux ».

Finalement, le président et éditeur de La Presse estime que « de là à vouloir mettre en bémol cette voix dérangeante des positions de l'éditorial, une voix qui est souvent plus présente, plus percutante et plus cohérente que la voix de l'opposition politique, il n'y a qu'un pas, un pas dangereux qui constitue, à l'endroit de la presse libre au Québec, une menace incroyable ».

Admise pour un an, Annick Fargin est « découragée »

FRANCOIS BERGER

La biologiste française Annick Fargin, à qui Ottawa refuse un visa d'immigration parce qu'elle souffre de la sclérose en plaques (comme le rapportait La Presse du 20 avril dernier), a finalement obtenu le droit de rester au Canada pour une période d'un an.

Devant la courte durée de son permis de séjour, Mme Fargin s'est dit, hier, « découragée » et prête à « retourner en France ».

Le gouvernement canadien lui a émis, fin mai, un permis ministériel. Ce genre de permis, renouvelable chaque année pendant cinq ans, est de moins en moins fréquent pour les candidats à l'immigration refusés pour des raisons de santé. Ottawa n'en a émis, l'an dernier, que pour 422 personnes souffrant de troubles de santé, comparativement à 1 707 en 1990.

Mme Fargin, âgée de 33 ans, est une scientifique invitée par

l'Université de Montréal en 1992 pour y poursuivre ses recherches. Elle est l'auteure d'une découverte majeure, réalisée aux États-Unis et pouvant contribuer au traitement, précisément, de la sclérose en plaques, une maladie du système nerveux dont elle souffre depuis trois ans.

Le ministère de l'Immigration lui a refusé un visa d'immigration en alléguant que son admission « entraînerait ou risquerait d'entraîner un fardeau excessif pour les services sociaux ou de santé ».

Ottawa refuse de plus en plus d'immigrants en alléguant leur mauvais état de santé. Il y a eu 9 656 refus de ce genre, l'an dernier, comparativement à 4 643 en 1990.

Selon Me Diane Bélanger, une avocate montréalaise spécialisée en immigration, l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés interdit ce genre de discrimination basée sur les déficiences mentales ou physiques.



PHOTO La Presse

La biologiste Annick Fargin se dit prête à retourner en France devant le refus du Canada de lui accorder un visa d'immigration.

Gauthier : priorité aux rapports avec Québec

CLAUDE-V. MARSOLAIS

À partir du moment où il entrera en fonction le 7 août prochain, le nouveau chef de cabinet du Comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Jean-Pierre Gauthier, entend mettre à contribution son expertise dans les relations fédérales-provinciales afin de modifier la réputation d'improvisation que dégage l'administration Bourque-Eloyan dans ses relations avec les gouvernements supérieurs.

« Je suis un familier des relations fédérales-provinciales et je suis en mesure de faire la liaison entre l'appareil administratif et le pouvoir politique. J'espère pouvoir contribuer ainsi à améliorer les rapports », de dire M. Gauthier qui occupe le poste de directeur général pour la région du Québec à Environnement Canada.

Sa priorité sera de se mettre à l'écoute des membres du Comité exécutif, du maire et de l'administration, et d'être en mesure d'agir rapidement. « La constitution de mon cabinet reste à discuter mais je ne crois pas qu'il sera très important. Vous connaissez les vues du maire Bourque à ce sujet... »

M. Gauthier partage avec le maire une sensibilité certaine pour l'environnement. Co-président du Plan d'action du Saint-Laurent depuis 1988 il estime qu'il faut mettre en valeur cette ceinture bleue qui entoure l'île de Montréal. Il se dit particulièrement fier d'avoir réussi à réduire de 90 p. cent les rejets de substances toxiques des 50 usines les plus polluantes autour de Montréal : « Je suis assuré que la seconde phase, baptisée Vision 2000, va atteindre ses objectifs ».

CLINIQUE POUR APPAREILS-PHOTOS

En collaboration avec MINOLTA

Venez faire vérifier votre appareil-photo et vous faire conseiller par des experts.

- ✓ Vendredi 16 juin de 13h00 à 20h00
- ✓ Samedi 17 juin de 10h00 à 16h00



Maxxum 3xi
Utilisation aussi facile qu'un compact.

- Appareil reflex.
- Objectif 35-70mm macro.
- Système d'exposition multi programmes.
- Système expert pour le flash.
- Système de réduction de l'effet des yeux rouges.
- GARANTIE: 5 ans sur objectif / 2 ans sur boîtier

PRIME: Sac Minolta GRATUIT
Valeur de 39\$

479⁹⁹

Spécial disponible dans tous les magasins Camera Expert.



CAMERA EXPERT

Clinique offerte dans ces deux succursales:

<p>Camera Expert Les Promenades St-Bruno St-Bruno, Qc 441-9910</p>	<p>Camera Expert 1240, rue Peel Montréal, Qc 875-5077</p>
---	--

Le service
InfoBref Bell



Primeurs

Que nous concoctent les journalistes de La Presse? Quels sont les grands reportages à venir. Où se trouve Foglia? À compter de minuit, sept jours semaine, composez le 875-2355. Au son de la voix, faites le 170.






NOUVELLE ADRESSE **NOUVELLE ADRESSE**

SOLDE D'OUVERTURE

20 à 50 % de réduction

sur tous les vêtements en magasin

8631, boul. Saint-Laurent / Montréal Tél.: (514) 381-3591

Stationnement à l'arrière du magasin par la rue Saint-Dominique.	Heures d'ouverture lundi, mardi, mercr., vendr. (9 h à 18 h) jeudi, (9 h à 21 h) sam., (9 h à 17 h)
--	---

Vous souffrez de constipation chronique?

Voici le numéro à composer: 1 800 567-8890

Appelez dès aujourd'hui. Vous êtes peut-être admissible à une importante étude clinique portant sur un médicament oral destiné à traiter le syndrome du côlon irritable (aussi appelé constipation chronique ou colite spasmodique).

Toute personne âgée de 18 à 65 ans et qui, au cours des trois derniers mois, a souffert de constipation, de douleurs ou de malaises abdominaux continus ou répétés, de ballonnements ou de crampes et de gaz peut être admissible à cette étude.

Les participants n'auront pas à payer les examens requis ni les médicaments à l'étude.

LE VOICI!

DERNIÈRE CHANCE! PLUS QUE 3 JOURS!

LE COUP DE MINUIT!

- VENDREDI 16 JUIN, 10 H À MINUIT
- SAMEDI 17 JUIN, 10 H À MINUIT
- DIMANCHE (DERNIER JOUR), 12 H À MINUIT

Dans 3 jours, Aban Tapis Persans, un des plus importants distributeurs de tapis persans, fermera ses portes définitivement. Nous avons encore à Montréal une vaste sélection de magnifiques tapis que nous devons sacrifier avant la fermeture. EN PLUS, nous payons même la TPS de 7% à votre place! Venez admirer la superbe qualité de ces tapis, le choix incroyable de motifs et de teintes, dans toutes les dimensions possibles.

Ces derniers jours représentent une occasion unique de vous offrir le tapis persan de vos rêves à un prix que vous ne verrez probablement plus jamais. Faites une offre que nous ne pourrions refuser! Cela pourrait être la meilleure affaire de votre vie. Aban Tapis Persans ferme définitivement ses portes à Montréal le 18 juin! Soyez-y!

VENTE DE FERMETURE
REBIENS 3 JOURS

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE!
DE PLUS, NOUS PAYONS LA T.P.S.

abans TAPIS PERSANS

1600, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
Tél.: 933-3231

FAITES VITE!

SKIS EN JUIN? INCROYABLE

SOLDE DE STOCK D'HIVER À -50 %

SKIS, BOTTES, FIXATIONS, BÂTONS	COUR. 399 \$	COUR. 299 \$	INSTALLATION GRATUITE AVEC COUPON
	189 \$	119 \$	

PATINS À ROUES ALIGNÉES
Rollerblade. OXYGEN

MOINS 10 % AVEC COUPON SEULEMENT
SPÉCIAL POUR LOCATION DE ROLLERBLADE
SIREN SPORT 6131, SHERBROOKE OUEST
VENDÔME 482-2734 Valable jusqu'au 15 juillet 95



Richard Weber et Misha Malakhov ont atteint le Pôle Nord le 10 mai. Leur expédition durant laquelle ils devaient parcourir 1500 kilomètres a commencé le 13 février.

Un Canadien et un Russe atteignent le Pôle Nord en ski

Presse Canadienne
OTTAWA

Un Canadien et un Russe sont passés à l'histoire hier, devenant les premiers à atteindre le Pôle Nord en ski et à en revenir sans aucune aide.

Richard Weber et Misha Malakhov sont arrivés sur l'île de Ward Hunt à 12 h 30 HAE. Leur expédition durant laquelle ils devaient parcourir 1500 kilomètres a commencé le 13 février. Ils ont atteint le Pôle Nord le 10 mai.

« Nous avons deux explorateurs très heureux et très fatigués », a déclaré le porte-parole de l'expédition, Tom Metuzals, au cours d'une interview depuis Resolute Bay.

Richard Weber, 35 ans, de

Chelsea, près de Hull et Malakhov, 41 ans, un chirurgien russe, ont affronté le froid arctique et les dangers de la banquise pour réaliser leur périple de 122 jours sans l'aide de traîneaux à chiens, de motoneiges ou d'avions.

L'île de Ward Hunt, l'avant-poste le plus au nord du Canada, se trouve au nord de l'île d'Ellesmere.

Un avion est allé chercher les deux explorateurs hier après-midi à l'île de Ward Hunt et a envoyé un message radio à Resolute Bay pour annoncer qu'ils étaient arrivés, a indiqué M. Metuzals.

Une cérémonie se tiendra sur l'île pour dévoiler une plaque commémorant leur exploit.

Les explorateurs sont censés atterrir à l'aéroport d'Ottawa aujourd'hui à 16 h.

La Cour suprême refuse de considérer la requête des familles des victimes



Le procès
BERNARDO
Presse Canadienne
OTTAWA

La Cour suprême du Canada a refusé de considérer la requête des familles French et Mahaffy visant à interdire au public et aux journalistes assistant au procès Bernardo d'entendre les bandes sonores des vidéos montrant les agressions contre leurs deux filles, Kristen et Leslie.

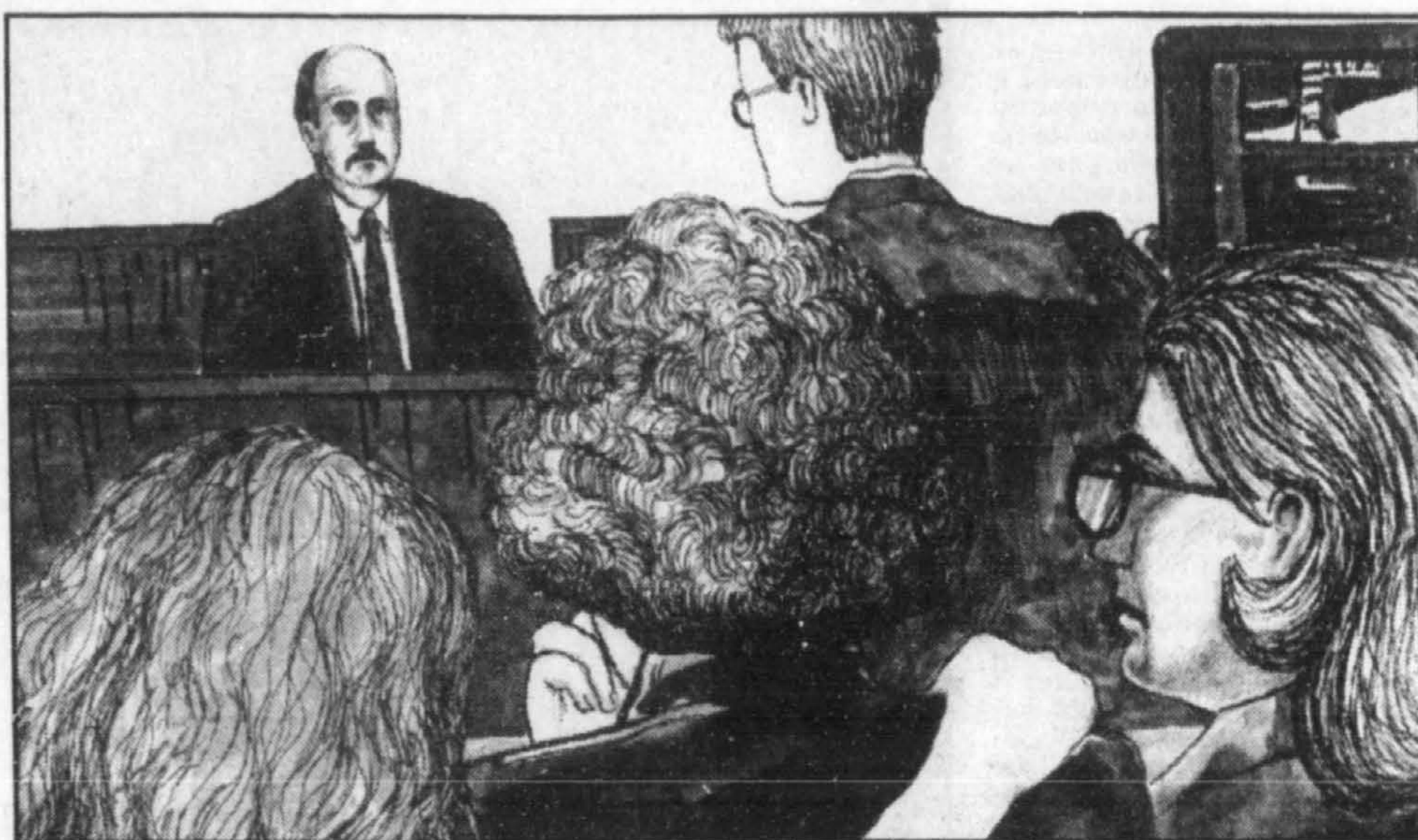
Comme à l'habitude, la Cour n'a donné aucune explication de sa décision.

Les deux adolescentes ont été assassinées, l'une en 1991 et l'autre en 1992, après avoir été séquestrées et sauvagement agressées, physiquement et sexuellement.

Ce sont ces scènes de viol et de voies de fait que le couple a enregistrées sur vidéo. Ces documents ont déjà largement servi à la Couronne pour étayer sa preuve au cours des dernières semaines et ils pourraient être rediffusés à l'occasion de témoignages subséquents.

Les deux familles voulaient que le juge président au procès, le jury, les avocats et l'accusé utilisent des écouteurs pour entendre la preuve audiovisuelle. Selon elles, laisser le public et les médias avoir accès à ce matériel troublant portait atteinte à leurs droits.

Le 29 mai dernier, le juge Patrick LeSage a décidé que les médias et le public ne pou-



Debie Mahaffy (au centre) pleure doucement tandis qu'une amie lui place la main sur l'épaule pour tenter de l'encourager.

vaient voir les vidéos en question mais qu'ils pouvaient les entendre.

Le 2 juin, les familles demandaient à la Cour suprême de suspendre les procédures judiciaires et en appelaient de la décision du juge LeSage. La plus haute cour du pays a refusé de suspendre les travaux et le procès a continué.

Trois journaux torontois, le *Globe and Mail*, le *Toronto Star* et le *Toronto Sun*, étaient intervenus pour demander à la Cour

de rejeter la demande d'appel des familles.

Ils soutenaient que refuser aux médias d'avoir accès à la bande sonore des vidéos les empêcherait d'expliquer la nature de la preuve présentée au jury.

Entre-temps, Paul Bernardo, dans un deuxième enregistrement aux allures de suicide mélodramatique qu'on a entendu hier à son procès pour meurtre, admet qu'il est « une très mauvaise personne » et crie que la Faucheuse s'avance vers lui.

Sur un fond de musique pop, Bernardo sanglote sans pouvoir se dominer, implore son épouse, Karla Homolka, de revenir et promet qu'il ne lui arrivera rien.

L'enregistrement remonte au 16 janvier 1993 — 10 jours après que Karla Homolka, le corps meurtri et couvert de bleus, l'eût quitté et un mois avant qu'il ne soit arrêté en rapport avec les meurtres de Kristen French, 15 ans et Leslie Mahaffy, 14 ans.

Skieurs dans l'Arctique

Le Québécois Richard Weber et le Russe Misha Malakhov ont réussi une première en se rendant à ski, au Pôle Nord, sans aucune aide extérieure. Ils ont quitté Ward Hunt Island le 13 février pour y revenir le 15 juin. Ils avaient atteint le Pôle Nord le 12 mai: un parcours de 1500 km.



(PC)

La SQ saisit plus de 12 500 caisses de vin

GEORGES LAMON
HEMMINGFORD

Plus de 12 500 caisses et 8000 gallons de vin ont été saisis hier par l'escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec de Saint-Jean-sur-Richelieu, dans un entrepôt, situé au 344, Covey Hill, à Hemmingford, appartenant aux Vignobles du Québec, et au siège de l'entreprise, à Saint-Bernard de Lacolle, Chemin Fisher.

Selon l'agent Mathias Tellier, de la SQ, ce stock pourrait valoir, une fois vendu à la bouteille, 1,2 million de dollars, tandis que le vin en vrac vaudrait 240 000 \$.

C'est en fait trois opérations qui ont été menées de front hier: l'une à Terrebonne, où rien n'a été trouvé, l'autre à Hemmingford où s'est fait le gros de l'opération, et en fin d'après-midi, à Saint-Bernard, siège de l'ex-entreprise. L'opération Alco s'inscrit dans un projet mis en branle le 1er juin 1994 par la SQ pour contrer la contrebande d'alcool.

Lors de l'opération à Hemmingford, surtout destinée aux médias, on pouvait voir une dizaine de marques de blanc et de rouge, comme *Le Petit Prince*, *La Cuisse de la Bergère*, *le Classique*, *le Seigneur de Beaujeu*, *Vive*, *le Roi des Vignes* et *l'Italien*, entreposés en magnum, en bouteilles de 375 ml, 550 ml, de quatre litres et sac de 20 litres et tous préparés à Saint-Bernard sous ces appellations diverses.

C'est à la suite de l'arrestation, en février 1995, de Jean-Claude Dauphinais, de Mercier, pour vol, possession et vente de vin impropre à la consommation, que les enquêteurs de la SQ avaient finalement remonté la filière. Dauphinais, qui est en liberté, doit comparaître à Valleyfield. Il risque apparemment des amendes pouvant aller jusqu'à 25 \$ la bouteille.

En fait, Dauphinais, dont la famille est originaire d'Hemmingford, nommé par les actionnaires gardien des lieux appartenant à l'entreprise où était entreposé le vin depuis 1990, s'était approprié 500 caisses de ce vin pour les écouler dans des établissements et des restaurants de Montréal qui le vendaient en vrac.

À la suite de sa mise en accusation, du « danger pour le consommateur » et la révocation, cette semaine, du permis par la

Régie, celle-ci a finalement donné mandat aux policiers de saisir le vin et de l'expédier dans 12 camions semi-remorques à l'entrepôt de la Société des alcools du Québec. C'est la SAQ qui, en vertu de la Loi sur l'Environnement, doit disposer de ce stock. Elle confiera à une entreprise spécialisée le soin de détruire le produit saisi.

Les Vignobles du Québec, une compagnie québécoise appartenant à deux soeurs ontariennes et dont les actionnaires résidaient également en Ontario, avaient obtenu un permis industriel de la Régie des alcools, courses et jeux. Elle importait des vins de différents pays (France, Italie, Espagne) et s'occupait de les mélanger. Elle les revendait à la Société des alcools du Québec qui les écoulait dans les épiceries.

En 1992, à la suite d'une inspection régulière, la Régie avait exigé des correctifs quant à la qualité du produit et la propreté des équipements. Mais rien n'avait été fait. Elle suspendait donc temporairement le permis. En 1994, les actionnaires réclamaient un nouveau délai pour répondre aux exigences de la Régie. L'entreprise, qui se disait en difficultés financières, désirait trouver d'autres actionnaires afin d'acquiescer ses créanciers mécontents. Finalement, devant le refus de régulariser la situation, la Régie révoquait le permis.

Depuis, l'entreprise était surveillée. Selon Me Nathalie Lejeune, directrice des services juridiques à la Régie, les caisses n'avaient pas bougé de place, jusqu'en février 1994, lorsque Dauphinais décidait de faire « un petit bénéfice » sur ce vin abandonné.

À la suite de cette arrestation, la Régie a fait effectuer des analyses sur le produit entreposé depuis cinq ans. Les résultats de ces analyses ont démontré que le vin ne pouvait être commercialisé, parce qu'il s'était oxydé, et que ses caractéristiques de goût notamment étaient « médiocres ». Donc impropre à la commercialisation. Selon Me Lejeune, de telles révocations de permis sont vraiment exceptionnelles. Elle rappelle toutefois qu'en 1989, la Régie avait révoqué le permis des vins Cornelli, de Sainte-Catherine.

SEARS
Attendez-vous à plus

3 derniers jours pour déjouer la TPS*
sur tous les meubles**, ens. de matelas Sears-O-Pedic, gros électroménagers, machines à coudre et aspirateurs

de plus, ne payez rien avant novembre 1995

L'offre de paiement différé s'applique aux meubles**, ens. de matelas Sears-O-Pedic^{MD}, gros électroménagers et aspirateurs, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais de paiement différé. Cette offre se termine le 5 juillet 1995 pour les meubles et ens. de matelas Sears-O-Pedic^{MD}; le 21 juin 1995 pour les gros électroménagers et aspirateurs. Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue et aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.

*Sears déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS

**Sauf meubles de jardin et pour bébés

Offre en vigueur jusqu'au dimanche 18 juin 1995, dans la limite des stocks disponibles.

SEARS
Attendez-vous à plus

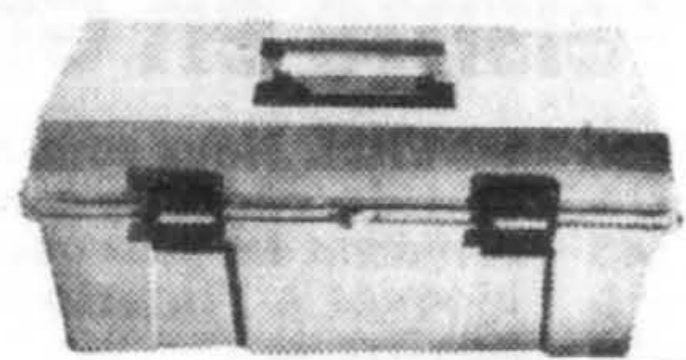
Les mentions "Ord." ou "Étail" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc. Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

SEARS

Attendez-vous à plus

Super offres pour papa!

N'oubliez pas...dimanche, c'est la Fête des pères!



Rien que 19⁹⁹ Ch.
Boîtes à outils Craftsman^{MD} 19"
 Rabais 2\$. Boîtes en plastique. Ord. 21,99
 Rabais 9\$. Boîte en métal (non ill.) Ord. 28,99

14⁹⁹ Ch.
Chapeaux variés en paille
 Une façon élégante de la protéger des rayons UV. Faits au Canada.

Rabais 10\$
Toutes les chaussures d'entraînement de marques réputées pour hommes et femmes
 Choix de modèles incluant Nike^{MD}, Reebok^{MD}, Sonic^{MD}, Converse^{MD}, Adidas^{MD} et Brooks^{MD}.

89⁹⁹ Ens.
Jeu d'outils CRAFTSMAN^{MD}
 83 pièces pour mécanicien. Dimensions métriques et standard. En alliage d'acier durci. Garantie à vie. N° 45644.

Rabais 5-10\$
Patins 'Cyclone' à roues alignées. Pour garçons. Point. 1-5. Ord. 49,99. Paire.....**44,99**
Patins 'Skyhawk' à roues alignées. Pour hommes. Point. 6-11. Ord. 69,99. Paire.....**59,99**
 Articles de sport

12⁸⁸ Ch.
Grande liquidation de vêtements sous licence pour hommes
 Choix de chemises, shorts et casquettes ornés de motifs variés. Tailles P-TG
 Dans la limite des stocks, le choix peut varier selon les magasins
FAITES-EN PROVISION!

42\$ Ens. 3 pièces
Frisbee de la collection Polo^{MD} Sport...valeur* de 69\$
 Comprend eau de toilette 75 ml, crème pour le visage et le corps 50 g, gel pour les cheveux 50 ml, baume après-rasage 50 ml et frisbee Polo sport.
 *Basée sur le prix ord. Sears par ml ou g. Dans la limite des stocks disponibles

34⁹⁹ Ens.
Jeu de clés CRAFTSMAN^{MD} 12 pièces en dimensions standard/métriques. N° 40724

Rabais 10\$
 À l'achat de patins CCM^{MD} 'Cyclone' ou 'Skyhawk' à roues alignées, économisez 10\$ à l'achat d'un ens. d'articles de protection comprenant genouillères, coudières et protège-poignets. Ord. 34,99. Ens. **24,99**

37⁹⁹ Ch.
Montres Ironman choisies
 Non disponibles dans tous les magasins
 Bijoux, montres

Rabais 25\$
Chaussures sport Kodiak^{MD} pour hommes
 Venez vite profiter de cette offre sur chaussures en cuir. Ord. 69,95. Paire.....**44,95**
 Chaussures pour la famille

Rabais 80\$
Ouvre-porte de garage CRAFTSMAN^{MD} 1/2 HP
Sears 1^{er} choix^{MD}
 Notre modèle le plus puissant. Moteur garanti* 8 ans. 2 lumières. N° 18855. Sears ord. 269,99. Ch.....**189,99**
 *Détails de la garantie en magasin
BONNE AFFAIRE

Moitié prix
Avale-tout CRAFTSMAN^{MD} 45L
 Moteur 9,6 A. Modèle pouvant servir de souffeuse. N° 29044. Sears ord. 179,99. Ch.....**89,99**
 Quincaillerie
À SAISIR!

Rabais 25%
Rasoirs choisis
 Choix de modèles avec ou sans cordon, de marques réputées Remington^{MD}, Braun^{MD} ou Philips^{MD}. Ord. 39,99-175\$. Ch.....**29,99-130,99**
 Dans la limite des stocks, le choix peut varier selon les magasins. Articles de soins personnels

Rabais 5\$
Cravates Protocol^{MD} choisies
 Cravates en polyester, à motifs. Faites au Canada. Ord. 19,99. Ch.....**14,99**

Rabais 10\$
Jeu de tournevis CRAFTSMAN^{MD} 7 pièces avec garantie à vie N° 32289. Ord. 23,99. Jeu...**11,99**

Rabais 25%
Choix parmi toute notre sélection de montres Timex^{MD}
 Non disponibles dans tous les magasins, le choix peut varier selon les magasins.

Rabais 50%
des prix d'origine étiquetés TOUS LES VÊTEMENTS SPORT D'EXTÉRIEUR DE PRINTEMPS POUR HOMMES
 Sauf modèles en cuir

4⁹⁹ Ch.
Ruban à mesurer CRAFTSMAN^{MD} 6'
 N° 92184

Rabais 30%
Sélection de chemises sport en rayonne à motifs et de shorts en toile pour hommes
 Le choix peut varier selon les magasins. Vêtements sport pour hommes

18⁸⁸ Ch.
Liquidation du fabricant! Chemises sport Arrow^{MD} à manches courtes pour hommes.
 À carreaux ou de tons unis. Tailles P-TG. Dans la limite des stocks disponibles
TOUTE UNE AFFAIRE

Rabais 50\$
Néc. d'outil rotatif CRAFTSMAN^{MD}
75 pièces avec boîtier
 N° 24375. Ord. 149,99. Ch.....**99,99**

199⁹⁹ Ch.
Barbecue à gaz Kenmore^{MD} 40 000 BTU avec brûleur latéral 12 000 BTU.
 Venez vite pendant qu'il en reste! Entretien de la pelouse, patio

3 derniers jours: vendredi 16 juin, samedi 17 juin et dimanche 18 juin 1995.

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc. Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

La vente des paramunicipales échappe au vérificateur de Montréal

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Les conseillers de la majorité à l'Hôtel de ville se sont opposés hier, à la Commission permanente de l'administration et de la qualité des services, à ce que l'on donne au Vérificateur de Montréal le mandat d'examiner les transactions de ventes d'actifs effectuées par les sociétés paramunicipales, mais ils ont accepté que M. Guy Lefebvre prenne toutes les mesures nécessaires de contrôle dans l'utilisation du carburant.

Le président de la Commission, Martin Lemay, conseiller de Sainte-Marie, a expliqué qu'il trouvait prématuré de confier au Vérificateur l'examen des ventes d'actifs des sociétés paramunicipales puisque cette opération ne devrait pas se réaliser avant 1996. « Je verrais plutôt la convocation d'une Commission du Conseil pour suivre ce dossier au moment opportun », a-t-il affirmé.

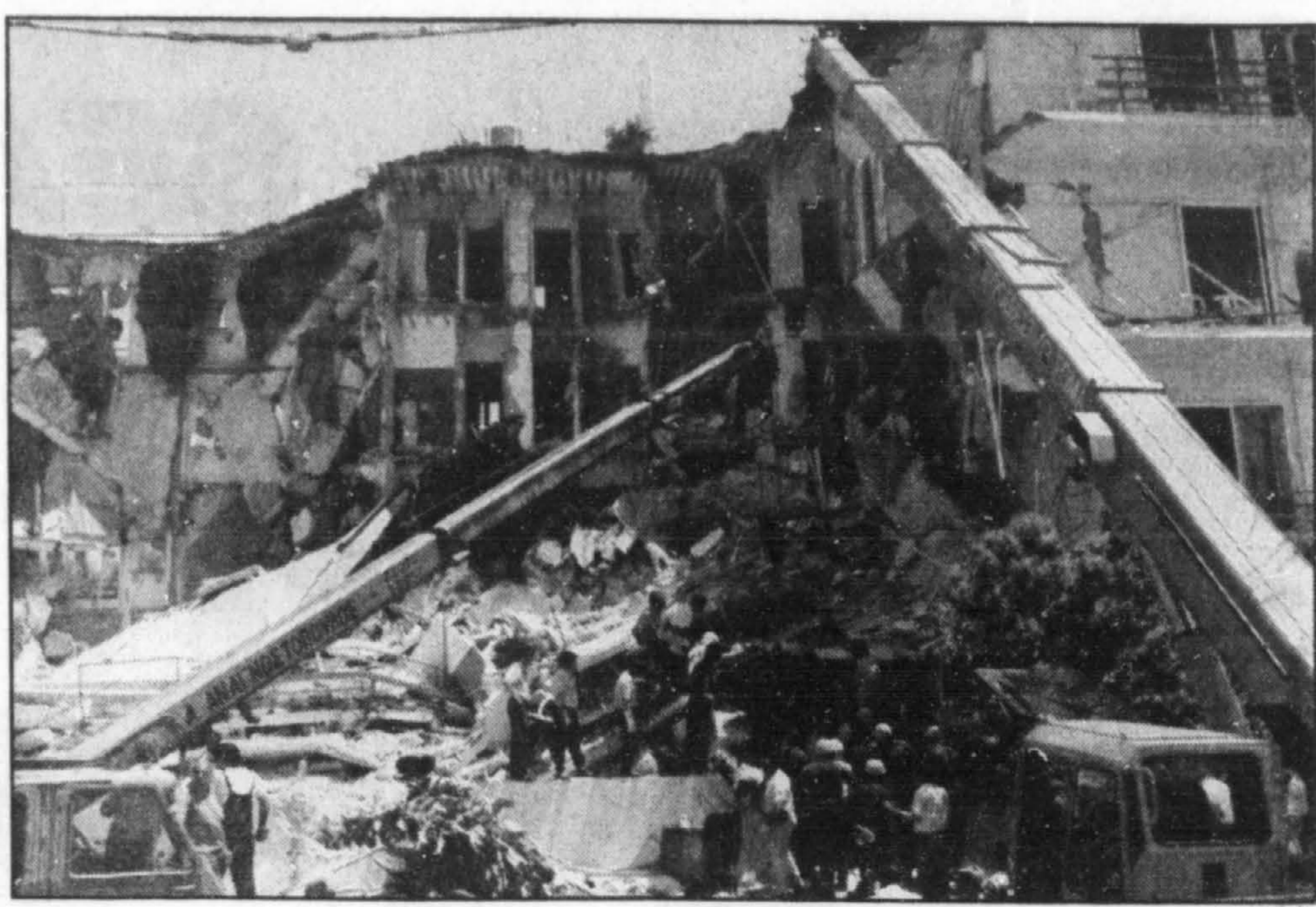
La proposition qui avait été présentée par la conseillère Thérèse Daviau du RCM englobait également les mouvements de personnel qu'occasionneront la fusion de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), la Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA) et la Société de développement industriel de Montréal (la SODIM). Mme Daviau s'inquiète des répercussions occasionnées par les compressions de personnel parce qu'elles jouent un rôle déterminant dans l'accroissement des cas de fraude, selon un sondage de la firme KPMG.

Par ailleurs, c'est à l'unanimité que les conseillers membres de la Commission ont appuyé une proposition demandant au Vérificateur d'employer toutes les mesures de contrôle dans l'utilisation du carburant pour les véhicules de la Ville.

Dans son rapport pour le dernier exercice financier, le Vérificateur avait noté plusieurs transactions douteuses. Par exemple, on avait enregistré une transaction de 300 litres pour une capacité de réservoir de 76 litres, une autre transaction de 200 litres pour un réservoir de 49 litres, etc.

hier des propos de Maryo Bouchard, secrétaire général de l'Association des artistes anonymes (AAA).

M. Bouchard s'était plaint à *La Presse*, il y a trois semaines, du harcèlement des policiers de la CUM, trop nombreux selon lui lors des sessions de tambours dominicales. « Il n'y a pas de harcèlement policier. Au contraire, nous avons besoin de la police », ont affirmé Brouillette et Séguin, des anciens membres de l'AAA.



Des secouristes cherchent des survivants dans les ruines de l'hôtel Elite, à Valmikia.

PHOTO AFP

Un nouvel interlocuteur pour les artisans des tam-tam

MARC CASSIVI

Un nouveau groupe veut servir d'interlocuteur légal aux percussionnistes et artisans des tam-tam du Mont-Royal auprès de la Ville de Montréal. Les porte-parole du RAPP (Rassemblement des percussionnistes planétaires), Lise Brouillette, représentante des vendeurs, et Michel Séguin Jr., représentant des percussionnistes à la Table de concertation des tam-tam, ont tenu à se dissocier

de la mort des trois membres d'une famille française porte à 17 le nombre des victimes du violent séisme qui a frappé hier la ville côtière d'Egion, en Grèce, et l'on craint que d'autres victimes ne se trouvent dans les décombres.

Les trois touristes français, ainsi qu'une autre victime, française elle aussi, ont été retirés sans vie des décombres de l'hôtel Eliko, près d'Egion, et trois autres cadavres n'ont pas encore été identifiés, selon un communiqué du ministère de l'Ordre public.

Trois Français victimes d'un séisme en Grèce

Reuter
EGION, Grèce

Le séisme, d'une magnitude de 6,1 sur l'échelle de Richter, a frappé cette région, située à 145 km à l'ouest d'Athènes, hier à l'aube. Selon le ministère, 59 blessés ont été transportés à l'hôpital.

« L'exprime ma plus profonde sympathie envers les familles des victimes, parmi lesquelles se trouvaient des visiteurs étrangers dans notre pays », a déclaré le premier ministre Andreas Papandreu dans un communiqué.

Les équipes de secours tentent désespérément d'extraire les personnes qui sont toujours prisonnières des amas de béton. Des appels au secours ont été entendus au début de la journée, mais ils ont cessé par la suite, a précisé la police.

« Tout s'est écroulé en cinq secondes, a relaté Brian Clavaud, un Français qui travaillait à l'hô-

tel Eliko. Nous sommes tous en état de choc. Je me demande comment les gens qui sont restés bloqués à l'intérieur pourront survivre. »

Le tremblement de terre a provoqué de sérieux dégâts dans une région allant du port de Patras jusqu'au site antique de Delphes, dans les collines dominant le golfe de Corinthe, et à la ville voisine de Galaxidi. Il a été ressenti jusqu'à Athènes.

Des centaines de bâtiments et d'habitations ont été endommagés.

La Grèce a été frappée par plusieurs séismes récemment. Plus de 8 000 personnes vivent sous la tente dans la région de Kozani, au centre du pays, depuis un tremblement de terre de 6,6 sur l'échelle de Richter survenu le mois dernier. Vingt-quatre personnes avaient été blessées.

Le séisme, d'une magnitude de 6,1 sur l'échelle de Richter, a frappé cette région, située à 145 km à l'ouest d'Athènes, hier à l'aube. Selon le ministère, 59 blessés ont été transportés à l'hôpital.

« L'exprime ma plus profonde sympathie envers les familles des victimes, parmi lesquelles se trouvaient des visiteurs étrangers dans notre pays », a déclaré le premier ministre Andreas Papandreu dans un communiqué.

Les équipes de secours tentent désespérément d'extraire les personnes qui sont toujours prisonnières des amas de béton. Des appels au secours ont été entendus au début de la journée, mais ils ont cessé par la suite, a précisé la police.

« Tout s'est écroulé en cinq secondes, a relaté Brian Clavaud, un Français qui travaillait à l'hô-

EXCLUSIFS

Pratt & Lambert offre une palette de plus de 1 000 coloris d'une pureté incomparable, quelle que soit la teinte que vous cherchez. Nous avons perfectionné les normes de l'industrie pour le mariage de couleurs, de sorte que chaque contenant de peinture correspond exactement à la couleur que vous avez choisie, peu importe la formule ou le fini. Pour le choix et la pureté des teintes, Pratt & Lambert est sans égale. C'est pourquoi c'est la peinture pour murs classée numéro 1 en Amérique du Nord.

LE CACHET DE SATISFACTION DE PRATT & LAMBERT
Votre satisfaction ultime est la meilleure garantie de la qualité de ce produit.

<p>Montréal A. Gorak Itée 4241, Jean-Talon E. (514) 725-1751 Les Décorateurs de Montréal Itée 251, Ste-Catherine E. (514) 288-2413 Centre Décoration Charlemagne 5921, boul. Monk (514) 767-5541 Empire Papiers Peints 3455, av. du Parc (514) 849-1297 Marcel Lortie inc. 8495, boul. St-Laurent (514) 381-3967 Centre de Rénovation D.G. inc. 5890, St-Jacques (514) 482-8381</p>	<p>Laval Colobar Peint-Vieu enr. 357, boul. des Laurentides (514) 667-7200 Pierrefonds P.E. Labrosse inc. 11720, boul. Gouin O. (514) 684-2591 Joliette Asselin & Frère inc. 100, place Bourget N. (514) 756-8260 Lafontaine-St-Jérôme Tapis Trudeau inc. 2223, boul. Labelle (514) 438-2175 St-Sauveur Tapis L.G.L. inc. 11, chemin Lac Milette (514) 227-4955</p>	<p>Ste-Adèle Tapis L.G.L. inc. 161, boul. Ste-Adèle (514) 229-4290 Mont-Laurier Tapis Mont-Laurier inc. 480, rue Hébert (819) 623-4994 Exain-Royon-Maranda Le Coin du Tapis inc. 1011, boul. Rideau (819) 764-9488 St-Lambert Quincellerie Rousseau 463, Victoria (514) 671-3267 Brassard Tapis L.G.L. inc. 1875, Panama (514) 465-2086</p>	<p>Roséil Azalée Décor enr. 275, boul. Laurier (514) 446-1383 Shambly Décor Périgny inc. 1727, boul. Périgny (514) 447-0161 Sorel Les Caprices du Décor 89 inc. 85, Victoria (514) 746-5741 St-Constant L'Entreprise de la Peinture 40, St-Pierre (514) 732-0753 St-Jean-sur-Richelieu J.G. Bombardier inc. d765, St-Jacques (514) 346-4462</p>	<p>St-Hyacinthe Ambiance d'Aujourd'hui 2400, Dessaulles (514) 778 7772 Shâteauguay Centre Décoration Draperies Châteauguay 41, boul. d'Anjou (514) 699-4406 Yvelleyfield Les Tapis Guy Leduc inc. 270, boul. Jacques-Cartier (514) 377-2233 Beaconsfield Mel Carter inc. 453, boul. Beaconsfield (514) 695-2222</p>	<p>Gowansville L'Atelier Art Design enr. 300, rue Principale (514) 266-6014 Nelson Maison Victoria Décor 400, Main Road (514) 458-7501 Québec Cantin & Fils Itée 175, St-Vallier E. (418) 525-7123 Montmagny Tapis Montmagny inc. 391, boul. Taché E. (418) 248-7840 Brummondville Jacques Laferte Itée 1650, boul. Lemire (819) 477-8950</p>	<p>Rock Forest/Sherbrooke Décor N.W. Itée 5087, boul. Bourque (819) 823-4100 La Malbaie Henri Jean & Fils inc. 270, boul. Mailoux (418) 665-3907 Trois-Rivières Maurice Bernier inc. 1374, boul. des Récollets (819) 374-6777 Maurice Bernier inc. 2933, boul. des Métres (819) 593-6343 La Tuque Ernest Lejeune (1993) inc. 553, Commerciale (819) 523-7672 Lévis Centre de la Couleur M.R. inc. 4822, boul. Rive-Sud (418) 833-5771 Campbellton, N.-B. Chaleur Lighting inc. 74, Roseberry (506) 759-7300</p>
--	--	--	--	--	--	--

FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

2075, rue de Champlain
Montréal (Québec) H2L 2T1
Téléphone : 527-2194

LIBRAIRIE LE BOUQUIN

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.
Commandes téléphoniques acceptées.

Heures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h,
jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h

395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

CENTRE DU TAPIS D'ORIENT DE MONTRÉAL

LE SOLDE DE TAPIS DE L'ANNÉE!

Grande liquidation de tapis importés authentiques
Bas prix incroyables - certains inférieurs au prix coûtant de l'importateur
Nous devons réduire notre stock avant l'arrivée de nouvelles cargaisons importantes

Bas prix incroyables
999 \$ pour un tapis chinois Super 90 8' x 11' et 9' x 12' et 899 \$ pour un Super 80
299 \$ pour un Madras indien 8' x 11' et 499 \$ pour un Shami

Plusieurs autres genres de tapis offerts en-dessous du prix coûtant
DE PLUS, NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ

Raymond & Heller fondée en 1929 Importateurs, grossistes et nettoyeurs de tapis depuis 66 ans

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au jeudi: 8 h 30 - 17 h
Vendredi: 8 h 30 - 21 h
Samedi: 10 h - 17 h
Dimanche: 11 h 30 - 16 h 30

6681, avenue du Parc, Montréal 271-7750
angle Saint-Zotique entre Beaubien et Beaumont

Les Peintures Pratt & Lambert
Le Premier choix... Finis Architecturaux Depuis 1849

LIQUIDATION

Miroirs - Luminaires - Lampes - Appliques

Lampe de table
30 po en laiton massif poli
cour. 168,95 \$
spécial **99,95 \$**

SURPLUS D'INVENTAIRE
RABAIS DE **25 à 50%**
VENEZ VITE POUR PROFITER D'UN MEILLEUR CHOIX!

Ouvert le dimanche de 11 h à 17 h

Lumi plus LAVAL 2055, boul. St-Martin Ouest, Laval
Tél.: 682-2770 Montréal: 333-8570

Une parfaite maîtrise.

Voici le brillant Sure Shot 70 Zoom.
À titre d'appareil photo ultramince à zoom 2x, il remporte tous les honneurs.

Canon

Astral Photo Lynx Photo Photo A. La Plante



L'EXPRESS INTERNATIONAL

IRAK

Insurrection matée

Une insurrection de militaires irakiens, écrasée hier dans le sang par les troupes fidèles au président Saddam Hussein, témoigne d'un mécontentement croissant au sein de l'armée irakienne, affaiblie et désarticulée depuis sa déroute dans la guerre du Golfe en 1991. Un bataillon blindé s'est rebellé mercredi dans la base militaire d'Abou Gharib, près de Bagdad, réclamant la libération de prisonniers détenus dans une prison de la base. Son action a été réprimée 24 heures après son déclenchement, selon des sources fiables en Irak. Cette insurrection, la première de cette ampleur depuis le soulèvement populaire kurde et chiite qui avait suivi la guerre du Golfe en 1991, témoigne d'une profonde dislocation de l'institution militaire irakienne, a déclaré un responsable de l'opposition irakienne.

d'après AFP

BURUNDI

Enquête réclamée

Amnistie internationale a demandé hier la création d'une commission d'enquête internationale pour identifier et juger les responsables des violences commises au Burundi, en accusant l'armée, dominée par l'ethnie tutsie, de « poursuivre une politique de représailles massives » contre les Hutus. Si la justice ne pouvait être rendue, l'étape suivante pourrait être la mise en place d'un tribunal international à l'image de celui en cours d'installation pour le Rwanda, pays voisin du Burundi et divisé comme lui entre une majorité hutue (environ 85 p. cent) et une minorité tutsie (14 p. cent), a précisé l'équipe d'AI en présentant à Nairobi son rapport intitulé « Survivre. Sans une action immédiate, les massacres continueront ».

d'après AFP

ESPAGNE

Écoutes téléphoniques

Le général Emilio Alonso Manglano, patron du Centre supérieur d'information de la défense (CESID, services secrets), responsables entre 1984 et 1991 d'écoutes téléphoniques illégales de personnalités parmi lesquelles le roi Juan Carlos, a présenté sa démission, a annoncé hier soir le vice-président du gouvernement Narcis Serra. La démission du général Manglano a été acceptée par le président du gouvernement. Première victime du scandale des écoutes téléphoniques révélé lundi dernier par le journal *El Mundo*, le général avait été nommé directeur du CESID il y a 14 ans, quelques mois avant l'arrivée des socialistes au pouvoir. « La démission du général Manglano est la conséquence des graves infractions commises par les services secrets », a admis Narcis Serra.

d'après AFP

ÉTATS-UNIS

Les milices s'expliquent

Les « milices de patriotes », qui se multiplient aux États-Unis, ont fait du Congrès une tribune hier à l'occasion d'auditions houleuses face aux représentants de leur ennemi juré : le gouvernement fédéral. Deux mois après l'attentat d'Oklahoma City, la sous-commission judiciaire du Sénat a convoqué ces auditions pour connaître les motivations de ces groupes paramilitaires qui accusent l'État de menacer les libertés individuelles. En treillis et casquette de tenue camouflage, Norman Olson, fondateur de la Milice du Michigan, a tenté d'expliquer pourquoi des milliers d'Américains adhèrent à ces mouvements nationalistes armés. « Vous essayez de faire de nous ce que nous ne sommes pas, comme le fait la presse », a dit M. Olson au président de la sous-commission judiciaire du Sénat, le républicain Arlen Specter, qu'il a accusé de leur coller une étiquette d'extrémistes. « Ce n'est pas l'État qui défend le peuple. C'est le peuple qui défend l'État », a poursuivi M. Olson, en affirmant que les milices entendaient lutter contre la corruption et les abus du gouvernement contre les citoyens.

d'après AFP

TURQUIE

Constitution

Le Parlement turc a adopté hier en première lecture un amendement à la Constitution de 1982 qui supprime de son préambule des passages faisant l'éloge du coup d'État militaire de 1980. Pour être définitive, cette modification doit toutefois être votée une nouvelle fois mercredi prochain à l'issue d'une seconde lecture, et ce par au moins les deux tiers du nombre total des députés de la Grande assemblée nationale turque, soit 300 sur 450. L'amendement, qui fait partie d'une série de modifications de la Constitution dans un but de démocratisation, annule notamment dans le préambule un passage évoquant « l'opération du 12 septembre 1980, réalisée par les Forces armées turques à l'appel de la Nation turque, avec laquelle elles forment un tout indissociable ».

d'après AFP

Chrétien demande un moratoire en Bosnie

d'après PC, AFP, AP et Reuter
HALIFAX

Le Groupe des sept a exhorté hier soir les Serbes bosniaques et le gouvernement de Bosnie-Herzégovine de cesser toutes leurs opérations militaires et de reprendre les négociations le plus tôt possible.

Dans une déclaration lue à la presse, le premier ministre Jean Chrétien a mis en garde ces deux belligérants contre toute intensification des combats au moment où les forces serbes détiennent toujours quelque 60 Casques bleus, dont 11 militaires canadiens.

« Alors qu'il existe un danger réel d'une intensification accrue des hostilités en Bosnie-Herzégovine, en particulier à Sarajevo, nous adressons à toutes les parties concernées une mise en garde formelle pour exiger la plus grande retenue », a déclaré l'hôte du Sommet du G7 au nom de ses collègues.

« Nous demandons aux Bosno-Serbes et à la Fédération de la Bosnie-Herzégovine de mettre en oeuvre immédiatement un moratoire sur toutes les opérations militaires afin de permettre une reprise le plus tôt possible des négociations politiques sur la base des propositions du Groupe de contact sans lesquelles aucune solution durable n'est possible », a-t-il ajouté.

« Nous demandons instamment au

de Krajina de s'abstenir de toute action militaire et de reprendre le processus de négociation. »

Plus tôt dans la journée, le ministre de la Défense David Collette a indiqué que, jusqu'à nouvel ordre, il n'est pas question d'évacuer les quelque 800 soldats canadiens postés à la base canadienne de Visoko, même si les forces musulmanes les empêchent de poursuivre leur mission humanitaire.

Les Musulmans bosniaques qui préparent apparemment une offensive contre les Serbes pour libérer Sarajevo concentrent leurs troupes près de Visoko, en territoire bosniaque. Ils ont encerclé les soldats canadiens qui ne peuvent plus se déplacer librement. De violents combats d'artillerie ont éclaté hier au nord de Sarajevo, dans deux endroits proches de la zone où se sont massés récemment des hommes de l'armée gouvernementale bosniaque, a déclaré un représentant des Nations unies.

« Des combats intenses ont éclaté au nord de la ville », a déclaré Jim Landale, des services d'information de l'ONU. L'ONU rapporte que 20 000 soldats gouvernementaux se sont massés dans le secteur en prévision d'une probable attaque pour briser le siège de la ville par les Bosno-Serbes.

« Nous prenons cette situation au sérieux, a précisé le ministre au cours

d'un point de presse. Nous avons indiqué aux autorités locales que cette action était tout à fait injustifiée et inacceptable. Des négociations sont en cours pour assurer que nous pourrions circuler librement. »

Selon le ministre, les Musulmans bosniaques ont expliqué ce geste en disant qu'il visait à « protéger les Canadiens contre une attaque des Serbes. »

« Nous rejetons cet argument. C'est peut-être un prétexte mais nous n'avons pas l'intention de reculer, a-t-il enchaîné. Nous sommes prêts à faire partie d'une force de l'OTAN sous les auspices de l'ONU au besoin pour mener une opération d'évacuation générale mais nous n'avons pas encore pris cette décision. Nous n'avons pas l'intention de partir de notre base de Visoko », a affirmé catégoriquement le ministre.

M. Collette a expliqué que des précautions avaient été prises pour protéger les 800 Canadiens retranchés à Visoko contre les tirs d'obus des Serbes.

M. Collette a réitéré hier qu'il était préoccupé par le sort réservé aux 12 otages canadiens, dont les 11 retenus à Ilijas par les forces serbes.

Mercredi, le ministre a communiqué avec le chargé d'affaires bosniaque pour réclamer la libération « immédiate » des otages canadiens. Le Canada

transmettait au même moment une note diplomatique acerbe aux autorités de l'ex-Yougoslavie.

M. Collette estime que les Serbes détiennent les Canadiens à Ilijas, près de Visoko, car ils espèrent ainsi prévenir une attaque des forces musulmanes.

Aux Communes, le ministre a expliqué que le Canada n'avait pas encore arrêté sa décision à savoir s'il participerait à une force d'intervention rapide. La décision finale appartenait au premier ministre Jean Chrétien, a-t-il rappelé. Ottawa hésite toujours à participer à la force de réaction rapide (FRR) en Bosnie créée à l'initiative de la France et de la Grande-Bretagne et « les conversations se poursuivent », a déclaré de son côté hier à Halifax le ministre canadien des Affaires étrangères André Ouellet.

Au cours d'un entretien télévisé à CBC (Canadian Broadcasting Corporation/Radio-Canada) depuis Halifax, où commençait hier le sommet du G7, M. Ouellet a précisé que le premier ministre canadien Jean Chrétien voulait savoir qui — de la France, la Grande-Bretagne ou les Nations unies — commandera la FRR.

Le gouvernement canadien veut également savoir où la FRR sera basée et quel type de force elle sera autorisée à employer.

Des islamistes prennent une ville russe en otage

d'après Reuter
BOUDENNOVSK, Russie

Une quarantaine de personnes ont été tuées, 70 autres blessées et des centaines restaient hier otages d'une bande de combattants islamistes qui la veille avait attaqué la ville de Boudennovsk, à 70 km au nord de la Tchétchénie en guerre.

Les autorités russes s'efforcent de négocier avec les mutins et les ont autorisés à tenir une conférence de presse dont l'heure n'a pas été fixée, selon l'agence Itar-Tass.

Mais on ignore si les auteurs du coup de force ont accepté de libérer les enfants qu'ils détiennent, l'une des principales exigences de Moscou pour engager le dialogue.

Selon Itar-Tass, les assaillants, qui détiendraient jusqu'à 1000 otages selon le ministre de la Défense Pavel Gratchev, exigent que la Russie cesse toutes ses opérations militaires en Tchétchénie.

Mais le leader séparatiste tchétchène Djokhar Doudaïev a démenti, hier, tout lien entre ses partisans et cette bande armée.

« Aucune des formations armées qui me sont fidèles n'a reçu l'ordre de commettre des actes de terreur sur le territoire russe », a déclaré le général Doudaïev dans un communiqué repris par l'agence.

Son adjoint Ousman Imaïev a toutefois admis que l'attaque à Boudennovsk pouvait être l'oeuvre d'un groupe de partisans incontrôlés de Doudaïev.

Le premier ministre russe, Victor Tchernomyrdine, a décidé d'écourter ses vacances à la mer Noire pour superviser les négociations, que les Russes ont engagées avec cette bande



PHOTO REUTERS

C'était la désolation hier à Boudennovsk, dans le Nord-Caucase, où une quarantaine de personnes ont été tuées et environ 70 blessées mercredi lors de l'attaque des combattants islamiques.

d'une centaine de combattants dont certains avaient le front cerné d'un bandeau vert islamique.

Les assaillants sont retranchés dans un hôpital de cette localité du Nord-Caucase avec leurs otages, qui comprennent des malades et des médecins de l'établissement, en ouvrant à l'occasion le feu sur les soldats russes nerveux qui sillonnent les rues poussiéreuses.

Selon une femme en pleurs, les assaillants ont pris leurs otages sur la place principale de la ville, abattant

sans pitié ceux qui résistaient avant de se retrancher dans l'hôpital de la ville de 100 000 âmes.

Un correspondant de la télévision régionale, citant un médecin, affirme que les assaillants ont menacé de tuer 10 otages par chacun d'entre eux qui serait abattu et cinq autres par blessé dans leurs rangs.

La Russie a placé ses forces armées en état d'alerte dans la région et y a fermé les aéroports. À Moscou, les forces de sécurité étaient également en état d'alerte mais aucun incident notable n'était signalé.

Les Serbes de Bosnie votent l'unification avec la Krajina



gouvernement de Croatie et aux Serbes

d'après AFP
PALE, Bosnie-Herzégovine

Le « Parlement » de la « République serbe » (« RS », autoproclamée en Bosnie), a voté hier en faveur de l'unification avec la « République serbe de Krajina » (« RSK », autoproclamée en Croatie), a annoncé à Pale l'agence serbe SRNA.

Le « Parlement » a également adopté la Loi constitutionnelle du futur « État » unifié, a ajouté l'agence des Serbes de Bosnie.

Le « président » du « Parlement »,

M. Momcilo Krajisnik, cité par SRNA, a souligné « la nécessité d'accélérer le processus d'unification ».

M. Krajisnik a également indiqué qu'une commission conjointe de la « RS » et de la « RSK » avait été chargée d'élaborer « tous les documents devant permettre au futur État de se constituer dans les plus brefs délais ».

Le 29 mai, le « Parlement » de la « République serbe de Krajina », réuni à Knin, dans le sud de la Croatie, avait adopté une Loi constitutionnelle du futur « État » commun, qui a été baptisée « République serbe unie » (« RSU »).

La « capitale » du nouvel État serait la partie de Sarajevo sous contrôle serbe.

L'unification porterait sur un vaste territoire regroupant théoriquement près de deux millions de Serbes sur près d'un quart de la Croatie et plus des deux tiers de la Bosnie-Herzégovine conquis par les armes.

Pour le chef des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, et son homologue de la nouvelle république, M. Milan Martić, la future « RSU » doit être l'embryon d'une « Grande Serbie », formée de ces territoires sous leur contrôle ainsi que de la Serbie et du Monténégro.

► REPÈRES □ Bosnie

Le G7 à court de solutions

BARRY SCHWEID
de l'Associated Press
HALIFAX

Les frappes aériennes de l'OTAN et les pressions diplomatiques n'ont pas suffi à faire céder les Serbes de Bosnie et à les conduire à la table de négociations ; le président Clinton et ses partenaires du sommet du G7 semblent à court de solutions pour régler le conflit dans l'ex-Yougoslavie.

Les dirigeants des sept pays les plus industrialisés, réunis à Halifax, n'auront d'autre choix que d'entamer un débat défensif et principalement symbolique : un nouvel aveu de l'impuissance des grandes puissances devant la stratégie d'attaques et d'essaims des Serbes.

L'objectif est de limiter les

dégâts, c'est-à-dire chercher à empêcher l'extension du conflit et tenter de restaurer la crédibilité de l'OTAN et de l'ONU en tant que gardiens d'une paix inexistante dans l'ex-Yougoslavie. Mais il ne faut pas s'attendre à des décisions concrètes.

À la veille du sommet, Clinton a prévenu le gouvernement bosniaque qu'il ne devait pas compter sur une solution militaire au conflit, qui dure depuis trois ans. Le président a également déclaré qu'il ne considèrerait pas comme une évolution positive le déploiement de soldats du gouvernement bosniaque pour briser le siège de Sarajevo qui dure depuis trois ans.

L'administration pense que la « poursuite ininterrompue de la diplomatie offre le meilleur espoir de sauver

l'État bosniaque et de minimiser le nombre des victimes », a dit le chef de l'exécutif. « Au bout du compte, le gouvernement bosniaque ne dispose pas de solution militaire. »

Sur le plan de la politique militaire, les États-Unis sont toujours réticents à engager des troupes, sauf dans l'hypothèse où les hommes de la FORPRONU devraient être évacués d'urgence. À Halifax, MM. Clinton, Chirac et John Major chercheront à parvenir à un consensus sur le maintien des Casques bleus en Bosnie.

Cependant, un retrait avant l'automne est hautement probable si les Serbes bosniaques rejettent les négociations de paix ou s'ils continuent à abattre ou à prendre en otages des Casques bleus.

Sur le plan diplomatique, la difficulté porte sur les moyens qui permettraient de contraindre le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, à prendre des engagements. Le maître de Pale a jusqu'ici refusé toutes les propositions de paix et défié les Nations unies en prenant pour cible des Casques bleus, afin de forcer l'OTAN à suspendre ses raids aériens.

La dernière manœuvre américaine a consisté à tenter de diviser Milosevic et Karadzic en proposant de suspendre les sanctions économiques des Nations unies contre la Serbie en échange de la reconnaissance par Belgrade de la Bosnie et de la Croatie.

Mais le médiateur américain Robert Frasure, présent à Halifax, a été repoussé par

Milosevic, qui est soupçonné de continuer à approvisionner les Serbes bosniaques en matériel militaire malgré les promesses faites l'année dernière.

Les Européens, qui supportent le poids des dangereuses opérations au sol en Bosnie, sont soulagés par la perspective de la participation américaine à l'évacuation des soldats de la paix. Cependant, l'inquiétude est toujours grande. « Nous voudrions empêcher ce qui serait si dangereux cet été : une extension de la guerre en Bosnie », déclare Nicholas Burns, porte-parole du département d'État.

Tout les chefs d'État et de gouvernement présents à Halifax partagent sans doute le même avis.

Israël : les Palestiniens devront se contenter d'un accord partiel

d'après AFP

GAZA, bande de Gaza

■ Israël a prévenu hier les Palestiniens qu'ils devraient se contenter d'un accord partiel sur l'extension de l'autonomie, s'ils voulaient quelque chose à l'échéance prévue du 1^{er} juillet.

Le ministre de l'Environnement Yossi Sarid, qui a rencontré le chef de l'OLP Yasser Arafat à Gaza, a jugé « irréaliste » de prévoir un accord complet dans les 15 jours qui restent.

En revanche, les Palestiniens pourraient élire dès octobre un Conseil de l'autonomie — ouvrant selon M. Sarid la voie à un État palestinien — s'ils accep-

taient un accord limité, a ajouté le négociateur israélien.

L'État hébreu propose de ne retirer son armée, dans un premier temps, que de quelques villes de Cisjordanie occupée. Le ministre israélien de la Police Moshe Shahal a cité Jénine, Naplouse, Qalqiliya et Tulkarem. L'armée a déjà commencé à démanteler un camp à Qalqiliya, selon des témoins palestiniens.

Parallèlement, les discussions continueraient dans les mois qui viennent sur un nouveau redéploiement militaire, à appliquer après les élections, selon Israël.

Les Palestiniens, sans contester le principe d'un redéploiement en deux phases, insistent

cependant pour avoir, dès le 1^{er} juillet, un accord définissant l'ensemble des modalités et du calendrier, y compris pour la seconde phase.

Pour M. Arafat, « il est très important que les négociations sur les élections démarrent au plus vite. Mais, franchement, l'écart demeure important entre les positions d'Israël et les nôtres », a-t-il dit.

« M. Arafat craint que ce à quoi nous sommes parvenus pour le moment (dans les négociations) ne donne pas l'impression qu'un accord soit possible d'ici au 1^{er} juillet », a souligné le négociateur palestinien Nabil Chaath, qui a participé à la rencontre avec M. Sarid.

« Nous divergeons sur la conception de l'ampleur du retrait israélien et sur les pouvoirs qui seront dévolus aux Palestiniens après le retrait », a ajouté M. Chaath.

M. Arafat réclame également qu'Israël libère avant le 1^{er} juillet un grand nombre de prisonniers palestiniens, sur les 6500 détenus, a-t-il dit.

« Les négociations se poursuivent très activement. Il y a une augmentation positive du rythme et du sérieux des négociations », a noté M. Chaath.

Selon M. Sarid, « si l'on souhaite parvenir à un accord complet, peaufiné, avec tous les

détails et toutes les précisions, le 1^{er} juillet n'est pas une date réaliste ».

En revanche, il a jugé possible « un accord important, n'englobant pas tout, mais permettant la tenue d'élections dans quatre mois ».

« Si nous réussissons à conclure un accord dans les semaines qui viennent, j'estime possible, et ce sera d'ailleurs stipulé dans l'accord, que les élections aient lieu en octobre ou en novembre », a-t-il dit.

« Ce sera un point de non-retour et cela établira une nouvelle réalité. Même si officiellement, ce ne sera pas un État

palestinien, dans la pratique il s'agira bien d'un État palestinien », a affirmé M. Sarid.

« Dans les deux semaines qui restent, nous ferons tout notre possible pour accélérer le rythme des négociations, parce que nous voulons vraiment aboutir à un accord début juillet », a affirmé à Jérusalem le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Danny Shek.

« Si, toutefois, les Palestiniens insistent pour avoir également, le même jour, un accord détaillé sur la seconde phase du redéploiement, cela entraînera un très long report », a averti M. Shek.

Le Canada fait pression sur le Nigéria pour la restauration de la démocratie

Ottawa demande notamment que le président élu soit libéré

d'après PC

LAGOS, Nigéria

■ Le Canada a fait pression hier sur le général Sani Abacha, le dirigeant militaire du Nigéria, pour qu'il restaure la démocratie dans son pays et qu'il libère les prisonniers politiques, notamment le candidat élu à la présidence, M. Moshood Abiola.

Faire attendre la démocratie, c'est la nier, a déclaré hier dans un communiqué la secrétaire d'État pour l'Amérique latine et l'Afrique, M^{me} Christine Stewart.

« Le régime du général Abacha doit agir maintenant pour rétablir la démocratie, le régime

de droit et le respect des droits de l'homme », a-t-elle affirmé. La remise en liberté du chef Abiola serait un pas dans la bonne direction.

On estime généralement que l'homme d'affaires Abiola a remporté les dernières élections présidentielles, par la suite annulées, de 1993. Il est emprisonné depuis un an sous une accusation de trahison pour s'être auto-proclamé président.

Le Canada et d'autres pays occidentaux ont imposé des sanctions au Nigéria à la suite de l'annulation de ces élections dont on espérait qu'elles mettraient fin à dix ans de régime militaire dans le pays le plus peuplé d'Afrique.

M^{me} Stewart a souligné que le Nigéria devrait servir d'exemple au reste de l'Afrique en raison de sa population et des ressources dont le pays dispose.

Au contraire, son régime militaire exerce une influence néfaste sur ses voisins.

C'est un élément déstabilisateur dans la région, a-t-elle souligné.

Le gouvernement Abacha a, pour sa part, déclaré qu'un programme de transition à la démocratie serait annoncé aussitôt que la conférence constitutionnelle qui siège depuis un an aurait soumis son projet à la fin du mois.

Le GIA expulse deux de ses dirigeants

d'après AFP

BEYROUTH

■ Le Groupe islamique armé (GIA - Algérie) a expulsé les deux dirigeants du Front islamique du salut (FIS - dissous) Abassi Madani et Ali Belhadj de ses instances dirigeantes, a annoncé hier le quotidien *Al Hayat*, basé à Londres et paraissant dans plusieurs capitales arabes dont Beyrouth.

Selon le *Hayat*, une déclaration signée par le chef présumé du GIA, Abou Abderrahmane Amine, et datée du 13 juin, indique que le GIA a décidé d'expulser les deux responsables de sa « choura » (conseil) « car nous avons été déçus par eux et ils ont soutenu les plans des marchands de sang ».

Le texte accuse également Abassi Madani et Ali Belhadj d'avoir divisé les rangs de l'opposition.

Selon des sources islamiques algériennes citées par *Al-Hayat*, les deux responsables du FIS s'apprêteraient à diffuser un communiqué niant toute implication dans des actions attribuées au GIA. Mais, selon les mêmes sources, ce communiqué ne « dénoncerait pas la violence et le terrorisme » car « ils (Abassi et Belhadj) refusent de faire porter au seul GIA la responsabilité de ce qui se passe en Algérie ».

Ces informations sur l'expulsion des deux leaders islamiques de la choura du GIA interviennent deux jours après des révélations par les journaux *Al Charq Al Aussat* et *Al-Hayat* sur l'existence de contacts entre la présidence algérienne et des dirigeants de l'ex-FIS pour tenter de parvenir à un accord politique après plus de trois ans de violence en Algérie.

Le GIA, le plus radical des groupes armés, a toujours rejeté toute idée de trêve, négociation ou dialogue avec la « junte ».

Raid américain au Salvador en 1985 ?

d'après AFP

SEATTLE

■ Un commando de 11 rangers de l'armée de terre américaine a tué 83 rebelles salvadoriens lors d'un raid au Salvador effectué en 1985 en représailles contre une embuscade ayant tué six Américains en juin de la même année à San Salvador, selon le quotidien *Seattle Post-Intelligencer*.

Citant les témoignages, sous le couvert de l'anonymat, d'un membre de ce commando, d'un officier des opérations spéciales de l'armée de terre et d'un ancien fonctionnaire américain chargé de la lutte anti-terroriste, le quotidien affirme que le commando a été acheminé au Salvador en provenance de sa base de Fort Lewis, près de Tacoma (État de Washington).

Le porte-parole du Pentagone Kenneth Bacon a déclaré hier que « nous avons vérifié ces allégations avec le Commandement Sud de Panama et avec le Commandement des opérations spéciales de Floride et nous n'avons trouvé aucune information pour corroborer cet article ».

VENTE D'ENTRÉE MEUBLES

La première en 35 ans

3 JOURS SEULEMENT

JEU. - VEN. - SAM.

15 - 16 - 17 JUIN

Tout doit être vendu

Toute la marchandise en bas du prix coûtant

- Causeuses, fauteuils en cuir ou tissu
- Canapés-lits, tables de séjour, unités de rangement murales
- Tables, chaises, buffets, tabourets
- Vaste choix d'ornements encadrés, lampes et accessoires de décoration

Vente à l'entrepôt seulement: 2635, Charlemagne, Montréal (près stade olympique)

claude lacombe meubles

Magasin: 3807, rue Hochelaga, Montréal
255-5126 / 255-5311

En magasin, dès maintenant!

Les Gagnants
ça va faire du bruit!

Trouvez une capsule sonore et GAGNEZ INSTANTANÉMENT!

1 des 4 Suzuki Sidekick (Valeur approx.: 17 000 \$ ch.)

1 des 12 croisières pour deux dans les Caraïbes de Royal Caribbean Cruise Line (Valeur approx.: 6 250 \$ ch.)

1 des 35 téléviseurs 32 pouces, «Cinema Series» FST Perfect de Toshiba (Valeur approx.: 2 200 \$ ch.)

1 des 5 500 montres Illuminator de Casio (Valeur approx.: 30 \$ ch.)

Pour obtenir votre prix, consultez l'étiquette à l'endos de votre bouteille.



SUZUKI

TOSHIBA FST



CASIO

Royal Caribbean

Fantastique VOYAGES TRAVEL